

RAPPORT  
FINANCIER  
ANNUEL  
**2014**



5<sup>e</sup> exercice

Rapports à l'Assemblée générale ordinaire du 12 mai 2015

# Table des matières

Fluxys en bref	5
<b>I. RAPPORT ANNUEL</b>	<b>13</b>
<b>1. Contexte de marché et défis</b>	<b>15</b>
1.1. Dynamique de l'offre et de la demande	15
1.2. Le gaz naturel dans le mix énergétique	16
1.3. Le gaz naturel sur le point de percer dans le secteur du transport	17
1.4. L'évolution vers un marché à court terme se poursuit	17
1.5. Stockage sous pression	18
1.6. Intégration du marché européen	19
<b>2. Lignes de force 2014</b>	<b>20</b>
2.1. Des finances solides	20
2.2. Un capital humain fort	21
2.3. Connexion des marchés	23
2.4. Relier les marchés à de nouvelles sources	26
2.5. Offre de service flexible	27
2.6. Tarifs compétitifs	30
2.7. Stimuler des points de négoce liquides	30
2.8. 115,8 millions € d'investissements en 2014	32
<b>3. Groupe Fluxys – états financiers 2014 (en IFRS)</b>	<b>33</b>
3.1. Compte de résultat consolidé	34
3.2. Bilan consolidé	36
3.3. État résumé des variations de capitaux propres	38
3.4. Tableau consolidé résumé des flux de trésorerie	39
3.5. Résultats sociaux des filiales	39

<b>4. Fluxys SA – résultats 2014 (en normes belges)</b>	<b>43</b>
<b>5. Perspectives pour 2015</b>	<b>43</b>
<b>6. Principaux risques, incertitudes et opportunités</b>	<b>44</b>
6.1. Cadre de référence	44
6.2. Mise en œuvre générale	44
6.3. Aperçu des principaux domaines de risque	45
<b>7. Recherche et développement</b>	<b>48</b>
<b>8. Bonne gouvernance</b>	<b>49</b>
8.1. Modifications des organes de gestion	49
8.2. Rémunération	49
<b>II. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN IFRS</b>	<b>53</b>
<b>1. Renseignements de caractère général concernant la société</b>	<b>55</b>
<b>2. Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS</b>	<b>56</b>
<b>3. Notes</b>	<b>65</b>
<b>4. Rapport du commissaire</b>	<b>178</b>

<b>III . COMPTES ANNUELS STATUTAIRES DE FLUXYS SA EN NORMES BELGES</b>	<b>183</b>
1. Bilan	185
2. Compte de résultat	186
3. Affectation et prélèvements	187
4. Etat du capital au terme de l'exercice	188
5. Impôts sur le résultat	190
6. Bilan social	191

## Fluxys en bref

### NOTRE VISION

**L'Europe a besoin de gaz naturel et Fluxys établit des ponts entre les marchés** – Le gaz naturel reste un pilier essentiel du mix énergétique de demain pour une économie pauvre en carbone. En sa qualité d'entreprise d'infrastructures gazières, Fluxys a l'ambition de relier les marchés pour que les fournisseurs puissent acheminer en toute flexibilité du gaz naturel jusqu'à leurs clients ou entre les places de négoce de gaz européennes.

### NOTRE MISSION

- § Relier et dynamiser les places de négoce liquides de gaz naturel et contribuer à la sécurité d'approvisionnement.
- § Exploiter les infrastructures de manière sûre, efficace et durable.
- § Offrir des services compétitifs et de qualité, qui sont taillés sur mesure aux besoins et attentes du marché.
- § Créer de la valeur à long terme pour les actionnaires.

### NOS VALEURS

**Orientation client** – Nous suivons de près notre environnement et sommes à l'écoute de nos clients. Cette attitude nous sert de dynamique pour atteindre les résultats visés.

**Cohésion** – La coopération et l'esprit d'équipe sont pour nous indispensables pour atteindre ensemble les résultats voulus.

**Professionalisme et engagement** – Nous nous engageons à atteindre nos résultats grâce à une approche efficace qui intègre les meilleures pratiques dans tout ce que nous entreprenons. Nous développons systématiquement notre expertise et cherchons des solutions créatives et justifiées sur le plan des coûts.

**Sécurité et environnement** – Ensemble, nous accordons la priorité à la sécurité de nos installations car nous sommes responsables du transport d'une énergie présentant des risques. Dans un même esprit durable, nous visons à réduire le plus possible l'impact de notre activité sur l'environnement tout en veillant au bien-être au travail.

**Bon voisinage** – Notre activité est une activité d'intérêt économique général qui doit s'intégrer dans son environnement. Par le dialogue ouvert, nous souhaitons vivre en bonne entente avec tous ceux qui sont concernés par la construction et l'exploitation de nos installations.

## NOTRE STRATEGIE

**Trois activités.** Fluxys est active dans trois activités de base : le transport, le stockage et le terminalling GNL. Ce savoir-faire combiné constitue un atout majeur sur le marché européen mais est aussi à la base d'un portefeuille diversifié d'activités et d'un meilleur rendement.

**Garantir notre compétitivité sur le marché.**

Fluxys entend appliquer les tarifs les plus compétitifs possible et proposer des services ou réaliser des investissements qui contribuent à la sécurité d'approvisionnement et au bon fonctionnement des marchés.

**Acquérir un large portefeuille d'actifs dans l'infrastructure de gaz naturel.**

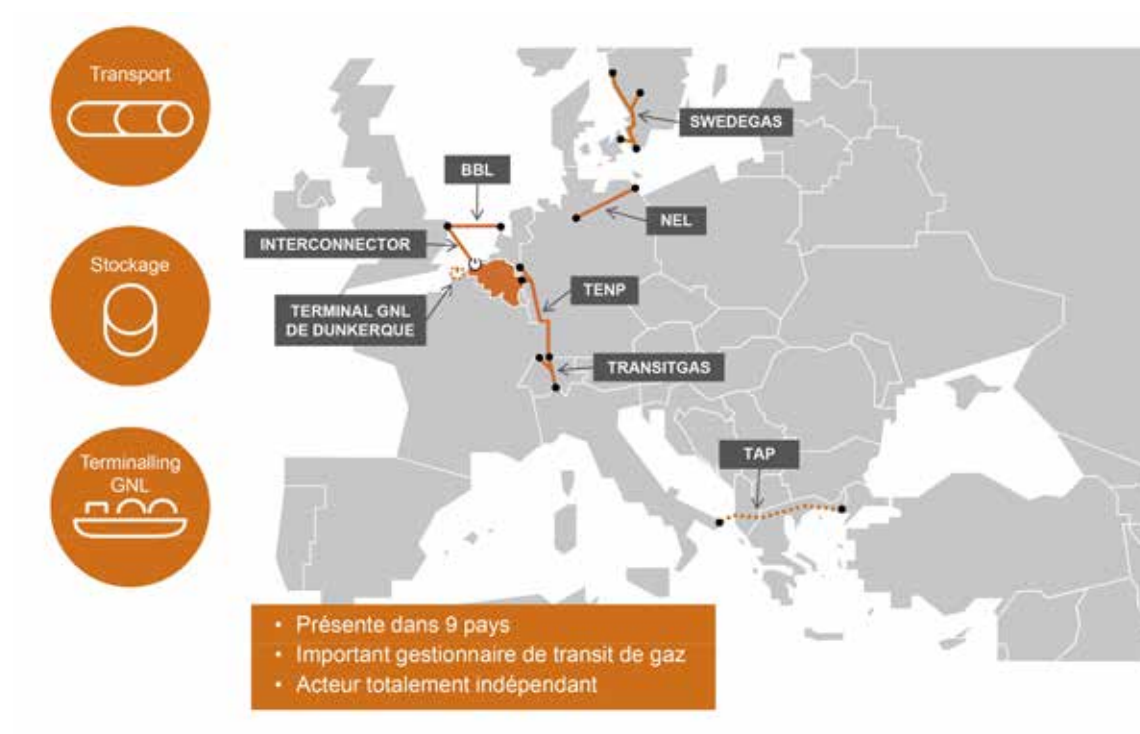
En Europe, Fluxys veut continuer à développer sa fonction de plaque tournante pour le transport transfrontalier de gaz naturel à partir de sa position centrale en Belgique. Aussi, l'entreprise a l'ambition de jouer un rôle de premier plan en Europe dans le développement de nouvelles infrastructures et l'acquisition d'actifs existants via des investissements rentables à long terme.

**Renforcer notre savoir-faire et nos partenariats.**

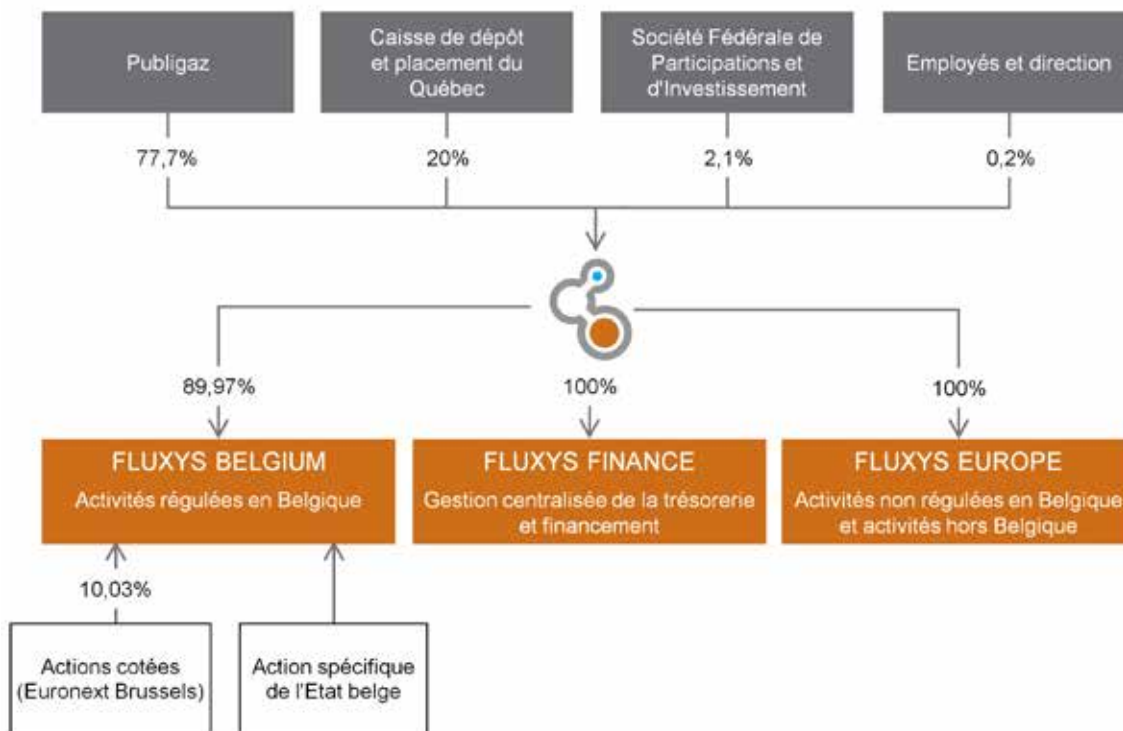
Pour mener à bien sa stratégie, Fluxys mise sur le développement du savoir-faire de ses collaborateurs et forge des alliances avec des partenaires solides.



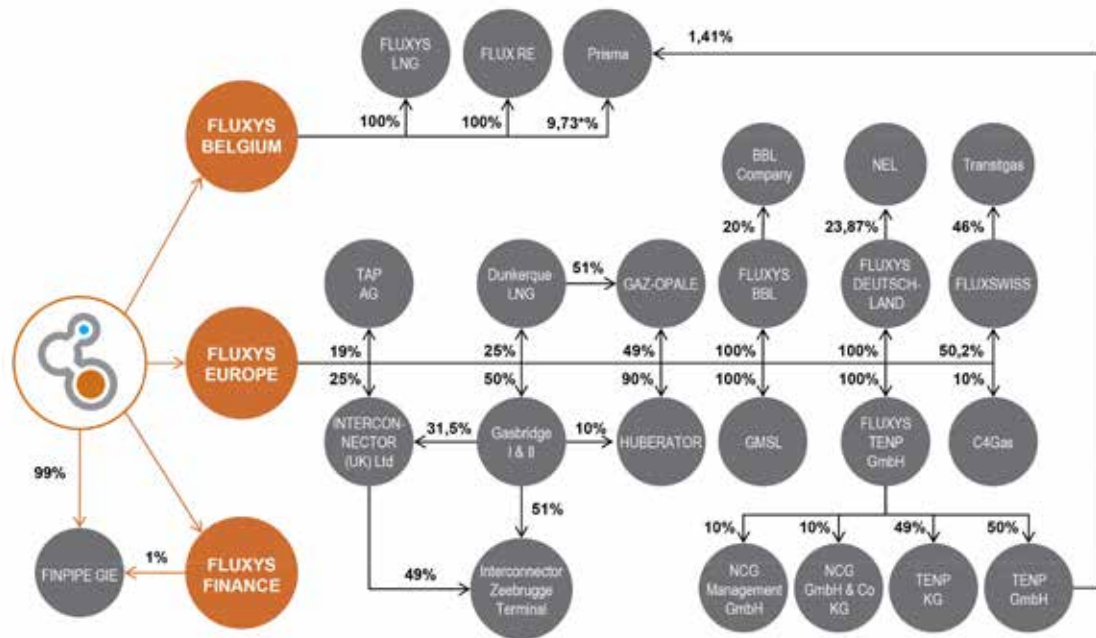
## FLUXYS : ENTREPRISE D'INFRASTRUCTURE DE GAZ NATUREL



## ACTIONNARIAT ET STRUCTURE DU GROUPE AU 25 MARS 2015



## APERÇU DES ENTREPRISES DU GROUPE FLUXYS



## ORGANES DE GESTION AU 25 MARS 2015

### Conseil d'administration

Daniel Termont, Président du Conseil d'administration  
Claude Grégoire, vice-président du Conseil d'administration  
Walter Peeraer, administrateur délégué et CEO  
François Fontaine  
Luc Hujoel  
Luc Janssens  
Patrick Moenaert  
Renaud Moens  
Josly Piette  
Yves Rheault  
Macky Tall  
Christian Viaene

Le secrétariat du Conseil d'administration est assuré par Nicolas Daubies, Company Secretary & Legal Manager.

### Comité d'audit

Renaud Moens, Président du Comité d'audit  
Ludo Kelchtermans  
Yves Rheault  
Walter Peeraer, invité avec voix consultative

Le secrétariat du Comité d'audit est assuré par Nicolas Daubies, Company Secretary & Legal Manager.

### Comité de nomination et de rémunération

Christian Viaene, Président du Comité de nomination et de rémunération  
Mireille Deziron  
Luc Hujoel  
Walter Peeraer, invité avec voix consultative

Le secrétariat du Comité de nomination et de rémunération est assuré par Anne Vander Schueren, Human Resources Manager.

### Administrateur délégué et CEO

La management team est chargée de la gestion journalière et opérationnelle de la société. La management team formule également au Conseil d'administration des propositions d'investissements dans le cadre de la stratégie de l'entreprise.

Walter Peeraer, administrateur délégué et CEO  
Pascal De Buck, Deputy CEO  
Paul Tummers, Chief Financial Officer  
Peter Verhaeghe, Chief Technical Officer





# I. RAPPORT ANNUEL



Conformément au Code des Sociétés, le Conseil d'administration a l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'exercice 2014 de votre société et du groupe, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2014.

Evénements importants postérieurs à l'exercice :

- Fluxys et Enagás s'entendent pour acheter Swedegas, p. 25 et 177
- Processus de vente alignés Fluxys Belgium – IUK, p. 28 et 177
- Contrats à long terme pour des services de transbordement de GNL à Zeebrugge, p. 28 et 176

#### **Déclaration relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014**

Je soussigné, Walter Peeraer, administrateur délégué et CEO, atteste qu'à ma connaissance :

- a) les comptes annuels, établis conformément aux normes d'application pour les comptes annuels, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des sociétés comprises dans la consolidation ;
- b) le rapport de gestion donne un aperçu fidèle des développements et des résultats de la société, ainsi que de la position de la société et des sociétés comprises dans la consolidation, de même qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Bruxelles, le 25 mars 2015

Walter Peeraer  
Administrateur délégué et CEO



## 1. Contexte de marché et défis

### 1.1. DYNAMIQUE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

La révolution du gaz de schiste aux Etats-Unis, qui a provoqué là-bas une nouvelle vague d'industrialisation à grande échelle, a également eu des répercussions sur le marché de l'énergie au niveau mondial. L'exploitation couronnée de succès du gaz naturel non conventionnel a entraîné une baisse sensible des prix gaziers aux Etats-Unis, ce qui a entraîné une forte demande de gaz naturel dans ce pays.

L'utilisation du gaz de schiste a également eu un impact sur la production électrique américaine, qui est massivement passée du charbon au gaz naturel. De grandes quantités de charbon produites Outre-Atlantique ont ainsi été écoulées sur le marché européen. Les Etats-Unis se préparent actuellement à exporter du gaz de schiste sous la forme de GNL.

Ces dernières années, l'Asie représentait le marché cible du GNL par excellence, vu que la Chine, l'Inde et la Corée du Sud ont connu un développement industriel spectaculaire et que le Japon est largement passé à la production électrique au gaz, dans le sillage de la catastrophe nucléaire de Fukushima. Les prix du GNL étant bien plus élevés en Asie qu'en Europe, de grandes quantités de GNL étaient rechargées en Europe pour être relivrées

sur le marché asiatique. La baisse des prix pétroliers a contribué à inverser cette dynamique, avec des prix du GNL similaires en Asie et en Europe, ce qui semble d'une part stimuler les importations de GNL en Europe, et plus spécifiquement à Zeebrugge, et d'autre part limiter le nombre de rechargements de gros méthaniers.

Contrairement aux Etats-Unis et à l'Asie, la demande en gaz naturel en Europe est déclinante à stable. Cela provient du fait que l'économie ne s'est pas encore remise de la crise économique et financière de 2008, et que la consommation n'augmente plus à cause des efforts faits en matière d'efficacité énergétique. Par ailleurs, le charbon a priorité sur le gaz naturel dans la production électrique, à cause de l'importation de charbon bon marché en provenance des Etats-Unis, de prix bas pour les droits d'émission de CO<sub>2</sub> et d'un modèle de marché pour l'électricité en pleine transition, faisant de plus en plus appel à la production renouvelable.

La production de gaz naturel en Europe est en déclin : pour le champ de Groningen par exemple, les exportations de gaz cesseront d'ici 2030 au plus tard. Tout cela fait qu'en dépit de la croissance nulle voire de la décroissance de la demande en Europe, de nouveaux flux d'importation importants seront nécessaires. A la lumière de ce qui précède et compte tenu des

évolutions géopolitiques, l'Europe vise une diversification des sources aussi large que possible, avec entre autres du GNL et du gaz de canalisation pouvant être acheminé via le sud de l'Europe. Grâce à sa présence dans les terminaux GNL de Zeebrugge et de Dunkerque, d'une part, et dans le corridor gazier sud-européen, d'autre part, Fluxys dispose d'une excellente base pour répondre aux nouveaux besoins en capacités qui devraient découler des nouveaux flux d'importation.

## 1.2. LE GAZ NATUREL DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE

Les centrales électriques au gaz naturel constituent, en termes de coût d'investissement, d'efficacité énergétique, d'émissions et de flexibilité, la meilleure solution pour faire face au caractère aléatoire de la production électrique issue de sources renouvelables, telles que l'énergie solaire ou éolienne. Néanmoins, les centrales électriques en Europe connaissent des temps difficiles : le gaz naturel est poussé hors du mix énergétique par le charbon, et la part croissante de la production d'électricité issue de sources renouvelables de nature intermittentes est complétée de facto par la production au charbon.

La société investit donc des sommes colossales dans la production renouvelable, sans pour autant bénéficier de l'effet positif visé justement par cet investissement sur les émissions de carbone. Pour atteindre ses objectifs 20-20-20, l'Europe devra

donc trouver une solution pour les centrales au gaz naturel, de manière à ce qu'elles puissent jouer leur rôle crucial.

Dans cette optique, il est important pour le consommateur final de miser sur une production d'électricité la plus durable possible, de continuer à garantir la sécurité d'approvisionnement, et ce au prix les plus bas possible. L'utilisation maximale des infrastructures existantes doit pour cette raison être un des piliers de la politique. Il convient en effet d'éviter de réaliser des investissements nécessitant des apports de capitaux élevés, qui peuvent conduire à rendre superflues les infrastructures existantes et coûteuses. Parmi les difficultés liées à la production d'électricité à partir de sources renouvelables, citons par exemple les excédents lorsqu'il y a beaucoup de vent ou de soleil, mais que la demande est faible. À l'heure actuelle, il n'existe pas de solution : les excédents sont perdus ou génèrent des prix négatifs sur le marché de gros. L'infrastructure de gaz naturel possède à cet égard des atouts indéniables. Le *Power-to-gas*, par exemple, est une technologie prometteuse permettant de convertir les excédents d'électricité provenant de la production renouvelable en hydrogène ou en gaz naturel de synthèse.

### **1.3. LE GAZ NATUREL SUR LE POINT DE PERCER DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT**

Au sein de l'Union européenne, pas moins d'un quart des émissions de CO<sub>2</sub> produites par la combustion de carburant émanent du secteur du transport. Grâce à son profil d'émission en tous points meilleur que celui d'autres combustibles fossiles, le gaz naturel est promis à un bel avenir comme carburant pour le transport. Le défi consiste à développer les infrastructures nécessaires pour faciliter le ravitaillement des voitures, des camions et des navires. Jusqu'à récemment, les investissements dans des installations de remplissage restaient rares en l'absence d'un nombre suffisant de navires et de véhicules pour les utiliser, et les utilisateurs potentiels hésitaient à faire le saut vu le manque d'infrastructures pour faire le plein. En 2014, le marché a évolué au point de faire basculer cette situation de l'œuf et de la poule : tant en Belgique que dans le reste de l'Europe, on observe une tendance à procéder à des investissements concrets.

Fluxys étudie, notamment avec les autorités portuaires, les investissements nécessaires dans les ports pour poursuivre le développement du GNL en tant que carburant maritime. Fluxys met par ailleurs tout en œuvre pour que le Terminal GNL de Zeebrugge devienne un hub pour l'utilisation du GNL à petite échelle. Le GNL est aussi une alternative de choix aux carburants

traditionnels pour les camions effectuant du transport sur de longues distances. Fluxys est prête à participer aux investissements dans les infrastructures de remplissage, comme en témoigne la station de remplissage de GNL à Veurne, que l'entreprise a construite en 2014 avec le transporteur Eric Mattheeuws.

Le GNC (gaz naturel comprimé), quant à lui, peut être utilisé pour les voitures, camionnettes et bus. Actuellement, plus d'un million de véhicules roulent déjà au GNC en Europe, essentiellement en Allemagne et en Italie, et les constructeurs automobiles proposent une vaste gamme de modèles. En Belgique, Fluxys s'est associée avec le secteur gazier pour assurer avec succès la promotion du GNC en Belgique : ces actions promotionnelles ont entraîné une hausse significative du nombre de véhicules roulant au GNC, ce qui a, à son tour, été bénéfique pour le développement du réseau de stations-services de GNC.

### **1.4. L'ÉVOLUTION VERS UN MARCHÉ À COURT TERME SE POURSUIT**

Les fournisseurs concluent de moins en moins de contrats à long terme avec les producteurs de gaz naturel et achètent une part de plus en plus grande de leur portefeuille de gaz naturel sur les différents points de négoce en Europe. Après plusieurs années de stabilité relative, la dynamique s'intensifie sur les hubs gaziers européens. Selon

l'EFET (European Federation of Energy Traders), les points de négoce Zeebrugge Beach et ZTP occupent respectivement la 3e et la 4e place des bourses gazières européennes. Les connaissances et l'expérience que nous nous sommes forgées en Belgique permettent par ailleurs au groupe Fluxys de participer à la création en Grèce d'un point de négoce gazier pour le Sud-Est de l'Europe.

La tendance à conclure des contrats à court terme se poursuit également sur le marché des capacités. La stagnation de la demande en Europe incite les utilisateurs de réseau à faire preuve de plus de vigilance et à remplacer leurs contrats à long terme venant à échéance par des contrats à court terme. Ils ne réservent plus qu'en fonction de leurs besoins immédiats. Cette tendance est en porte-à-faux avec le *business model* suivi jusqu'à présent pour développer le réseau de gaz naturel, dans le cadre duquel les investissements dans les infrastructures étaient couverts par des contrats à long terme.

Loin d'être passagère, cette tendance est appelée à s'amplifier dans le cadre du code de réseau européen sur les mécanismes d'allocation de capacités transfrontalières couplées. Ce code, qui entrera en vigueur en octobre 2015, entraînera une plus grande concurrence sur les axes de transit à travers l'Europe, plus de réservations à court terme et, dès lors, une plus grande volatilité des revenus.

## 1.5. STOCKAGE SOUS PRESSION

Il existe, depuis quelques années déjà, en plus d'une offre excédentaire de gaz naturel sur les points de négoce de gaz, en plus d'une surabondance relative des possibilités de stockage en Europe. Cette situation engendre des différences de prix été/hiver structurellement faibles, qui jouent en défaveur du stockage physique de gaz naturel. En outre, l'activité de stockage de Fluxys en Belgique doit faire face à la concurrence de services de stockage non régulés ailleurs en Europe. D'autant plus que d'autres pays européens utilisent de plus en plus leurs installations de stockage comme outil pour garantir la sécurité d'approvisionnement, par exemple en obligeant les fournisseurs à réserver une certaine capacité de stockage. Pour éviter que les différences entre les politiques de stockage des Etats membres ne s'accroissent encore, une approche européenne est recommandée.

Le potentiel du stockage physique se trouve dans la flexibilité des solutions qu'il peut offrir aux centrales au gaz naturel. En convertissant l'électricité en hydrogène ou en gaz naturel de synthèse, la technologie Power-to-gas actuellement en développement propose une piste intéressante pour résoudre le problème du stockage de l'électricité : quand les éoliennes tournent à plein régime alors que la demande d'électricité est faible, par exemple, l'excédent d'énergie peut être stocké dans l'infrastructure de gaz sous forme d'hydrogène ou de gaz naturel de

synthèse. Et lorsque la demande d'électricité est élevée, l'électricité peut être produite par des unités utilisant l'hydrogène et/ou le gaz de synthèse comme combustible. Afin de soutenir cette technologie, Fluxys a joint ses forces à dix autres entreprises européennes au sein de la plate-forme North Sea Power to Gas Platform depuis 2013. L'objectif de la plate-forme est de réunir tous les acteurs des pays de la mer du Nord en vue d'évaluer cette technologie et d'échanger les meilleures pratiques.

## 1.6. INTÉGRATION DU MARCHÉ EUROPÉEN

Au sein de l'Union européenne, le marché gazier est traditionnellement organisé sur la base de systèmes nationaux ou sous-nationaux régis par des règles différentes. Dans le modèle de marché gazier que l'Europe prévoit pour demain, les frontières s'estompent pour permettre au gaz de circuler dans toutes les directions entre les principaux points de négoce. En Belgique et au grand-duché du Luxembourg, Fluxys a développé avec ses partenaires un projet visant à intégrer les marchés des deux pays d'ici octobre 2015. Cette opération, première du genre en Europe, générera un apport de connaissances et d'expérience qui pourra nous être utile ailleurs et qui permettra aux régulateurs et GRT des deux pays d'être mieux préparés à une intégration plus large avec d'autres pays voisins.

Il est également possible de faciliter l'intégration des marchés en veillant à ce que le gaz naturel puisse être acheminé facilement et dans différentes directions vers les consommateurs finaux. Le système européen évolue peu à peu d'une approche linéaire, où le gaz quitte le puits de forage pour être acheminé dans une seule direction jusqu'à un certain marché, vers une approche plus dynamique, grâce à une forte interconnexion et à des canalisations qui peuvent transporter le gaz naturel dans différentes directions. Jusqu'ici, le gaz naturel en Europe circulait du nord vers le sud mais Fluxys investit actuellement pour acheminer, depuis l'Italie à travers la Suisse, du gaz naturel vers (e.a.) la France, l'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni.

Au sein d'ENTSO-G (European Network of Transmission System Operators for Gas), les gestionnaires de réseau européens œuvrent également à un marché gazier européen intégré. Dans le cadre du troisième paquet européen de mesures législatives énergétiques, des règles harmonisées sont élaborées au sein de "Codes de Réseau" portant notamment sur l'accès au réseau, l'équilibrage et les tarifs.

## 2. Lignes de force 2014

### 2.1 DES FINANCES SOLIDES

Fluxys dispose des moyens financiers lui permettant d'entretenir et de développer son infrastructure de transport de gaz naturel dans un contexte de plus en plus international. Afin de pouvoir financer ses futurs investissements qui seront nécessaires à la réalisation de sa stratégie de développement internationale, Fluxys a acquis une structure financière équilibrée. Le rapport entre les fonds propres et les fonds empruntés est solide, ce qui donne de la latitude pour de nouveaux financements et offre des liquidités suffisantes sous la forme de lignes de crédit non utilisées. Les fonds empruntés sont en outre diversifiés, ce qui permet au groupe de ne pas dépendre uniquement de financements bancaires. Dans le cadre de son financement, Fluxys veille toujours à maintenir un équilibre entre les coûts, la durée, la liquidité et la diversification des sources de financement.

#### Indicateurs

fonds propres / fonds empruntés	51 %
Cash flow opérationnel avant intérêts nets / Intérêts nets	5,1 <sup>1</sup>
Cash flow opérationnel / Dettes nettes	18 % <sup>2</sup>

<sup>1</sup> EBITDA – impôts exigibles / Intérêts nets

<sup>2</sup> EBITDA + intérêts sur placements – charges d'intérêts – impôts exigibles / Dettes nettes

Avec de tels ratios de solvabilité et taux d'endettement, Fluxys fait partie des bons élèves en termes de risque de crédit (*investment grade*).

Le rapport entre les fonds propres et les fonds empruntés est équilibré et reflète une allocation saine des profils de risque parmi les actionnaires, les institutions financières et les investisseurs institutionnels.

Avec un ratio Cash flow opérationnel / Dettes nettes de 18%, Fluxys démontre que l'entreprise peut s'acquitter de ses dettes dans un délai raisonnable sur la base du cash généré. Cela indique également que Fluxys peut attirer de nouveaux capitaux de manière souple pour continuer à se développer.

Enfin, le rapport entre Cash flow opérationnel avant intérêts nets et les intérêts nets illustre dans quelle mesure le cash généré doit être employé pour couvrir les charges d'intérêt de la dette.

Pour Fluxys, le calcul de ces trois indicateurs de base donne un score indiquant un profil de crédit sain.

## **Fluxys Belgium : succès pour un placement privé de 350 millions € d'obligations**

En novembre 2014, la filiale Fluxys Belgium a procédé avec succès à un placement privé d'obligations : l'entreprise a récolté 350 millions € auprès de plus de 40 investisseurs répartis dans 7 pays. L'intérêt du marché s'est monté à plus de 700 millions € au total, ce qui confirme la confiance des investisseurs institutionnels dans le risque de crédit de Fluxys Belgium et le rôle crucial qu'occupe le réseau gazier belge en tant que carrefour pour le Nord-Ouest de l'Europe.

Par cette transaction, Fluxys Belgium a pu verrouiller des coupons d'obligation à un niveau exceptionnellement bas. En outre, ces maturités de 15 et 20 ans comptent parmi les plus longues jamais atteintes sur le marché émergent des placements privés européens par une société émettrice non notée.

## **Renégociation du financement de FluxSwiss et Transitgas**

Fluxys gère ses investissements en bon père de famille. À cet égard, l'entreprise évalue régulièrement les possibilités de trouver de meilleures conditions sur les marchés financiers. Durant l'été 2014, Fluxys a renégocié les contrats de financement pour FluxSwiss et Transitgas sur la base de prix actualisés sur le marché financier. De cette manière, l'entreprise a pu baisser la charge d'intérêt de 75 pb pour

tous les financements externes de FluxSwiss et Transitgas jusqu'à la date d'échéance.

## **2.2 UN CAPITAL HUMAIN FORT**

Fluxys peut compter sur l'expertise, l'engagement et la motivation de plus de 1 150 membres du personnel en Belgique, en France, en Allemagne, en Suisse, au Royaume-Uni et au Grand-Duché de Luxembourg. Fluxys attache de l'importance à ce que chaque collaborateur se range derrière la vision, la mission, la stratégie et les valeurs de l'entreprise. Que chaque collaborateur comprenne ce que l'entreprise souhaite réaliser, mais aussi comment elle souhaite le réaliser et quels comportements-clés peuvent l'y aider, constituent des facteurs critiques de succès.

### **Les talents d'aujourd'hui et de demain**

Pour la politique du personnel de Fluxys, attirer et développer les bons talents représente un défi et une priorité de la plus haute importance. Fluxys se base sur les objectifs d'entreprise pour évaluer les besoins futurs en matière de personnel, et ainsi savoir quels profils et quelles compétences nous devons avoir en interne et lesquels nous devons rechercher pour faire face aux défis d'après-demain.

## **Stimuler la participation des collaborateurs**

À travers ses programmes d'intégration, de développement continu et de gestion des compétences et des performances, Fluxys a pour vocation de développer le potentiel de ses collaborateurs et de les accompagner dans la réalisation des objectifs d'entreprise. Les nouvelles recrues et les collaborateurs débutant dans une nouvelle fonction bénéficient d'un programme d'accueil et d'intégration personnalisé.

## **Laisser les talents se développer et s'épanouir**

Fluxys veille à ce que ses collaborateurs disposent des compétences à la hauteur de leurs ambitions et de celles de l'entreprise. La flexibilité et la capacité d'adaptation, un travail en équipe et transversal, ainsi qu'une façon de penser et d'agir orientée vers l'avenir et les résultats, sont des compétences que Fluxys souhaite renforcer ces prochaines années.

## **Assurer notre futur dès aujourd'hui**

L'une des clés d'une gestion des talents soutenue consiste à valoriser correctement les efforts consentis par les collaborateurs. Fluxys offre en conséquence une politique salariale compétitive et conforme au marché. De la sorte, nous veillons à ce que les conditions proposées soient conformes à celles du marché afin d'attirer et de retenir le personnel disposant des compétences requises. En outre, nous développons une rémunération basée entre autres sur les performances, variant en fonction des responsabilités et de la contribution de chacun aux objectifs annuels de Fluxys.

## **Dialogue ouvert**

Les collaborateurs sont le moteur de l'entreprise et leur engagement est primordial. C'est la raison pour laquelle Fluxys veille à renforcer la cohésion et à offrir à ses collaborateurs un environnement de travail optimal. L'implication active et le dialogue comptent parmi les priorités dans la gestion des ressources humaines. Le dialogue avec les partenaires sociaux instaure un climat social serein au sein de l'entreprise.



## 2.3 CONNEXION DES MARCHES

### Vers un marché gazier intégré pour le Grand-duché de Luxembourg et la Belgique

Fluxys Belgium, Creos Luxembourg et leurs régulateurs respectifs, la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG) et l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR), collaborent étroitement en vue d'intégrer les marchés belge et luxembourgeois de gaz naturel à haut pouvoir calorifique en un seul marché **d'ici la fin de l'année 2015**. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de l'Union européenne de construire un marché gazier européen sans frontières, et constituera la première intégration de marchés entre deux États membres.

La fusion des marchés gaziers belge et luxembourgeois renforcera la concurrence et **améliorera la sécurité d'approvisionnement du Grand-duché de Luxembourg**. Les règles d'équilibrage harmonisées simplifieront également l'approche de fournisseurs actifs dans les deux pays.

En sus de l'intégration des marchés belge et luxembourgeois, Fluxys étudie, conjointement avec les gestionnaires de réseau et régulateurs concernés, la faisabilité d'autres pistes visant à connecter plus étroitement le marché belge aux marchés voisins.

### Capacités sud-nord dès l'été 2018

En janvier 2015, Fluxys a pris les décisions finales d'investissement en vue de rendre les infrastructures Transitgas et TENP bidirectionnelles. Dès la fin de l'été 2018, les utilisateurs de réseau pourront transporter, via la Suisse, du gaz de l'Italie vers l'Allemagne et la France, ainsi que de l'Allemagne vers la France et de la France vers l'Allemagne. Si l'appétit du marché pour des capacités sud-nord augmente, les investissements décidés aujourd'hui pourraient progressivement être revus à la hausse et inclure des capacités vers la zone de marché Gaspool dans le nord de l'Allemagne ainsi que vers la Belgique ; cette dernière offrirait à son tour des capacités vers le Royaume-Uni, connectant ainsi les trois principaux marchés européens.

Les investissements destinés à rendre ces canalisations bidirectionnelles sont en phase avec le projet *reverse flow* de l'opérateur italien Snam et **renforceront la diversification ainsi que la sécurité d'approvisionnement** de la Suisse, de la France, de l'Allemagne et d'autres pays plus éloignés. En effet, elles permettront pour la première fois de faire circuler physiquement des flux de gaz vers le nord depuis l'Italie. Les sources disponibles en Italie sont très variées et comprennent des sources de Russie, d'Afrique et de GNL, ainsi que du gaz d'Azerbaïdjan une fois que le TAP et le Corridor gazier sud-européen auront été mis en service.

En outre, les flux en provenance du sud peuvent aussi **contribuer au passage du gaz à bas pouvoir calorifique au gaz à haut pouvoir calorifique en Allemagne** : les importations de gaz à bas pouvoir calorifique des Pays-Bas et la production allemande de ce type de gaz déclineront à partir de 2020 et devront être compensées par des importations de gaz à haut pouvoir calorifique. La bidirectionnalité des flux dans les infrastructures Transitgas et TENP stimulera également la liquidité des points de négoce gazier italien (PSV), français (PEGs) et allemand de Net Connect Germany (NGC).

Les investissements incluront des travaux d'inversion des flux dans des stations de compression situées en Suisse et en Allemagne, ainsi que la construction d'une **installation de désodorisation**. Cette dernière représente une grande avancée technologique en matière d'interopérabilité en Europe, puisqu'elle permettra d'importer en Allemagne du gaz provenant de pays recourant à des pratiques d'odorisation différentes. Les investissements que Fluxys TENP réalisera sont repris dans le *Netzentwicklungsplan* (plan de développement du réseau) allemand pour 2014.

## Liaison Dunkerque – Zeebrugge en service fin 2015

Fluxys Belgium et le gestionnaire de réseau de transport français GRTgaz s'attèlent à la création de nouvelles capacités pour relier le terminal GNL de Dunkerque (voir p. 27) à la zone de Zeebrugge. GRTgaz posera une canalisation jusqu'à la frontière franco-belge. De son côté, Fluxys Belgium construira un nouveau point d'interconnexion à Alveringem, et posera une canalisation entre ce point et Maldegem. Cette canalisation sera raccordée à l'axe de transport est-ouest traversant la Belgique, et permettra ainsi aux utilisateurs du réseau de poursuivre également le transport de leur gaz naturel vers les autres marchés européens. Non seulement ce projet renforce la sécurité d'approvisionnement et la diversification des sources, mais il élargit également les possibilités de négoce de gaz naturel dans le Nord-Ouest de l'Europe.

Les deux gestionnaires de réseau travaillent main dans la main pour mettre cette nouvelle canalisation à disposition d'ici la fin de l'année 2015, au moment où le terminal GNL de Dunkerque sera mis en service. Fluxys Belgium a démarré les travaux préparatoires en 2014 : le tracé de la canalisation a été assaini dans la zone de front de la Première Guerre mondiale pour évacuer des vestiges de guerre, et des fouilles archéologiques ont été réalisées. Le chantier de pose de la canalisation à proprement parler a démarré en février 2015.

## Fluxys et Enagás s'entendent pour acheter Swedegas

Le 23 mars 2015, Fluxys et Enagás ont convenu de racheter ensemble la société Swedegas, qui est le propriétaire et l'opérateur de tout le réseau de transport de gaz naturel haute pression en Suède, à EQT Infrastructure Limited. A cette fin, Enagás et Fluxys investiront chacune environ 100 millions € de fonds propres et auront par ailleurs recours à un financement auprès de tiers à des conditions avantageuses. Ensemble, elles établiront une joint venture pour gérer Swedegas, ce qui permettra de développer les intérêts en commun et de dégager des synergies entre Enagás, Fluxys et Swedegas.

Swedegas est certifiée gestionnaire de réseau de transport par le régulateur suédois (EI). L'entreprise gère quelque 600 km de canalisations servant au transport de gaz naturel sous haute pression ainsi que le site de stockage souterrain de Skallen près d'Halmstad. Swedegas projette aussi de construire un terminal à Gothenburg (40% Swedegas) pour le stockage et l'utilisation du GNL à petite échelle. L'Union européenne a repris ce projet de terminal parmi les projets d'intérêt commun dans le domaine de l'énergie. Tous les actifs de Swedegas se trouvent en Suède, un pays qui bénéficie d'une notation AAA de Standard & Poor's et d'un cadre réglementaire stable, lequel a été approuvé en octobre 2014 pour les quatre prochaines années (2015-2018).

## Fluxys Belgium et Fluxys TENP : offre de capacité proactive sur PRISMA

Fluxys Belgium et Fluxys TENP font partie des fondateurs de la PRISMA European Capacity Platform, la plate-forme qui relie entre eux les marchés gaziers de huit pays au cœur de l'Europe et qui facilite la coordination des flux transfrontaliers selon le code de réseau européen relatif aux allocations de capacités.

Le code de réseau entrera en vigueur en novembre 2015. En 2014, Fluxys Belgium et Fluxys TENP ont offert de manière proactive toutes les capacités bundlées sur la plate-forme PRISMA conformément au code de réseau. La plate-forme PRISMA permet aux utilisateurs de réseau de réserver plus simplement des capacités transfrontalières.

En novembre 2014, PRISMA a organisé une consultation publique portant sur le développement des fonctionnalités de la plate-forme. Il a d'ores et déjà pu être constaté que, parallèlement au nombre croissant de produits et de points d'interconnexion sur PRISMA, le nombre d'utilisateurs de réseau et de négociants augmentait lui aussi de manière systématique (plus de 400 utilisateurs de réseau enregistrés et 1 200 négociants enregistrés). Au cours de la consultation, les utilisateurs et les membres de PRISMA ont exprimé leur confiance dans la plate-forme et les développements futurs.

## Évolution vers un marché gazier européen intégré

Fluxys est active au sein du réseau européen des gestionnaires de réseau de transport, **ENTSOG** (*European Network of Transmission System Operators for Gas*), créé pour entreprendre des étapes concrètes vers un marché gazier européen intégré. Fluxys est un des membres fondateurs d'ENTSOG et Walter Peeraer, administrateur délégué et CEO, est membre du Conseil d'administration.

Au sein d'ENTSOG, les gestionnaires de réseau de transport européens établissent les plans à dix ans relatifs au développement du réseau européen. Ils élaborent également des règles harmonisées, les dénommés **codes de réseau**. Un code de réseau a force de loi dès qu'il est approuvé par les instances européennes compétentes.

## 2.4 RELIER LES MARCHES A DE NOUVELLES SOURCES

### Planning respecté pour le projet TAP

En septembre 2014, Fluxys a fait passer sa **participation** dans le projet TAP (*Trans Adriatic Pipeline*, 870 km) de 16 à 19 %, tandis qu'Enagás est entrée dans l'actionnariat. Dans la nouvelle configuration, l'actionnariat de TAP se compose comme suit : BP (20 %), SOCAR (20 %), Statoil (20 %), Fluxys (19 %), Enagás (16 %) et Axpo (5 %).

Le projet TAP fait partie du Corridor gazier sud-européen, qui vise à approvisionner l'Europe en gaz naturel provenant d'Azerbaïdjan, dont la source se situe dans le champ gazier Shaz Deniz en mer Caspienne. La canalisation TAP sera connectée à la canalisation TANAP (*Trans Anatolian Pipeline*) à Kipoi, près de la frontière turco-grecque, traversera la Grèce, l'Albanie et la mer Adriatique, et aboutira dans le sud de l'Italie. La canalisation TAP est donc une infrastructure essentielle à la **diversification de l'approvisionnement gazier européen**, et revêt aussi une grande importance pour le Nord-Ouest de l'Europe à travers le projet destiné à permettre des flux gaziers en sens inverse depuis l'Italie vers l'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni (voir p. 23). La canalisation TAP est conçue pour pouvoir facilement faire passer la capacité de 10 milliards de m<sup>3</sup> par an à 20 milliards de m<sup>3</sup> par an lorsque de nouvelles sources de gaz naturel seront disponibles dans le futur.

Dans ce contexte, la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil européen ont conféré au TAP le statut de *Project of Common Interest* dans le cadre de la *Trans-European Energy Infrastructure* (TEN-E). L'Europe confirme par là que le TAP est un projet de haute priorité pour les capacités de transport transfrontalières. **Elle reconnaît également le rôle du TAP** dans l'ouverture du Corridor gazier sud-européen. En outre, la Commission européenne a sélectionné le TAP en tant que *Project of Energy Community Interest* (PECI). Ce titre est réservé aux projets qui ont

un impact positif majeur auprès du plus grand nombre possible de fournisseurs.

Afin de garantir une organisation et une coordination optimales des travaux de pose de l'infrastructure, TAP a désigné fin 2014 Technip en qualité de coordinateur général. Des **étapes importantes** ont été franchies en 2014, et le projet est dans les temps pour recevoir en 2020 les premiers volumes de gaz naturel en provenance de Shah Deniz :

- En Grèce, le régulateur énergétique grec RAE a délivré à TAP le permis de « réseau de gaz naturel indépendant », et les pouvoirs publics ont approuvé l'« évaluation d'impact environnemental et sociétal ».
- En Italie, les autorités ont approuvé l'évaluation des incidences sur l'environnement.
- En Albanie, les pouvoirs publics ont délivré le « *Compound Development Permit* » pour le projet TAP.

Les travaux préparatoires démarreront en 2015 et, en Albanie, des ponts et des routes seront construits ou adaptés. La pose de la canalisation à proprement parler démarrera en 2016.

### **Nouveau Terminal GNL de Dunkerque en pleine phase de construction**

Fluxys détient une participation de 25 % dans Dunkerque LNG, le propriétaire du terminal GNL en cours de construction à Dunkerque. La mise en service de ce nouveau terminal représentera une augmentation de la capacité d'importation de GNL en Europe de 13 milliards de m<sup>3</sup> par an.

La connexion devant être construite entre Dunkerque et la zone de Zeebrugge (voir p. 24) permettra également de mettre le gaz naturel à la disposition des marchés du Nord-Ouest de l'Europe au sens plus large.

Les travaux se déroulent selon le planning et la mise en service du terminal est prévue fin 2015. Les membres du personnel de Gaz-Opale, le gestionnaire du terminal dans lequel Fluxys détient également une participation, ont commencé à suivre une formation intensive. Les formations, qui ont été en partie organisées à Zeebrugge, sont pour Fluxys LNG une manière de valoriser son savoir-faire en matière de GNL. Au cours des formations, la pratique est jointe à la théorie et les collaborateurs de Gaz-Opale peuvent se familiariser à l'exploitation quotidienne et à tous les aspects de sécurité.

## **2.5 OFFRE DE SERVICES FLEXIBLE**

### **Vente de capacités de transport : objectifs dépassés**

Tant Fluxys Belgium, Fluxys TENP que FluxSwiss ont pu dépasser leurs objectifs pour 2014 en matière de vente de capacités de transport. Ainsi, Fluxys Belgium a vendu un peu plus de capacités de transport pour 2014 que pour l'exercice précédent. De nouveaux contrats à long terme sont en effet entrés en vigueur fin 2013 pour le transport de frontière à frontière sur l'axe nord/sud, ce qui s'est traduit en 2014 par des ventes supplémentaires de capacités. Dans le même temps, la vente de capacités à

court terme a connu une baisse pour le transport de frontière à frontière. Cette baisse s'explique essentiellement par le fait que, contrairement à l'année précédente, 2014 n'a pas connu de pics de demande exceptionnels sur les marchés britannique et allemand. Cela illustre que les utilisateurs de réseau réservent des capacités uniquement en fonction des besoins et à court terme, une tendance générale qui se démarque du *business model* suivi jusqu'à présent pour développer le réseau de gaz naturel.

En Allemagne, une campagne de vente active a porté ses fruits : en 2014, Fluxys TENP a pu augmenter de manière significative ses ventes de capacités à court terme par rapport à 2013. Non seulement cette campagne a entraîné une hausse des revenus, mais elle présente aussi l'avantage de modérer le risque de futures augmentations tarifaires.

En Suisse, à partir des mois d'été de 2014, la différence des niveaux de prix entre le point de négoce italien PSV et le point de négoce allemand NCG était suffisamment grande pour vendre des capacités à court terme supplémentaires dans la canalisation Transitgas. En outre, FluxSwiss a largement dépassé les objectifs de vente grâce à une approche commerciale innovante proposant des tarifs et des produits de capacité sur mesure. Des contrats flexibles permettant des changements de volumes et des indexations tarifaires ont ainsi été introduits, et un produit de stockage innovant a été mis à l'essai.

## Processus de vente alignés Fluxys Belgium – IUK

En janvier 2015, Interconnector (UK) Limited (IUK) et Fluxys Belgium ont lancé des processus de vente alignés pour les utilisateurs de réseau souhaitant transporter du gaz pour une durée maximale de 12 ans dans la canalisation Interconnector ainsi que dans le réseau limitrophe belge, aux Pays-Bas, en Allemagne et en France. Cette initiative conjointe constitue une opportunité pour les utilisateurs de réseau d'adapter leur portefeuille de capacités transfrontalières pour répondre au mieux à leurs besoins à partir d'octobre 2018. Le processus de vente aligné prend fin en mai 2015.

## Contrats à long terme pour des services de transbordement de GNL à Zeebrugge

Début 2015, Fluxys LNG a sondé l'intérêt que portait le marché à des services de transbordement au Terminal GNL de Zeebrugge. Ces services permettent de charger de grandes cargaisons de GNL dans un réservoir de stockage à Zeebrugge avant de les recharger sur un méthanier. L'intégralité de l'offre de transbordement, portant sur 214 droits d'amarrage par an et sur 180.000 m<sup>3</sup> de capacités de stockage de GNL, a été réservée par Yamal LNG pour 20 ans.

Yamal LNG construit actuellement un terminal de production de GNL et la première installation de liquéfaction entrera en service en 2017. Les

services de transbordement réservés auprès de Fluxys feront partie intégrante de la chaîne logistique destinée à acheminer tout au long de l'année du GNL depuis Yamal vers les pays d'Asie-Pacifique, y compris en hiver lorsque la navigation dans l'océan Arctique est impraticable le long de la route maritime du Nord.

Fluxys proposera un premier paquet de services, à savoir des transferts de navire à navire, dès que l'extension de la capacité de compression au Terminal GNL sera terminée. La capacité de stockage supplémentaire pourra être proposée une fois qu'aura pris fin la construction d'un cinquième réservoir de stockage et de ses installations connexes dont la mise en service est prévue en 2019.

### **Volumes de stockage intégralement vendus à Loenhout**

Le marché du stockage en Europe traverse des temps difficiles, mais grâce à des écarts de prix été/hiver favorables et à une attention constante aux besoins de ses clients, Fluxys a réussi à vendre la totalité de son volume de stockage à Loenhout pour 2014-2015. Fluxys s'est vu décerner le titre d'« opérateur de stockage de gaz de l'année » lors de la *European Gas Conference* à Vienne en raison de la créativité dont elle a fait preuve en vendant son volume de stockage. Ce prix est un encouragement à poursuivre sur la voie fixée, à savoir offrir à des prix compétitifs des produits

de stockage réactifs répondant à l'évolution des besoins du marché.

### **Marché du gaz naturel comme carburant pour le transport en plein essor**

Grâce à son profil d'émission en tous points meilleur que celui d'autres combustibles fossiles, le gaz naturel est promis à un bel avenir comme carburant pour le transport. Dans cette optique, Fluxys se tient prête à investir sur la base de *business cases* solides, et à nouer de nouveaux partenariats le cas échéant.

En 2014, Fluxys a agi sur plusieurs fronts pour développer ce marché, et tout tend à montrer qu'il recèle un potentiel réellement attractif. Ainsi, un intérêt marqué pour les véhicules au gaz naturel a été enregistré au Salon de l'auto à Bruxelles, et le Terminal GNL de Zeebrugge a passé le cap des 3.000 chargements de camions-citernes. Ces derniers ravitaillent des navires qui utilisent le GNL comme carburant ou des stations-service de camions roulant au GNL. Plusieurs chargements sont également destinés à des sites industriels qui ne sont pas raccordés à un réseau de canalisations. L'année 2014 a été marquée par la construction d'une station-service de GNL à Furnes sur les terrains du transporteur Eric Mattheeuws. La station est approvisionnée par camion-citerne depuis le Terminal GNL de Zeebrugge.

Le secteur du transport maritime s'intéresse lui aussi de plus en plus au GNL, et Fluxys étudie avec différentes autorités portuaires les

investissements nécessaires dans les ports belges pour poursuivre le développement du GNL comme carburant maritime. L'entreprise étudie la possibilité d'investir dans le navire de soutage que GDF SUEZ, Mitsubishi et NYK ont commandé et qui opérera à partir de 2016 depuis son port d'attache à Zeebrugge.

En Allemagne, Fluxys est devenue membre en 2014 de la *Maritime LNG Plattform*, une association d'entreprises, de ports et d'initiatives qui souhaitent stimuler l'utilisation du GNL. En sa qualité de membre, Fluxys veut soutenir avec ses partenaires le développement des infrastructures de GNL à petite échelle.

Enfin, Fluxys a conclu en 2014 avec Gaz Métro (Canada) un accord destiné à mettre en commun leur expérience et leur expertise dans le domaine du GNL et du GNC pour stimuler leur utilisation dans l'industrie et le secteur des transports.

## 2.6 TARIFS COMPETITIFS

Les différentes filiales du groupe Fluxys rivalisent d'efforts pour maintenir des tarifs aussi compétitifs que possible tout en proposant une offre de services sur mesure à leurs clients. En 2014, la CREG, le régulateur belge de l'énergie, a par exemple approuvé la proposition de Fluxys Belgium visant à faire baisser de 7 % les tarifs de transport à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Et malgré la hausse tarifaire de Fluxys TENP pour les capacités fermes due à l'inflation, les ventes de capacités à court terme en 2014

étaient sensiblement plus élevées qu'en 2013. En maintenant des tarifs compétitifs, Fluxys continuera d'être bien armée pour résister à la concurrence des autres opérateurs en Europe actifs dans le transport international de gaz naturel.

## 2.7 STIMULER DES POINTS DE NEGOCE LIQUIDES

### Belgique : forte hausse de liquidité sur le ZTP

Compte tenu de la demande importante de GNL en Asie et en Amérique du Sud, les quantités de GNL disponibles à Zeebrugge étaient moins élevées ces dernières années, comme dans le reste de l'Europe. Les volumes négociés sur le point de négoce **Zeebrugge Beach** sont toutefois restés stables : 747 TWh en 2014, contre 771 TWh en 2013 et 743 TWh en 2012. Des flux de gaz naturel supplémentaires ont en effet été transportés vers la zone de Zeebrugge à partir d'autres points d'interconnexion. Le GNL continue toutefois de jouer un rôle important au niveau des volumes négociés, comme cela a encore été le cas début 2015 : le nombre croissant de navires venus décharger leur cargaison au Terminal GNL s'est immédiatement traduit par une hausse particulièrement accentuée des volumes négociés.

En 2014, les échanges enregistrés au **point de négoce ZTP** ont connu une hausse de 70 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de parties actives sur le marché a progressivement



augmenté pour atteindre un total d'environ 39 négociants. Depuis le milieu de l'année 2014, ils peuvent effectuer leurs transactions via la plate-forme PEGAS en plus de la plate-forme ICE-Endex. Depuis fin 2014, plusieurs utilisateurs finaux achètent aussi directement leur gaz naturel sur le ZTP.

Le **potentiel de croissance** pour les années à venir réside dans l'augmentation attendue des quantités de GNL disponibles à Zeebrugge à la suite de la baisse de la demande en Asie et de la chute des prix pétroliers. Enfin, le Terminal GNL de Dunkerque devrait avoir un effet positif : la connexion avec la zone de Zeebrugge, dont la mise en service est prévue fin 2015, permettra de mettre à disposition une source supplémentaire de gaz naturel sur le point de négoce Zeebrugge Beach et le ZTP.

### Allemagne : zone de marché NCG

À travers sa filiale Fluxys TENP, Fluxys détient 10 % du gestionnaire de la zone de marché NetConnect Germany (NCG), qui est responsable de la gestion opérationnelle de la coopération dans la zone de marché entre bayernets, Fluxys TENP, GRTgaz Deutschland, Open Grid Europe, terranets bw et Thyssengas. Cette zone de marché, qui s'étend de la côte de la mer du Nord aux Alpes, est la plus grande zone de marché allemande : près des deux tiers de l'ensemble des volumes domestiques allemands passent par le réseau des 6 partenaires de NCG.

NCG exploite le point de négoce virtuel de la zone de marché, où plus de 325 participants étaient actifs en 2014. Au total, 1.784 TWh – soit le double de la consommation allemande – ont été négociés sur le NCG en 2014. Le 29 janvier 2014, les quantités journalières négociées ont atteint un pic de 7.237 GWh.

### Coopération belgo-grecque dans le cadre de la création d'un point de négoce virtuel en Grèce

En 2014, Fluxys et DESFA ont passé un accord afin d'établir un point de négoce virtuel en Grèce. L'accord conclu vise à mener une étude de faisabilité en vue de la création d'un marché liquide de gaz en gros en Grèce. La coopération engagée avec Desfa représente pour Fluxys une opportunité de se familiariser davantage au marché du sud de l'Europe et de **valoriser son savoir-faire** en matière de création et de développement de points de négoce.

Un hub gazier grec marquerait un premier pas dans la création d'un marché gazier régional dans le sud-est de l'Europe, ce qui **augmenterait** à coup sûr **la sécurité d'approvisionnement** et favoriserait la transparence des prix dans la région, essentiellement grâce à une plus grande diversification des sources, qui sera atteinte une fois que le *Trans Adriatic Pipeline* fournira les premiers volumes de gaz azéri en Grèce.

## 2.8 115,8 MILLIONS € D'INVESTISSEMENTS EN 2014

En 2014, le groupe Fluxys a réalisé des investissements pour un montant de 115,8 millions € dans ses trois activités de base (transport, stockage et terminalling GNL). Sur le montant total d'investissement, 82 % ont été consacrés à des projets d'infrastructure en Belgique et 18 % à des dépenses d'infrastructure et à de nouvelles participations hors Belgique.

### Décision d'investissement concernant la connexion entre la canalisation NEL et le marché NCG

Fin 2014, Fluxys a pris une décision d'investissement finale concernant la construction d'une connexion physique entre les canalisations NEL et NETRA (*Norddeutsche Erdgas Transversale*). Cette connexion permettra un deuxième point de sortie sur la canalisation NEL à Achim et créera un point d'interconnexion entre les zones de marché Gaspool et NCG. Les utilisateurs de la canalisation NEL auront un accès direct à la zone de marché NCG.

### Décision d'investissement prise sur le projet de *reverse flow*

Début 2015, Fluxys a également pris une décision d'investissement finale concernant le projet de *reverse flow* (voir p. 23).

### Plan d'Investissement Régional 2014-2023 pour le Corridor Sud-Nord

Les gestionnaires de réseau de transport de gaz naturel de la Région du Corridor Sud-Nord, dont font partie FluxSwiss, Fluxys TENP et Fluxys Belgium, ont publié en 2014 la deuxième édition de leur Plan d'Investissement Régional Gaz. Le plan fournit un aperçu actualisé et détaillé des hubs gaziers dans la région, ainsi que des infrastructures régionales existantes et planifiées. Le plan évalue également les développements en matière de demande, d'offre et de capacité. Et il évalue les besoins actuels et futurs en termes d'investissements dans la région pour renforcer la diversification des sources et la sécurité d'approvisionnement tout en augmentant la liquidité du marché en Belgique, en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse.

### 3. Groupe Fluxys – états financiers 2014 (en IFRS)

En 2014, le périmètre de consolidation a évolué comme suit :

En septembre 2014, Fluxys Europe a acquis une participation complémentaire de 3 % dans la société Trans Adriatic Pipeline (TAP). Le pourcentage total détenu en direct dans cette société par Fluxys Europe s'élève dès lors à 19%. TAP est consolidée par la méthode de mise en équivalence suite à l'influence notable exercée par le groupe depuis l'acquisition de ces 3% complémentaires.

La norme IFRS 11 « Partenariats » est applicable depuis l'exercice 2014. Ainsi, les activités exercées conjointement en Transitgas et TENP KG sont intégrées à concurrence de respectivement 90% et 64,25% dans les états financiers consolidés alors que ces partenariats faisaient l'objet d'une mise en équivalence auparavant. Les états financiers des exercices 2012 et 2013 ont été révisés en conséquence. Les pourcentages d'intégration ne sont pas basés sur les participations détenues dans ces sociétés mais sont basés sur les droits liés aux actifs et les obligations au titre des passifs encourus par le groupe conformément aux capacités réservées dans les installations. Cette méthode permet de mieux refléter les risques et avantages des coparticipants qui ont droit à la

quasi-totalité des avantages économiques découlant des actifs de l'opération tandis que les passifs contractés par l'opération sont acquittés grâce aux flux de trésorerie reçus de la part des coparticipants.

La présentation des états financiers du groupe a été modifiée afin de reprendre les opérations de balancing du réseau ainsi que les achats et ventes de gaz liés à nos besoins opérationnels sur des rubriques distinctes du résultat opérationnel. Ces produits et charges opérationnels peuvent varier de manière importante d'un exercice à l'autre en fonction de l'utilisation du réseau sans cependant impacter fortement le résultat net du groupe. La nouvelle présentation permet d'améliorer la compréhension de l'évolution du chiffre d'affaires et des charges d'exploitation.

La trésorerie investie à plus d'un an dans des obligations ou papier commercial (6,8 millions €) a été reclassée, dans le bilan de la période comparative de 2013, de la rubrique « placements de trésorerie » vers la rubrique « autres actifs financiers non courants » afin de mieux refléter la maturité de ces instruments. Ce reclassement a également été traduit dans le tableau de flux de trésorerie.

### 3.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Compte de résultat consolidé de Fluxys en normes IFRS		En milliers d'euros
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Produits des activités ordinaires	869.855	866.256
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	49.287	78.021
Autres produits opérationnels	21.685	26.351
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-7.915	-4.289
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-64.600	-91.610
Biens et services divers	-178.642	-197.463
Frais de personnel	-135.602	-142.581
Autres charges opérationnelles	-26.614	-14.833
Dotations nettes aux amortissements	-246.525	-234.555
Dotations nettes aux provisions	3.568	19.770
Dépréciations de valeur	-1.902	-1.535
<b>Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>282.595</b>	<b>303.532</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	27.923	39.935
<b>Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt</b>	<b>310.518</b>	<b>343.467</b>
Variation de valeur des instruments financiers	-1.076	3.581
Produits financiers	11.150	7.253
Charges financières	-101.989	-101.954
<b>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</b>	<b>218.603</b>	<b>252.347</b>
Charges d'impôt sur le résultat	-53.308	-61.636
<b>Résultat net de la période</b>	<b>165.295</b>	<b>190.711</b>
Part de Fluxys	129.180	147.039
Part des intérêts minoritaires	36.115	43.672

**Produits des activités ordinaires.** Les produits des activités ordinaires s'élevaient en 2014 à 869.855 k€ contre 866.256 k€ en 2013. Ils se décomposent comme suit :

- 552.025 k€ attribuables aux activités de transport, stockage et terminalling en Belgique et aux activités complémentaires, soit 63,5 % du total des produits des activités ordinaires, et

- 317.830 k€ attribuables aux activités non soumises à la régulation en Belgique et aux activités hors Belgique, soit 36,5 % du total des produits des activités ordinaires.

**Résultat net de la période.** Le résultat net consolidé s'élève en 2014 à 165.295 k€ contre 190.711 k€ en 2013. La diminution du résultat s'explique principalement par la diminution du résultat de FluxSwiss, d'Interconnertor (impact

de la révision du taux d'impôts en 2013) et du résultat des activités régulées en Belgique. Ces dernières sont en effet impactées négativement par la baisse du rendement régulé lié au niveau historiquement bas des taux des OLO. Ces

diminutions ont été atténuées par une meilleure contribution de Fluxys Deutschland dont les installations ont été complètement mises en service fin 2013, ainsi que par l'effet favorable des gains d'efficience.

Etat consolidé du résultat global	En milliers d'euros	
	<b>31-12-2014</b>	<b>31-12-2013</b>
		<b>Révisé</b>
<b>Résultat net de la période</b>	<b>165.295</b>	<b>190.711</b>
<b>Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</b>		
Ecart actuariels sur les avantages du personnel	-13.899	9.760
Charges d'impôt sur ces écarts	4.715	-3.326
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence	-776	-633
<b>Eléments qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</b>		
Investissements nets à l'étranger - Ecart de conversion	31.139	-15.412
Investissements nets à l'étranger - Instruments de couverture	-7.824	7.000
Instruments de couverture des flux de trésorerie	-18.044	14.908
Charges d'impôt sur les autres éléments du résultat global	5.997	-4.434
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Instruments de couverture des flux de trésorerie	-578	-62
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>730</b>	<b>7.801</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>166.025</b>	<b>198.512</b>
Part de Fluxys	128.337	151.686
Part des intérêts minoritaires	37.688	46.826

**Etat du résultat global consolidé.** Les autres éléments du résultat global enregistrent les variations de la juste valeur des instruments acquis en vue de couvrir le risque de change encouru par le groupe dans ses investissements en CHF et en GBP. Ils comptabilisent également

les variations de la juste valeur des instruments destinés à convertir le taux d'intérêt variable d'emprunts conclus en un taux fixe. Ils reprennent enfin les écarts actuariels sur les avantages du personnel.

## 3.2 BILAN CONSOLIDÉ

Actif du bilan consolidé de Fluxys en normes IFRS		En milliers d'euros		
	31-12-2014	31-12-2013 révisé	01-01-2013 révisé	
<b>I. Actifs non courants</b>	<b>5.131.864</b>	<b>5.191.990</b>	<b>5.032.482</b>	
Immobilisations corporelles	3.735.331	3.843.154	3.857.544	
Immobilisations incorporelles	656.715	695.970	748.015	
Goodwill	1.924	1.924	1.924	
Participations mises en équivalence	553.162	393.580	276.669	
Autres actifs financiers	31.281	65.373	22.911	
Créances de location-financement	16.641	19.975	22.850	
Prêts et créances	119.803	153.774	101.473	
Actifs d'impôt différé	0	0	1.096	
Autres actifs non courants	17.007	18.240	0	
<b>II. Actifs courants</b>	<b>934.017</b>	<b>569.745</b>	<b>895.244</b>	
Stocks	32.748	49.407	53.787	
Autres actifs financiers courants	0	525	256	
Créances de location-financement	3.334	2.874	4.715	
Actifs d'impôt exigible	14.514	11.204	18.731	
Clients et autres débiteurs	129.409	107.447	94.829	
Placements de trésorerie	503.069	194.176	11.056	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	232.881	183.851	593.718	
Autres actifs courants	18.062	20.261	7.985	
Actifs détenus en vue de la vente	0	0	110.167	
<b>Total de l'actif</b>	<b>6.065.881</b>	<b>5.761.735</b>	<b>5.927.726</b>	

**Actifs non courants.** Les actifs corporels comprennent les immobilisations de transport (Belgique, Allemagne, Suisse et notre quote-part dans la liaison entre les Pays-Bas et le Royaume-Uni), de stockage à Loenhout et de terminalling à Zeebrugge.

Les immobilisations incorporelles sont en grande partie issues des regroupements d'entreprises, et plus particulièrement de l'affectation d'une quote-part du prix payé à la valeur économique de la clientèle des sociétés achetées, de même qu'aux actifs incorporels que constituent les licences de gestionnaire du réseau de transport,

de stockage de gaz et de l'installation du terminal GNL de Zeebrugge.

La rubrique 'Participations mises en équivalence' comprend principalement les participations dans les sociétés Interconnector (UK) Ltd, TAP et Dunkerque LNG.

**Actifs courants.** L'émission de l'emprunt obligataire privé (voir commentaires sur les passifs portant intérêts) d'un montant nominal de 350 millions € explique le niveau temporairement élevé des placements et de la trésorerie du groupe à fin décembre 2014.

<b>Passif du bilan consolidé de Fluxys en normes IFRS</b>		En milliers d'euros		
	<b>31-12-2014</b>	<b>31-12-2013</b>	<b>01-01-2013</b>	
		<b>révisé</b>	<b>révisé</b>	
<b>I. Capitaux propres</b>	<b>2.190.168</b>	<b>2.177.896</b>	<b>2.128.731</b>	
Capitaux propres des actionnaires de la maison mère	1.879.412	1.870.730	1.827.225	
<i>Capital social et primes d'émission</i>	1.779.472	1.779.472	1.776.899	
<i>Résultats non distribués et autres réserves</i>	89.669	104.239	52.041	
<i>Ecarts de conversion</i>	10.271	-12.981	-1.715	
Intérêts minoritaires	310.756	307.166	301.506	
<b>II. Passifs non courants</b>	<b>3.139.070</b>	<b>3.305.418</b>	<b>3.361.448</b>	
Passifs portant intérêts	2.406.390	2.582.280	2.614.226	
Provisions	10.392	11.757	14.090	
Provisions pour avantages du personnel	67.721	50.828	48.066	
Autres passifs financiers non-courants	26.104	7.229	20.967	
Passifs d'impôt différé	628.463	653.324	664.099	
<b>III. Passifs courants</b>	<b>736.643</b>	<b>278.421</b>	<b>437.547</b>	
Passifs portant intérêts	580.737	138.210	187.585	
Provisions	7.945	8.009	17.869	
Provisions pour avantages du personnel	4.112	3.550	3.350	
Autres passifs financiers courants	2.172	326	111	
Passifs d'impôt exigible	25.155	42.837	81.587	
Fournisseurs et autres créditeurs	101.940	81.301	101.405	
Autres passifs courants	14.582	4.188	3.740	
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	0	0	41.900	
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>6.065.881</b>	<b>5.761.735</b>	<b>5.927.726</b>	

**Capitaux propres.** (Voir tableau ci-dessous 'Variation des capitaux propres')

**Passifs portant intérêts.** Afin de refinancer un emprunt obligataire qui viendra à échéance en 2015, Fluxys Belgium a procédé avec succès à un placement privé d'obligations, en fin novembre 2014, pour une valeur nominale

totale de 350 millions €. Ce placement privé est divisé en deux tranches :

- une tranche de 250 millions € sur 15 ans dont le prix est fixé à 2,802% et venant à échéance en novembre 2029 ;
- une tranche de 100 millions € sur 20 ans dont le prix est fixé à 3,29% et venant à échéance en novembre 2034.

### 3.3 ÉTAT RÉSUMÉ DES VARIATION DE CAPITAUX PROPRES

Variation des capitaux propres		En milliers d'euros	
	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2013 révisé</b>	<b>1.870.730</b>	<b>307.166</b>	<b>2.177.896</b>
1. Résultat global de l'exercice	128.337	37.688	166.025
2. Dividendes distribués	-119.655	-30.478	-150.133
3. Variations de périmètre	0	0	0
4. Augmentations/réductions de capital	0	-3.620	-3.620
5. Autres variations	0	0	0
<b>SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2014</b>	<b>1.879.412</b>	<b>310.756</b>	<b>2.190.168</b>

Au 31 décembre 2014, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,74 % : Publigaz
- 19,97 % : Caisse de dépôt et placement du Québec
- 2,14 % : SFPI
- 0,15 % : personnel et management

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 310.756 k€, représentant principalement les 10,03 % que les minoritaires détiennent dans Fluxys Belgium SA et ses filiales ainsi que les 49,8 % et les 5,0 % que les minoritaires détiennent respectivement dans les sociétés FluxSwiss et Huberator.



### 3.4 TABLEAU CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Tableau résumé des flux de trésorerie		En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013	révisé
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>	<b>183.851</b>	<b>593.718</b>	
Flux issus des activités opérationnelles (1)	535.018	444.408	
Flux issus des activités d'investissement (2)	-210.863	-344.656	
Flux issus des activités de financement (3)	-277.616	-506.028	
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>46.539</b>	<b>-406.276</b>	
Ecart de conversion sur trésorerie et équivalents de trésorerie	2.491	-3.591	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>232.881</b>	<b>183.851</b>	

(1) Le flux des activités opérationnelles comprend également la variation du besoin en fonds de roulement.

(2) Ce montant tient compte des désinvestissements réalisés.

(3) Ces flux comprennent les dividendes payés.

### 3.5 RÉSULTATS SOCIAUX DES FILIALES

**Fluxys Belgium SA (filiale consolidée – participation Fluxys 89,97 %).** Fluxys Belgium est le gestionnaire indépendant des infrastructures de transport et de stockage de gaz naturel en Belgique. Les fonds propres de Fluxys Belgium s'élevaient à 764,3 millions € au 31 décembre 2014, contre 810,1 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à 47,8 millions €, contre 55,7 millions € en 2013.

**Fluxys LNG SA (filiale consolidée – participation Fluxys Belgium 99,99 %, participation Flux Re 0,01 %).** Fluxys LNG est propriétaire et gestionnaire du Terminal GNL à Zeebrugge et commercialise la capacité du Terminal ainsi que les services annexes. Les fonds propres de Fluxys LNG s'élevaient à 209,4 millions € au 31 décembre 2014, contre 216,8 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à 14,4 millions €, contre 13,9 millions € en 2013.

**Flux Re (filiale consolidée – participation Fluxys Belgium 100 %).** Flux Re est une société de réassurance de droit luxembourgeois constituée en octobre 2007. Les fonds propres de Flux Re s'élevaient à 4,8 millions € au 31 décembre 2014, tout comme à fin 2013.

**Fluxys Finance SA (filiale consolidée – participation Fluxys 99,999 % et participation Fluxys Europe 0,001 %).** Fluxys Finance a pour mission de gérer la trésorerie du groupe Fluxys de manière consolidée, de pourvoir aux besoins de financement du groupe et de gérer les risques financiers à tous les niveaux du groupe. Les fonds propres de Fluxys Finance s'élevaient à 122,7 millions € au 31 décembre 2014, contre 122,3 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à 8,2 millions €, contre 5,7 millions € en 2013.

**Fluxys Europe BV (filiale consolidée – participation Fluxys 100 %).** Fluxys Europe est une société de droit néerlandais. Fluxys regroupe dans Fluxys Europe ses activités non régulées en Belgique et ses activités à l'étranger. Les fonds propres de Fluxys Europe s'élevaient à 419,5 millions € au 31 décembre 2014, contre 408,6 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à 50,9 millions €, contre 51,5 millions € en 2013.

**Fluxys BBL BV (filiale consolidée - participation Fluxys Europe 100 %).** Fluxys BBL est une société de droit néerlandais. La société détient une participation de 20 % dans la société BBL Company VOF, qui exploite et commercialise le gazoduc sous-marin entre Bacton et Balgzand. Les fonds propres de Fluxys BBL s'élevaient à 56,5 millions € au 31 décembre 2014, contre 46,3 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à 10,1 millions €, contre 9,2 millions € en 2013.

**FluxSwiss SAGL (filiale consolidée – participation Fluxys Europe 50,2 %).** FluxSwiss est une société de droit suisse. La société est propriétaire à 46 % de Transitgas AG et a, en tant que gestionnaire de réseau de transport indépendant, le droit de commercialiser 90 % des capacités dans la canalisation Transitgas. Les fonds propres de FluxSwiss s'élevaient à 419,8 millions CHF au 31 décembre 2014, contre 431,8 millions CHF l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à 28,9 millions CHF contre 40,9 millions CHF en 2013.

**Fluxys TENP GmbH (filiale consolidée – participation Fluxys Europe 100 %).** Fluxys TENP est une société de droit allemand. La société détient une participation de 49 % dans le propriétaire de la canalisation TENP, TENP KG, et une participation de 50 % dans TENP GmbH, qui assure la gestion de la canalisation. Fluxys TENP a, en tant que gestionnaire de réseau de transport indépendant, le droit de commercialiser 64,25 % des capacités dans la canalisation TENP. Les fonds propres de Fluxys TENP s'élèvent à 51,5 millions € au 31 décembre 2014, contre 49,4 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à 8,0 millions €, contre 4,1 millions € en 2013.

**Fluxys Deutschland GmbH (filiale consolidée – participation Fluxys Europe 100 %).** Fluxys Deutschland est une entreprise de droit allemand, dans laquelle est reprise la participation de 23,87 % dans la North European Gas Pipeline (NEL). Les fonds propres de Fluxys Deutschland s'élèvent à 107,3 millions € au 31 décembre 2014, contre 98,9 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à 8,4 millions €, contre -4,5 millions € en 2013.

**Gas Management Services Limited (filiale consolidée – participation Fluxys Europe 100 %).** Tous les acteurs de la chaîne du gaz naturel, des producteurs aux consommateurs finaux en passant par les importateurs de GNL, les négociants et les fournisseurs, peuvent sous-traiter le suivi des nominations pour leurs mouvements et transferts de gaz naturel en faisant appel aux services opérationnels de support de Gas Management Services Limited (GMSL). Les fonds propres de GMSL s'élèvent à 3,9 millions GBP au 31 décembre 2014, comparé à 4,4 million GBP l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à 3,8 millions GBP, contre 3,9 millions GBP en 2013.

**Huberator (filiale consolidée – participation Fluxys Europe 90 %).** Huberator est l'opérateur de Zeebrugge Beach et du Zeebrugge Trading Point (ZTP) et propose un ensemble de services aux entreprises négociant des volumes de gaz. Notons que les activités de hub en Belgique seront régulées à partir de 2016. Les fonds propres de Huberator s'élèvent à 0,4 millions € au 31 décembre 2014 tout comme l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à 4,4 millions €, identique à celui de 2013.

**Finpipe (filiale consolidée- participation Fluxys SA 99% et Fluxys Finance 1%).**

Finpipe est la société qui donne l'installation RTR en leasing financier à Fluxys Belgium. Ce contrat prévoit une option d'achat en 2015. Les fonds propres de Finpipe s'élèvent à 12,4 million € au 31 décembre 2014, contre 12,4 million € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à 2,8 millions €, contre 2,8 millions € en 2013.

**Dunkerque LNG SAS (participation mise en équivalence – participation Fluxys Europe 25 %).**

Dunkerque LNG SAS est une société de droit français propriétaire du terminal GNL en cours de construction à Dunkerque. Les fonds propres de Dunkerque LNG s'élèvent à 726,5 millions € au 31 décembre 2014, contre 344,9 millions € l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à -14,4 millions €, contre -20,9 millions € en 2013.

**Gaz-Opale SAS (participation mise en équivalence – participation Fluxys Europe 49 %, participation Dunkerque LNG 51 %).**

Gaz-Opale est une société de droit français créée par Fluxys Europe et Dunkerque LNG en vue de l'exploitation du terminal GNL. Les fonds propres de Gaz-Opale s'élèvent à 0,4 million € au 31 décembre 2014 contre 0,2 millions € l'année précédente.

**Interconnector (UK) Limited (participation mise en équivalence – participation Fluxys Europe 25 %).**

Interconnector (UK) Limited (IUK), une entreprise de droit britannique fondée en 1994, gère la canalisation de gaz naturel sous-marine de 235 kilomètres et les terminaux d'atterrissage à Bacton (Royaume-Uni) et à Zeebrugge pour le transport bidirectionnel de gaz naturel entre les marchés britannique et d'Europe continentale. Les fonds propres d'Interconnector s'élèvent à 47,7 millions GBP au 31 décembre 2014, contre 49,2 millions GBP l'année précédente. Le résultat net de l'exercice 2014 s'élève à 90,0 millions GBP, contre 90,7 millions GBP en 2013.

**Gasbridge 1 et Gasbridge 2 (Gasbridge 1 filiale consolidée & Gasbridge 2 participation mise en équivalence – participation Fluxys Europe de 50 % dans chacune).**

Gasbridge 1 et Gasbridge 2 ont été créées pour acquérir avec Snam des participations dans Interconnector (UK), Huberator et Interconnector Zeebrugge Terminal. Gasbridge 1 et 2 détiennent ensemble une participation de 31,5 % dans Interconnector (UK). Les fonds propres de chacune des Gasbridges s'élèvent à 127 millions € au 31 décembre 2014. Le résultat net de l'exercice 2014 pour chacune des Gasbridges s'élève à 16,7 millions €.

**Tap (participation mise en équivalence – participation Fluxys Europe 19%).** Fluxys Europe a acquis en septembre 2014 une participation complémentaire de 3 % dans la société 'Trans Adriatic Pipeline' (TAP). Le pourcentage total détenu en direct dans cette société par Fluxys Europe s'élève dès lors à 19%. TAP est une infrastructure qui acheminera du gaz d'Azerbaïdjan vers l'Europe via le corridor sud-européen. Cette participation est mise en équivalence suite à l'influence notable exercée par le groupe depuis l'acquisition des 3% complémentaires en septembre 2014.

**C4Gas (filiale non consolidée – participation Fluxys Europe 10 %).** C4Gas est une société anonyme gérée conjointement avec GDF Suez. Cette filiale a pour mission d'améliorer les achats ainsi que l'efficacité de la chaîne de livraison dans le secteur de l'industrie du transport gazier en Europe. L'entreprise fournit des services à valeur ajoutée, tant à des fournisseurs qu'à des acheteurs de produits et de services pour l'industrie gazière.

#### 4. Fluxys SA – Résultats 2014 (en normes belges)

Le résultat net de Fluxys s'élève à 123.883 k€, contre 125.953 k€ l'année précédente. Le résultat de l'exercice est essentiellement constitué par les dividendes versés par Fluxys Belgium (83.447 k€), Fluxys Europe (40.000 k€) et Fluxys Finance (5.415 k€).

Si la proposition d'affectation du résultat est acceptée par l'Assemblée générale, le dividende brut total s'élèvera à 125.679 k€ pour l'exercice 2014.

#### 5. Perspectives pour 2015

Compte tenu de la poursuite du développement de ses activités et, sauf circonstances imprévues, Fluxys s'attend, à OLO constant, à

pouvoir distribuer, au terme de l'exercice 2015, un dividende au moins équivalent au dividende récurrent de 2014.

## 6. Principaux risques, incertitudes et opportunités

### 6.1 CADRE DE REFERENCE

**Aspects légaux.** Fluxys est une société constituée en Belgique, et est donc soumise à la législation belge. Outre ses statuts, Fluxys a élaboré une Charte de gouvernement d'entreprise qui décrit, dans le respect de la législation belge, son fonctionnement. Entre autres, la Charte de gouvernement d'entreprise contient un règlement d'ordre intérieur pour le Comité d'audit et le Comité de nomination et de rémunération créés au sein du Conseil d'administration.

**Code de bonne conduite.** Par ailleurs, Fluxys a élaboré un Code de bonne conduite décrivant les principes d'intégrité, d'éthique et de conduite générale applicables à tous les employés de l'organisation.

### 6.2 MISE EN ŒUVRE GÉNÉRALE

**Ligne directrice.** Fluxys a développé un système de gestion des risques sur la base du référentiel COSO. Une ligne directrice décrit les activités de gestion des risques devant être réalisées, le moment où elles doivent avoir lieu, et les responsables de ces activités.

Un *risk owner* a été désigné dans chaque filiale. Chaque année, ce *risk owner* doit informer le *risk manager* de Fluxys du statut des risques identifiés, des plans d'action en cours pour

réduire si nécessaire les risques à un niveau acceptable, et des nouveaux risques. L'impact de tous les risques est évalué soit semi-quantitativement (impact en pourcentage de l'EBITDA), soit qualitativement (impact sur la réputation). Outre l'évaluation de l'impact, une estimation de la probabilité d'occurrence du risque est également réalisée.

Les risques sont regroupés en trois catégories :

1. Les risques inacceptables, c'est-à-dire les risques présentant souvent une probabilité d'occurrence et un impact élevés ; ces risques doivent être atténués / mitigés pour réduire soit leur probabilité d'occurrence, soit leur impact, soit les deux. Pour chacun de ces risques, le *business unit manager* et/ou le *risk owner* examinent les possibilités de mitiger ces risques et un plan d'action est établi pour réduire le risque.
2. Les risques moyens, c'est-à-dire les risques nécessitant un suivi étroit des mesures mises en œuvre pour réduire les risques. Des mesures supplémentaires peuvent s'avérer souhaitables et doivent être envisagées sous deux angles : le coût par rapport à la réduction de la probabilité d'occurrence ou de l'impact, et la faisabilité technique.
3. Les risques faibles, c'est-à-dire les risques présentant un faible impact et/ou une faible probabilité d'occurrence. Pour ces risques, un suivi étroit des mesures mises en œuvre est en principe suffisant, et aucune mesure

supplémentaire ne sera requise si le risque est acceptable. Cependant, les principes d'amélioration continue s'appliquent également à ces risques.

Outre la mise à jour annuelle du registre des risques, des informations relatives aux risques et aux plans d'action visant à réduire les risques sont partagées avec le département Audit interne pour que ce dernier puisse suivre l'efficacité et l'efficience des mesures de mitigation. Enfin, chaque trimestre, toutes les filiales doivent rendre compte de toutes les procédures judiciaires en cours ou récentes, avec une estimation de leur impact et de leur issue probable, afin que les actions et les dispositions nécessaires puissent être prises.

**Reporting au Comité d'audit.** Chaque année, le Comité d'audit est informé de la méthode de gestion des risques, et les principaux risques ainsi que les mesures de mitigation sont expliqués.

### 6.3 APERÇU DES PRINCIPAUX DOMAINES DE RISQUE

**Croissance des activités.** Afin d'assurer sa croissance et sa rentabilité sur un marché gazier européen qui connaît une évolution rapide, Fluxys entend saisir des opportunités d'investissement dans des projets de réseaux ou de canalisations, nouveaux ou existants. De tels projets peuvent comporter différents types de risques et d'incertitudes, tels que des différences de culture d'entreprise, de services,

de régulation, de marché ainsi que des risques opérationnels et techniques. Pour chaque projet, Fluxys procède à une analyse approfondie des risques. Les risques liés aux projets auxquels participe Fluxys ne sont pas plus importants que le profil de risque accepté par les actionnaires.

La dynamique de marché est également porteuse de nombreuses opportunités. Aussi, le poids de Zeebrugge en tant que nœud logistique se verra davantage renforcé grâce aux nouvelles capacités créées entre Dunkerque et Zeebrugge. En ce qui concerne le projet TAP, un *Intergovernmental Agreement* (IGA) entre la Suisse, l'Italie, l'Albanie et la Grèce et un *Host Government Agreement* (HGA) avec l'Albanie et la Grèce ont été conclus. Ces traités confèrent au projet TAP une portée nationale et une forme importante de protection, notamment en matière de tracé ou d'impôts. Pour le développement de ses activités, Fluxys recherche des partenaires financiers et industriels solides avec lesquels coopérer, tels que GIP et Snam.

**Risques d'investissements échoués.** Compte tenu de la situation actuelle du marché, tant le transport que le stockage de gaz naturel sont sous pression, ce qui a un impact sur les capacités effectivement réservées. Dans ce contexte, Fluxys et ses filiales veillent à rendre leur offre de services encore plus attractive et à maintenir des tarifs aussi compétitifs que possible.

- La situation économique générale étant difficile en Europe, la demande de gaz naturel

est en baisse. Par conséquent, certains projets de nouveaux raccordements au réseau de Fluxys Belgium sont reportés.

- Moins de contrats de transport à long terme et davantage de contrats de transport à court terme sont conclus. La conséquence de cette évolution est que les investissements dans le réseau ne sont plus couverts par des contrats à long terme. Fluxys réduit ce risque autant que possible, d'une part en suivant le marché de près et en organisant des actions de marketing ciblées, d'autre part en proposant des tarifs compétitifs.
- Les centrales électriques au gaz naturel doivent essuyer la rude concurrence d'autres moyens de production électrique (énergies renouvelables et charbon) dans un contexte où le prix des certificats de CO<sub>2</sub> est trop faible. Par conséquent, plusieurs centrales existantes ont dû fermer de manière temporaire ou définitive et des projets de nouvelles centrales sont gelés, ce qui a évidemment un impact sur la capacité réservée.
- S'agissant des contrats annuels, l'activité de stockage de Fluxys Belgium doit faire face à une concurrence particulièrement féroce qui trouve son origine dans la multiplication des offres de stockage et des autres sources de flexibilité en Europe, notamment en raison du trop faible écart de prix du gaz naturel entre l'été et l'hiver.

**Intégrité du réseau et de l'infrastructure ICT.** Afin de pouvoir exploiter de manière sûre et continue le réseau gazier en Belgique, en Allemagne et en Suisse, Fluxys doit, en tant qu'organisation, prendre de nombreuses

mesures. En effet, un risque non négligeable pèse sur la sécurité, notamment un risque d'endommagement du réseau et des installations à la suite de travaux réalisés par des tiers, ou encore un risque d'endommagement dû à la corrosion ou des incidents lors d'activités d'entretien. Un risque spécifique en matière d'activités opérationnelles est lié à la sécurité informatique (disponibilité et *cyber security*). Le bon fonctionnement du réseau dépend de plus en plus des systèmes ICT. Voilà pourquoi Fluxys prend les mesures de précaution nécessaires pour maintenir ces systèmes dans des conditions optimales et les protéger contre les menaces extérieures.

**Cadre réglementaire.** Le groupe Fluxys opère dans un secteur toujours plus réglementé. En Belgique, Fluxys Belgium et Fluxys LNG sont soumises à la Loi Gaz (loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations, telle que modifiée ultérieurement). Les activités de transport et de stockage de gaz naturel ainsi que celles du Terminal GNL sont régulées en Belgique. Les filiales situées dans le reste de l'Union européenne sont soumises au cadre réglementaire du pays d'établissement.

Tant pour les activités en Belgique que pour les activités dans le reste de l'Union européenne, le cadre réglementaire est fortement influencé par le droit européen (essentiellement la directive européenne 2009/73/CE concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel et le règlement européen 715/2009 concernant les conditions d'accès aux réseaux



de transport de gaz naturel), dont tient compte Fluxys. Toute modification du cadre réglementaire applicable au groupe Fluxys est dès lors susceptible d'influencer ses activités, sa situation financière et ses résultats.

**Risque de change.** Une partie des flux de trésorerie actuels du groupe Fluxys est échangée dans des devises autres que l'euro, principalement en CHF et GBP. Étant donné que l'euro est la devise de base du groupe Fluxys, une variation du taux de change entre l'euro et les flux de trésorerie dans des devises étrangères pourrait affecter le compte de résultat et le bilan consolidé de Fluxys lorsque ces devises sont converties en euro. Conformément à la politique financière du groupe, Fluxys veille toutefois à couvrir au maximum ces risques au moyen d'instruments financiers, tels que les *foreign exchange swaps*, les *forwards* et les *cross currency rate swaps*. Ces instruments financiers sont enregistrés autant que possible selon les principes du *hedge accounting* en vue de limiter l'impact comptable des variations du taux de change sur le compte de résultat.

**Risque d'intérêt.** Une partie des financements actuels du groupe Fluxys a été conclue à un taux d'intérêt variable. Une variation des taux d'intérêt pourrait influencer le compte de résultat de Fluxys. Conformément à la politique financière du groupe, Fluxys veille toutefois à couvrir au maximum ces risques au moyen

d'instruments financiers tels que les *interest rate swaps*. En Suisse, les taux d'intérêts à payer sur la dette ont un taux plancher de 0 % qui n'est pas reflété dans la couverture IRS.

**Risque de contrepartie.** Les excédents de trésorerie des filiales du groupe Fluxys sont placés auprès de Fluxys Finance dans le cadre de conventions de *cash pooling*. Au niveau de Fluxys Finance, le risque de défaillance d'une contrepartie est très limité. En effet, les excédents de trésorerie sont placés par Fluxys Finance soit auprès d'institutions financières de premier plan, soit sous la forme d'instruments financiers mis en place par des émetteurs bénéficiant de notations de haut niveau, soit enfin dans des instruments financiers d'émetteurs dont l'actionnariat public majoritaire est un gouvernement solvable ou qui bénéficient de la garantie d'un État européen solvable.

Pour maîtriser le risque d'insolvabilité de ses clients, Fluxys accomplit elle-même une analyse de crédit de ses clients sur le plan de la rentabilité, de la liquidité et de la solvabilité. Cette analyse est complétée par des informations sur des évaluations de crédit externes lorsque celles-ci sont disponibles. La solidité financière et la solvabilité des fournisseurs importants sont également étudiées avec attention afin de garantir la coopération à long terme.

## 7. Recherche et développement

Durant l'exercice écoulé, Fluxys a participé à des projets de recherche et de développement portant sur l'exploitation sûre des canalisations et des installations de gaz naturel, la conception d'installations, les applications informatiques pour les clients et de nouvelles applications pour le gaz naturel. Depuis 2012, une attention croissante est portée au développement de nouvelles niches pour l'utilisation du gaz naturel.

### **Terminaux de soutage GNL dans le Port d'Anvers.**

Fluxys a réalisé une étude pour le compte du Port d'Anvers. Celle-ci avait pour objectif de répertorier, pour différents endroits proches d'entreprises Seveso dans le port, les aspects de sécurité en cas d'installation de terminaux de soutage de GNL destinés au ravitaillement de navires.

### **Injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel.**

Le biogaz est un gaz obtenu à partir de déchets végétaux. À l'instar du gaz naturel, il est essentiellement composé de méthane. Fluxys Belgium participe à différents groupes de travail qui étudient quelle composition le biométhane doit avoir pour pouvoir être injecté dans un réseau de canalisations. Ils examinent également quel serait l'impact de l'injection de biométhane mélangé au gaz naturel dans le réseau de gaz naturel.

**Power-to-gas.** Le *Power-to-gas* est une technologie qui permet de convertir l'électricité en hydrogène ou en gaz naturel de synthèse. En convertissant l'électricité en une autre forme d'énergie, le *Power-to-gas* offre une solution particulièrement intéressante au problème de stockage de l'électricité : si les éoliennes tournent à plein régime alors que la demande d'électricité est faible, par exemple, l'excédent d'énergie pourrait être stocké dans l'infrastructure de gaz sous forme d'hydrogène ou de gaz naturel de synthèse. À l'heure actuelle, le stockage de grandes capacités d'électricité n'est pas faisable d'un point de vue économique. Fluxys collabore avec des partenaires au développement de la technologie *power-to-gas* :

- Fluxys participe à une étude HIPS (*Hydrogen in Pipeline Systems*) du *Groupe européen de Recherches gazières* (GERG) visant à déterminer la concentration d'hydrogène pouvant être autorisée dans les différents réseaux de gaz naturel.
- En Belgique, Fluxys a entamé une étude avec différents partenaires flamands en vue d'informer les pouvoirs publics flamands des différents aspects du *power-to-gas*. Ils proposeront également des mesures d'accompagnement qui devront permettre d'accélérer l'arrivée de la technologie *power-to-gas* sur le marché. Dans ce cadre, les partenaires bénéficient du soutien de l'agence flamande *Agentschap Ondernemen*.

## 8. Bonne gouvernance

### 8.1. MODIFICATION DES ORGANES DE GESTION

#### Composition du Conseil d'administration

Sur avis du Comité de nomination et de rémunération, Renaud Moens a été coopté par le Conseil d'administration du 24 septembre 2014 pour poursuivre le mandat de Jean-Jacques Cayeman. Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 11 mai 2016.

#### Management team

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, Pascal De Buck, CEO et Président du Comité de direction de la filiale Fluxys Belgium, exerce la fonction de Deputy Chief Executive Officer chez Fluxys. Walter Peeraer reste administrateur délégué et Chief Executive Officer de la société mère Fluxys.

Le 31 janvier 2014, il a été décidé conjointement de mettre un terme à la collaboration entre Fluxys et Jean-Luc Vandebroek, Chief Financial Officer de Fluxys et de Fluxys Belgium. Depuis, Paul Tummers exerce la fonction de CFO chez Fluxys et Fluxys Belgium (*ad interim* entre le 1<sup>er</sup> février et le 31 mars 2014) et la management team de Fluxys se compose de Pascal De Buck, Peter Verhaeghe et Paul Tummers.

### 8.2. REMUNERATION

Les membres du Conseil d'administration exercent tous un mandat non rémunéré, à l'exception de l'administrateur délégué.

En 2014, la rémunération de Walter Peeraer en tant qu'administrateur délégué de Fluxys était de :

Salaire de base	€ 351 000
Rémunération variable	€ 210 600
Pension	€ 153 183
<u>Autres composantes</u>	<u>€ 20 579</u>
Total	€ 735 362

En 2014, Walter Peeraer a également exercé la fonction de Président du Comité de direction et de Chief Executive Officer de la filiale Fluxys Belgium. Sa rémunération totale dans le groupe Fluxys s'est élevée à 735 362 € en 2014, dont 471 854 € pour sa fonction au sein de la filiale Fluxys Belgium.

À sa demande expresse, Walter Peeraer a renoncé à 10 % de sa rémunération de base totale pour 2014 et 10 % de sa rémunération variable totale en 2014. Faisant suite à la cessation des fonctions de Walter Peeraer chez Fluxys Belgium, son contrat Multi-employer a été adapté avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Walter Peeraer est, en tant qu'administrateur délégué et CEO, assisté par une management team de 3 membres. Dans le cadre de leur contrat Multi-employer, les membres de la management team sont rémunérés en partie pour leurs prestations chez Fluxys et en partie

pour leurs prestations au sein de la filiale Fluxys Belgium, selon des proportions spécifiques déterminées en fonction de leurs activités.





## II. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN IFRS



© HAPPYDAY – JEAN-LOUIS BURNOD





## 1. Renseignements de caractère général concernant la société

**Dénomination et siège social.** Le siège social de la société mère Fluxys SA est situé en Belgique à 1040 Bruxelles, Avenue des Arts 31.

**Activités du groupe.** Les activités du groupe Fluxys se répartissent essentiellement en deux pôles.

Le premier a essentiellement pour activités le transport, le stockage de gaz naturel et les services de Terminalling de gaz naturel liquéfié (GNL) en Belgique. Outre ces activités soumises à la Loi Gaz<sup>3</sup>, il assure également des services supplémentaires liés aux activités décrites ci-dessus.

Le second pôle assure les activités qui se situent à l'étranger ainsi que les activités non régulées en Belgique.

Nous renvoyons le lecteur aux chapitres spécifiques du rapport de gestion pour plus d'informations sur ces activités.

---

<sup>3</sup> Loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations telle que modifiée ultérieurement.

## 2. Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS

### A. Bilan consolidé

Bilan consolidé		En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2014	31-12-2013 révisé*	01-01-2013 révisé*
<b>I. Actifs non courants</b>		<b>5.131.864</b>	<b>5.191.990</b>	<b>5.032.482</b>
Immobilisations corporelles	12	3.735.331	3.843.154	3.857.544
Immobilisations incorporelles	13	656.715	695.970	748.015
Goodwill	14	1.924	1.924	1.924
Participations mises en équivalence	15	553.162	393.580	276.669
Autres actifs financiers	16/33	31.281	65.373	22.911
Créances de location-financement	17/33	16.641	19.975	22.850
Prêts et créances	18/33	119.803	153.774	101.473
Actifs d'impôt différé	28	0	0	1.096
Autres actifs non courants	27	17.007	18.240	0
<b>II. Actifs courants</b>		<b>934.017</b>	<b>569.745</b>	<b>895.244</b>
Stocks	19	32.748	49.407	53.787
Autres actifs financiers courants	33	0	525	256
Créances de location-financement	17/33	3.334	2.874	4.715
Actifs d'impôt exigible	20	14.514	11.204	18.731
Clients et autres débiteurs	21/33	129.409	107.447	94.829
Placements de trésorerie	22/33	503.069	194.176	11.056
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22/33	232.881	183.851	593.718
Autres actifs courants	23	18.062	20.261	7.985
Actifs détenus en vue de la vente		0	0	110.167
<b>Total de l'actif</b>		<b>6.065.881</b>	<b>5.761.735</b>	<b>5.927.726</b>

\* Voir Note 1.E. pour l'explication relative aux reclassements des chiffres comparatifs.

Bilan consolidé		En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2014	31-12-2013 révisé*	01-01-2013 révisé*
<b>I. Capitaux propres</b>	24	<b>2.190.168</b>	<b>2.177.896</b>	<b>2.128.731</b>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la maison-mère		1.879.412	1.870.730	1.827.225
<i>Capital social et primes d'émission</i>		1.779.472	1.779.472	1.776.899
<i>Résultats non distribués et autres réserves</i>		89.669	104.239	52.041
<i>Ecart de conversion</i>		10.271	-12.981	-1.715
Intérêts minoritaires		310.756	307.166	301.506
<b>II. Passifs non-courants</b>		<b>3.139.070</b>	<b>3.305.418</b>	<b>3.361.448</b>
Passifs portant intérêts	25/33	2.406.390	2.582.280	2.614.226
Provisions	26	10.392	11.757	14.090
Provisions pour avantages du personnel	27	67.721	50.828	48.066
Autres passifs financiers non-courants	33	26.104	7.229	20.967
Passifs d'impôt différé	28	628.463	653.324	664.099
<b>III. Passifs courants</b>		<b>736.643</b>	<b>278.421</b>	<b>437.547</b>
Passifs portant intérêts	25/33	580.737	138.210	187.585
Provisions	26	7.945	8.009	17.869
Provisions pour avantages du personnel	27	4.112	3.550	3.350
Autres passifs financiers courants	33	2.172	326	111
Passifs d'impôt exigible	29	25.155	42.837	81.587
Fournisseurs et autres créiteurs	30/33	101.940	81.301	101.405
Autres passifs courants	31	14.582	4.188	3.740
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente		0	0	41.900
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>6.065.881</b>	<b>5.761.735</b>	<b>5.927.726</b>

\* Voir Note 1.E. pour l'explication relative aux reclassements des chiffres comparatifs.

## B. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2014	31-12-2013 révisé*
Produits des activités ordinaires	4	869.855	866.256
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	1e	49.287	78.021
Autres produits opérationnels	5	21.685	26.351
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	6	-7.915	-4.289
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	1e	-64.600	-91.610
Biens et services divers	6	-178.642	-197.463
Frais de personnel	6	-135.602	-142.581
Autres charges opérationnelles	6	-26.614	-14.833
Dotations nettes aux amortissements	6	-246.525	-234.555
Dotations nettes aux provisions	6	3.568	19.770
Dépréciations de valeur	6	-1.902	-1.535
<b>Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>		<b>282.595</b>	<b>303.532</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	9	27.923	39.935
<b>Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt</b>		<b>310.518</b>	<b>343.467</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers	8	-1.076	3.581
Produits financiers	7	11.150	7.253
Charges financières	8	-101.989	-101.954
<b>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</b>		<b>218.603</b>	<b>252.347</b>
Charges d'impôt sur le résultat	10	-53.308	-61.636
<b>Résultat net de la période</b>	11	<b>165.295</b>	<b>190.711</b>
Part de Fluxys		129.180	147.039
Part des intérêts minoritaires		36.115	43.672

\* Voir Note 1.E. pour l'explication relative aux reclassements des chiffres comparatifs.

## C. Etat consolidé du résultat global

Etat consolidé du résultat global		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2014	31-12-2013 révisé*
<b>Résultat net de la période</b>	11	<b>165.295</b>	<b>190.711</b>
<b>Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</b>			
Ecarts actuariels sur les avantages du personnel	26	-13.899	9.760
Charges d'impôt sur ces écarts		4.715	-3.326
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Ecarts actuariels sur les avantages du personnel		-776	-633
<b>Eléments qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</b>			
Investissements nets à l'étranger - Ecarts de conversion		31.139	-15.412
Investissements nets à l'étranger - Instruments de couverture	33	-7.824	7.000
Instruments de couverture des flux de trésorerie	33	-18.044	14.908
Charges d'impôt sur les autres éléments du résultat global		5.997	-4.434
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Instruments de couverture des flux de trésorerie		-578	-62
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>730</b>	<b>7.801</b>
<b>Résultat global de la période</b>		<b>166.025</b>	<b>198.512</b>
Part de Fluxys		128.337	151.686
Part des intérêts minoritaires		37.688	46.826

\* Voir Note 1.E. pour l'explication relative aux reclassements des chiffres comparatifs.

## D. Etat consolidé des variations de capitaux propres

Etat consolidé des variations de capitaux propres				
	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Couverture de flux de trésorerie
<b>I. SOLDE D'OUVERTURE AU 01-01-2013 publié</b>	<b>1.696.214</b>	<b>80.685</b>	<b>59.789</b>	<b>-6.001</b>
Ajustements (voir note 1.E)	0	0	3.695	-2.099
<b>II. SOLDE D'OUVERTURE AU 01-01-2013 révisé*</b>	<b>1.696.214</b>	<b>80.685</b>	<b>63.484</b>	<b>-8.100</b>
1. Résultat global de l'exercice	0	0	147.036	6.628
2. Dividendes distribués	0	0	-110.754	0
3. Variations de périmètre	0	0	0	0
4. Augmentations/réductions de capital	2.382	191	0	0
5. Autres variations	0	0	0	0
<b>III. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2013 révisé*</b>	<b>1.698.596</b>	<b>80.876</b>	<b>99.766</b>	<b>-1.472</b>
1. Résultat global de l'exercice	0	0	129.180	-8.713
2. Dividendes distribués	0	0	-119.655	0
3. Variations de périmètre	0	0	0	0
4. Augmentations/réductions de capital	0	0	0	0
5. Autres variations	0	0	0	0
<b>IV. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2014</b>	<b>1.698.596</b>	<b>80.876</b>	<b>109.291</b>	<b>-10.185</b>

\* Voir Note 1.E. pour l'explication relative aux reclassements des chiffres comparatifs.

En milliers d'euros

Couverture investissements nets à l'étranger	Réserves avantages du personnel	Ecart de conversion	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
-183	-3.160	-2.316	1.825.028	303.487	2.128.515
0	0	601	2.197	-1.981	216
<b>-183</b>	<b>-3.160</b>	<b>-1.715</b>	<b>1.827.225</b>	<b>301.506</b>	<b>2.128.731</b>
4.130	5.158	-11.266	151.686	46.826	198.512
0	0	0	-110.754	-41.561	-152.315
0	0	0	0	0	0
0	0	0	2.573	0	2.573
0	0	0	0	395	395
<b>3.947</b>	<b>1.998</b>	<b>-12.981</b>	<b>1.870.730</b>	<b>307.166</b>	<b>2.177.896</b>
-6.358	-9.024	23.252	128.337	37.688	166.025
0	0	0	-119.655	-30.478	-150.133
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	-3.620	-3.620
0	0	0	0	0	0
<b>-2.411</b>	<b>-7.026</b>	<b>10.271</b>	<b>1.879.412</b>	<b>310.756</b>	<b>2.190.168</b>

## E. Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)		En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013 révisé*	
<b>I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture</b>	<b>183.851</b>	<b>593.718</b>	
<b>II. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles</b>	<b>535.018</b>	<b>444.408</b>	
<b>1. Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation</b>	<b>569.836</b>	<b>466.135</b>	
<b>1.1. Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>282.595</b>	<b>303.532</b>	
<b>1.2. Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie</b>	<b>243.155</b>	<b>232.252</b>	
1.2.1. Amortissements	246.525	234.555	
1.2.2. Provisions	-3.568	-19.770	
1.2.3. Dépréciations de valeur	1.902	1.535	
1.2.4. Ecart de conversion	-10.596	21.234	
1.2.5. Autres ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	8.892	-5.302	
<b>1.3. Variation du fonds de roulement</b>	<b>44.086</b>	<b>-69.649</b>	
1.3.1. Variation de stocks	16.659	4.380	
1.3.2. Variation des actifs d'impôt exigible	-3.310	7.527	
1.3.3. Variation des clients et autres débiteurs	-1.862	-12.618	
1.3.4. Variation des autres actifs courants	2.605	-11.136	
1.3.5. Variation des passifs d'impôt exigible	863	-36.611	
1.3.6. Variation des fournisseurs et autres créditeurs	20.639	-20.104	
1.3.7. Variation des autres passifs courants	10.394	448	
1.3.8. Autres variations du fonds de roulement	-1.902	-1.535	
<b>2. Flux de trésorerie relatifs aux autres activités opérationnelles</b>	<b>-34.818</b>	<b>-21.727</b>	
2.1. Impôts exigibles	-89.344	-81.423	
2.2. Intérêts perçus sur placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	8.695	6.994	
2.3. Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence (dividendes reçus)	45.580	54.065	
2.4. Autres entrées (sorties) relatives aux autres activités opérationnelles	251	-1.363	



**Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)**

En milliers d'euros

	31-12-2014	31-12-2013 révisé*
<b>III. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement</b>	<b>-210.863</b>	<b>-344.656</b>
<b>1. Acquisitions</b>	<b>-223.033</b>	<b>-435.251</b>
1.1. Paiements effectués pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-118.449	-197.617
1.2. Paiements effectués pour l'acquisition de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	-93.816	-174.718
1.3. Paiements effectués pour l'acquisition d'autres actifs financiers	-10.768	-62.916
<b>2. Cessions</b>	<b>9.547</b>	<b>89.964</b>
2.1. Entrées relatives à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	9.526	10.953
2.2. Entrées relatives à la cession de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	0	70.000
2.3. Entrées relatives à la cession d'autres actifs financiers	21	9.011
<b>3. Dividendes perçus classés dans les activités d'investissement</b>	<b>44</b>	<b>74</b>
<b>4. Subventions publiques perçues</b>	<b>2.579</b>	<b>557</b>
<b>5. Autres flux de trésorerie relatifs aux activités d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>IV. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement</b>	<b>-277.616</b>	<b>-506.028</b>
<b>1. Flux de trésorerie perçus relatifs aux financements</b>	<b>484.005</b>	<b>120.722</b>
1.1. Entrées provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres	0	2.573
1.2. Entrées provenant de la cession d'actions	0	0
1.3. Entrées provenant des contrats de location-financement	2.874	4.716
1.4. Entrées provenant d'autres actifs non-courants	9.005	3.161
1.5. Entrées provenant de l'émission d'instruments financiers composés	0	0
1.6. Entrées provenant de l'émission d'autres passifs financiers	472.126	110.272
<b>2. Flux de trésorerie remboursés relatifs aux financements</b>	<b>-206.185</b>	<b>-191.380</b>
2.1. Rachat d'instruments de capitaux propres pour leur annulation/destruction	0	0
2.2. Achat d'actions propres	0	0
2.3. Remboursement de dettes relatives à un contrat de location-financement	-63	-63
2.4. Remboursement d'instruments financiers composés	0	0
2.5. Remboursement d'autres passifs financiers	-206.122	-191.317

## Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)

En milliers d'euros

	31-12-2014	31-12-2013 révisé*
<b>3. Intérêts</b>	<b>-92.790</b>	<b>-99.935</b>
3.1. Intérêts versés relatifs aux financements	-92.972	-100.120
3.2. Intérêts perçus relatifs aux financements	182	185
<b>4. Dividendes versés</b>	<b>-153.753</b>	<b>-152.315</b>
<b>5. Augmentation (-) / Diminution (+) des placements de trésorerie</b>	<b>-308.893</b>	<b>-183.120</b>
<b>6. Augmentation (diminution) des découverts bancaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>7. Autres flux de trésorerie relatifs aux activités de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>V. Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>46.539</b>	<b>-406.276</b>
Ecart de conversion sur trésorerie et équivalents de trésorerie	2.491	-3.591
<b>VI. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de clôture</b>	<b>232.881</b>	<b>183.851</b>

\* Voir Note 1.E. pour l'explication relative aux reclassements des chiffres comparatifs.

### 3. Notes

#### NOTE 1A. ACTIONNARIAT ET AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Publigaz a constitué la société anonyme Fluxys le 12 juillet 2010 dans laquelle elle a apporté sa participation (89,97 %) dans Fluxys Belgium SA le 10 septembre 2010.

Le 30 mars 2011, la Caisse de dépôt et placement du Québec a pris une participation dans le capital de Fluxys SA, à concurrence de 10 %, par le biais d'une augmentation de capital de 150,0 M€.

Le 28 novembre 2011, Fluxys a procédé à une seconde augmentation de capital de 300,0 M€.

En 2012 et 2013, Fluxys a procédé à des augmentations de capital pour un montant total de 145,5 M€, dont 34,7 M€ non appelés. Ces dernières ont permis à la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) d'entrer dans le capital de Fluxys, tout comme le personnel et le management du groupe.

Au 31 décembre 2014, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,74 % : Publigaz
- 19,97 % : Caisse de dépôt et placement du Québec
- 2,14 % : SFPI
- 0,15 % : personnel et management

#### NOTE 1B. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément au référentiel de Normes Internationales d'Informations Financières tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils sont présentés en milliers d'euros.

#### NOTE 1C. JUGEMENT ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que des produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le groupe pour l'établissement des états financiers portent principalement sur la juste valeur des actifs acquis et passifs repris, l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges ainsi que les engagements de retraite et assimilés. Les critères utilisés pour la classification des partenariats sont repris au niveau des méthodes comptables (Note 2.4) et de la Note 3.2.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Outre l'utilisation d'estimations, les dirigeants du groupe ont fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

#### **NOTE 1D. DATE D'AUTORISATION DE PUBLICATION**

Le conseil d'administration de Fluxys SA a arrêté les états financiers IFRS du groupe Fluxys le 25 mars 2015.

#### **NOTE 1E. MODIFICATIONS OU COMPLÉMENTS AUX PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES**

##### **Application de la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » :**

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » redéfinit la notion de contrôle d'une entité. En pratique, les sociétés dont Fluxys détient, directement ou indirectement, la majorité des droits qui lui confèrent la capacité de diriger les activités pertinentes de l'entité sont réputées contrôlées et sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, Fluxys réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires.

##### **Application de la norme IFRS 11 « Partenariats » :**

La norme IFRS 11 « Partenariats » est applicable depuis l'exercice 2014.

Les partenariats sont classés en deux catégories (activités conjointes ou coentreprises) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties.

Une activité conjointe (joint operation) est un partenariat dans lequel les parties (coparticipants) ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant comptabilise sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe.

Une coentreprise (joint venture) est un partenariat dans lequel les parties (coentrepreneurs), qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité, ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

La norme IFRS 12 «Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités» définit les informations à mentionner dans les états financiers annuels au titre des participations dans des filiales, partenariats, entités associées ou entités structurées non consolidées.

Son application se traduit par des précisions sur les hypothèses et jugements significatifs retenus lors de la détermination du contrôle. Elle conduit également à la publication d'informations additionnelles présentées au titre des sociétés mises en équivalence.

Les activités exercées conjointement en Transitgas et TENP KG sont qualifiés d'activités conjointes. Ces dernières sont ainsi intégrées à concurrence de respectivement 90% et 64,25% dans les états financiers consolidés

alors que ces partenariats faisaient l'objet d'une mise en équivalence auparavant. Les états financiers des exercices 2012 et 2013 ont été révisés en conséquence. Les pourcentages d'intégration ne sont pas basés sur les participations détenues dans ces sociétés mais sont basés sur les droits liés aux actifs et les obligations au titre des passifs encourues par le groupe, conformément aux capacités réservées dans les installations.

La situation particulière d'une activité conjointe, dans laquelle le pourcentage de détention des actions par les coparticipants est différent des droits liés aux actifs et des obligations encourues au titre des passifs, n'est pas explicitement prévue par la norme IFRS 11. L'écart entre le pourcentage d'intégration du résultat et le pourcentage du résultat auquel a droit Fluxys sur base du pourcentage de détention des actions est repris en résultat financier. Au bilan, la partie financée par le partenaire est enregistrée en dettes portant intérêts. La méthode retenue par le groupe permet de mieux refléter les risques et avantages des coparticipants qui ont droit à la quasi-totalité des avantages économiques découlant des actifs de l'opération tandis que les passifs contractés par l'opération sont acquittés grâce aux flux de trésorerie reçus de la part des coparticipants.

Bilan consolidé Fluxys		En millions EUR	
	31.12.2013 révisé	31.12.2013 publié	Variation
Immobilisations corporelles et incorporelles	4.539	4.344	195
Participations mises en équivalence	394	462	-68
Placements de trésorerie, trésorerie et équivalents de trésorerie	378	325	53
Autres actifs	451	443	8
<b>Total de l'actif</b>	<b>5.762</b>	<b>5.574</b>	<b>188</b>

Globalement, l'application de la norme IFRS 11 génère une augmentation du total du bilan révisé de 2013. Elle se décompose comme suit :

- Immobilisations corporelles et incorporelles : +195M€, ce qui correspond globalement à 64,25% des immobilisations de TENP KG.
- Participations mises en équivalence : Transitgas -58M€ et TENP KG -10M€.
- Placements de trésorerie, trésorerie et équivalents de trésorerie : +53M€, soit Transitgas +46M€, TENP KG +14M€ et transfert de placements à plus d'un an de Flux Ré vers la rubrique 'autres actifs financiers' -7 M€.

Bilan consolidé Fluxys		En millions EUR	
	31.12.2013 révisé	31.12.2013 publié	Variation
Capitaux propres	2.178	2.163	15
Passifs portant intérêts	2.720	2.545	175
Autres passifs	864	866	-2
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>5.762</b>	<b>5.574</b>	<b>188</b>

- Capitaux propres : +15M€ qui proviennent de TENP KG (voir résultat).
- Passifs portant intérêts : +175M€, provenant principalement des dettes de TENP KG et des dettes envers les partenaires.

L'intégration de TENP KG en lieu et place de sa mise en équivalence fait apparaître notre quote-part dans les actifs et les passifs de ce partenariat pour la première fois dans les états financiers consolidés.

Les actifs du partenariat de Transitgas étaient déjà comptabilisés dans les états financiers du groupe via le contrat de leasing qualifié de financier en IFRS. L'application de la norme IFRS 11 a pour conséquence que ce contrat devient une opération intragroupe. L'impact de son élimination est limité par l'intégration des actifs et passifs de Transitgas. Les dettes de leasing sont remplacées en grande partie par notre quote-part dans les dettes de Transitgas et les dettes envers les partenaires.

Compte de résultat consolidé Fluxys		En millions EUR		
	31.12.2013 révisé	31.12.2013 publié	Variation	
EBITDA	520	492	28	
Résultat des sociétés mises en équivalence	40	44	-4	
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations de valeur	-217	-208	-9	
<b>Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>343</b>	<b>328</b>	<b>15</b>	
Résultat financier	-91	-89	-2	
Charges d'impôt sur le résultat	-61	-59	-2	
<b>Résultat net de la période</b>	<b>191</b>	<b>180</b>	<b>11</b>	
Part de Fluxys	147	137	10	
Part des intérêts minoritaires	44	43	1	

Globalement, l'application de la norme IFRS 11 a un impact positif de 11M€ sur le résultat net, principalement suite à la révision des durées d'amortissement retenues par le groupe pour les actifs immobilisés de TENP KG.

La ventilation des variations est la suivante :

- EBITDA : +28M€ : +29M€ pour TENP KG et -1M€ pour Transitgas.
- Résultat des sociétés mises en équivalence : -4M€, -3,6M€ provenant de TENP KG et -0,4M€ de Transitgas.
- Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations de valeur : -9M€ suite à l'augmentation des durées d'amortissements retenues par le groupe pour les actifs immobilisés de TENP KG.



### **Modification de présentation des états financiers consolidés :**

La présentation des états financiers du groupe a été modifiée afin de reprendre les opérations de balancing du réseau ainsi que les achats et ventes de gaz liés à nos besoins opérationnels sur des rubriques distinctes du résultat opérationnel. Ces produits et charges opérationnels peuvent varier de manière importante d'un exercice à l'autre, en fonction de l'utilisation du réseau, sans cependant impacter fortement le résultat net du groupe. La nouvelle présentation permet d'améliorer la compréhension de l'évolution du chiffre d'affaires et des charges d'exploitation.

Les placements de trésorerie ayant une échéance supérieure à un an ont été reclassés en 2013, pour un total de 6.795 k€, de la rubrique « placements de trésorerie » vers la rubrique « autres actifs financiers non courants » afin de mieux refléter leur maturité. Une reclassification correspondante a été effectuée dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'année 2013 afin de présenter le mouvement de 5.054 k€ des autres actifs financiers non courants dans les flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement au lieu des flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement. Cette modification n'a pas eu d'impact sur le total des actifs, ni sur le total des capitaux propres et des passifs, ni sur le résultat du groupe.

### **Autres modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables.**

D'autres méthodes comptables ont été modifiées ou complétées afin de les mettre en concordance avec les nouvelles normes IFRS applicables à partir de 2014. Ces modifications ou compléments n'ont pas d'impact sur le résultat du groupe.

### **NOTE 1F. ADOPTION DE NOUVEAUX PRINCIPES COMPTABLES OU RÉVISIONS D'IFRS**

Les normes et interprétations suivantes sont applicables depuis le 1er janvier 2014 :

- IFRS 10 Etats financiers consolidés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- IFRS 11 Partenariats (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- IAS 27 Etats financiers individuels (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)

- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 Etats financiers consolidés et informations à fournir – Sociétés d’investissement (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- Amendements à IAS 32 Instruments financiers : présentation – Compensation d’actifs et de passifs financiers (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- Amendements à IAS 36 – Dépréciation d’actifs – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- Amendements à IAS 39 – Instruments financiers – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014)
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, mais non encore adopté au niveau européen)
- Améliorations aux IFRS (2010-2012) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> février 2015)
- Améliorations aux IFRS (2011-2013) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015)
- Améliorations aux IFRS (2012-2014) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais non encore adoptées au niveau européen)
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 – Entités d’investissement: Application de l’exemption de consolidation (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)

A la date d’autorisation de publication des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes ont été émises mais ne sont pas encore d’application obligatoire :

- IFRS 9 Instruments financiers et les amendements liés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, mais non encore adopté au niveau européen)
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen)
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 Vente ou contribution d’actifs entre l’investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 11 – Partenariats – Acquisition d’une participation dans une activité conjointe (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)

- Amendements à IAS 1 – Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Immobilisations corporelles et incorporelles – Clarification sur les méthodes d’amortissement acceptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 – Immobilisations corporelles et actifs biologiques – Plantes productrices (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 19 Avantages au personnel – Cotisations des employés (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> février 2015)
- Amendements à IAS 27 Etats financiers individuels – Méthode de la mise en équivalence (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- IFRIC 21 – Taxes (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 17 juin 2014)

L’impact potentiel des normes IFRS 9 et 15 sur les états financiers est en cours d’examen par le groupe.

## NOTE 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables ont été arrêtés par le conseil d'administration de Fluxys en sa séance du 25 mars 2015.

Toute modification ou complément par rapport à l'exercice précédent est souligné.

### 2.1. Principes généraux

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du groupe Fluxys.

Le groupe établit ses états financiers selon la méthode de la comptabilité d'engagement, sauf pour les informations relatives aux flux de trésorerie.

Les actifs et passifs ne sont pas compensés, sauf si la compensation est imposée ou autorisée par une norme comptable internationale.

Le bilan du groupe Fluxys présente les actifs et passifs courants et non courants séparément.

Les méthodes comptables sont appliquées de manière consistante.

### 2.2. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture des comptes de la société mère.

Lorsque les états financiers d'une société-filiale, d'une activité conjointe, d'une coentreprise ou d'une entreprise associée ne sont pas arrêtés au 31 décembre, une situation intermédiaire est établie au 31 décembre pour les besoins de la consolidation.

### 2.3. Événements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements postérieurs à la clôture altèrent les montants déterminés sur base de situations et circonstances qui existaient à la date de clôture.

Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le conseil d'administration.

Les autres événements se rapportant à des situations apparues après la date de clôture sont présentés dans les Notes annexes s'ils sont significatifs.

## 2.4. Critères de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément aux IFRS et en particulier les IFRS 3 (Regroupements d'entreprises), IFRS 10 (Etats financiers consolidés), IFRS 11 (Partenariats) et IAS 28 (Participations dans des entreprises associées et des coentreprises).

### Sociétés-filiales

Ils comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers des entités qu'elle contrôle ainsi que ses filiales.

L'investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur détient le pouvoir sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité faisant l'objet d'un investissement et ce, même s'il ne détient pas la majorité des droits de vote dans l'entité concernée.

La société mère doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci. Ainsi, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé et dans l'état du résultat global consolidé à compter de la date où la société mère acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

### Activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsqu'une entité du groupe entreprend ses activités dans le cadre d'une activité conjointe, le groupe doit comptabiliser, à titre de coparticipant, les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe en conformité avec les IFRS qui s'appliquent à ces actifs, passifs, produits et charges.

## **Participations dans des entreprises associées et des coentreprises**

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées ou des coentreprises sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation, ou une partie de celle-ci, est classée comme détenue en vue de la vente conformément à IFRS 5.

Une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est initialement comptabilisée au coût. Elle intègre ensuite la quote-part du groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise mise en équivalence. Les dividendes distribués par cette entité viennent enfin diminuer la valeur de la participation.

Au cas où son impact sur les états financiers est peu matériel, une entreprise associée peut ne pas être mise en équivalence.

## **2.5. Regroupements d'entreprises**

Le groupe comptabilise tout regroupement d'entreprises par l'application de la méthode de l'acquisition. Cette méthode est également retenue pour les regroupements d'entreprises sous contrôle commun au cas où cette méthode est conforme à la substance de l'opération et contribue à donner une image fidèle de la situation financière.

L'acquéreur évalue les actifs identifiables acquis et les passifs repris à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés.

Le goodwill représente l'excédent, à la date d'acquisition, de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise sur le solde net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si, après réévaluation, le solde net de la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat de la période.

Le goodwill est reconnu comme un actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie du groupe qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Un test de dépréciation (impairment test) est réalisé chaque année, même en l'absence d'indices de perte de valeur, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait s'être déprécié (IAS 36 – Dépréciation d'actifs).

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe réévalue la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date de son acquisition et comptabilise l'éventuel profit ou perte en résultat net.

Les modifications de participations dans des filiales du groupe qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Lorsque le groupe perd le contrôle d'une filiale, un profit ou une perte est comptabilisé en résultat net et est calculé comme l'écart entre :

- le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et
- la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le goodwill) et des passifs de la filiale.

Tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette filiale sont comptabilisés comme si le groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs liés à la filiale. Ils sont donc reclassés en résultat net ou transférés vers une autre catégorie de capitaux propres, conformément aux IFRS applicables.

La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale, à la date de la perte du contrôle, doit être considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IAS 39 ou , le cas échéant, comme le coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

## 2.6. Conversion des états financiers des entités à l'étranger

Dans le cadre de la consolidation, les bilans des entités à l'étranger sont convertis en EUR selon la méthode du cours de clôture et les comptes de résultats sont convertis au taux moyen de l'exercice s'il n'a pas varié de façon significative.

La quote-part du groupe dans les écarts résultant de cette méthode de conversion figure sous la rubrique 'Ecart de conversion' des capitaux propres consolidés tandis que la part des intérêts minoritaires figure sous la rubrique 'Intérêts minoritaires' des capitaux propres consolidés au passif du bilan.

## 2.7. Les immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles portées à l'actif du bilan dont l'usage est limité dans le temps, sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les principales durées d'amortissement sont :

- § 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel' en Belgique ;
- § 20 à 40 ans pour les portefeuilles de clients ;
- § 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' ;
- § 5 ans pour les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles 'portefeuilles de clients' peuvent faire l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture de l'exercice, les immobilisations incorporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.



Ces immobilisations font l'objet de pertes de valeur lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable par l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et sont dépréciées si leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations incorporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

### **Droits d'émission de gaz à effet de serre**

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre acquis à titre onéreux sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition. Les droits obtenus à titre gratuit sont repris en immobilisations incorporelles à une valeur comptable nulle.

Le rejet des gaz à effet de serre dans l'atmosphère est comptabilisé en charge opérationnelle avec, en contrepartie, l'enregistrement d'une obligation de restitution des quotas correspondants aux émissions de la période au passif du bilan (autres créditeurs).

Cette charge est évaluée au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus.

Lors de la restitution des droits, l'obligation enregistrée au passif du bilan (autres créditeurs) est éteinte par un prélèvement des quotas d'émission repris au niveau des immobilisations incorporelles.

En cas d'insuffisance de quotas pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre de l'exercice, le groupe constitue une provision. Cette provision est valorisée sur base du prix de marché à la clôture des quotas restant à acquérir.

Les quotas excédentaires qui n'ont pas fait l'objet d'une cession sur le marché sont valorisés en fin d'exercice au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus ou au prix

de marché si celui-ci est inférieur au coût moyen pondéré.

## 2.8. Les immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture de l'exercice, les immobilisations corporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Les contrats de location-financement sont ceux qui transfèrent au preneur du contrat la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Les actifs détenus en vertu de ces contrats sont enregistrés au bilan à leur juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux liés aux contrats. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les redevances de location-financement sont ventilées entre charges financières et remboursements de la dette de location-financement de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

### Subventions et déductions pour investissements

Les subventions publiques liées aux immobilisations corporelles ainsi que les contributions de parties tierces dans le financement de telles immobilisations viennent en déduction du coût de l'immobilisation corporelle concernée.

Les déductions fiscales obtenues pour investissements sont comptabilisées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues avec, en contrepartie, la comptabilisation d'un impôt différé.

### Méthodes d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Chaque élément significatif constitutif d'une immobilisation corporelle est comptabilisé séparément et est amorti sur base de sa durée d'utilité.

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif.

Les investissements régulés destinés à accroître la sécurité d'approvisionnement en Europe font l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs.

Les principales durées d'amortissement sont :

- § 50 à 55 ans pour les canalisations de transport, les installations de Terminalling et les réservoirs;
- § 50 ans pour les bâtiments administratifs, les habitations et installations en faveur du personnel;
- § 40 ans pour les installations de stockage;
- § 33 ans pour les bâtiments industriels;
- § 20 ans pour les investissements liés à l'extension du Terminal GNL à Zeebrugge
- § 10 ans pour l'outillage et le mobilier;
- § 5 ans pour les véhicules et les engins de chantier;
- § 4 ans pour le matériel informatique;
- § 3 ans pour les prototypes;
- § 10 ans à 40 ans pour les autres installations.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations corporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

## **2.9. Titres de capitaux propres non consolidés (tels qu'actions et parts)**

Les titres de capitaux propres non consolidés sont comptabilisés à leur juste valeur, sauf si cette dernière ne peut être déterminée de façon fiable, auquel cas, ils sont évalués à leur coût.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres jusqu'à la décomptabilisation de l'actif, date à laquelle le gain ou la perte cumulé dans les capitaux propres est comptabilisé en résultat.

S'il existe une indication objective de la dépréciation des titres de capitaux propres non consolidés, ces derniers sont soumis à un test de dépréciation et, le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée directement en résultat.

## 2.10. Créances de location-financement

Les actifs donnés en location-financement sont les actifs pour lesquels le groupe transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété légale au preneur du contrat. Les actifs donnés en location-financement sont présentés au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Les redevances de location-financement acquises sont ventilées entre produits financiers et remboursements de la créance de location-financement de manière à obtenir un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours d'investissement net du groupe dans le contrat de location-financement.

Lorsque la classification des contrats en contrats de location-financement est basée sur la valeur actualisée des paiements minimaux, le critère retenu est le suivant : si la valeur actualisée des paiements minimaux correspond à au moins 90 % de la juste valeur de l'actif loué, estimation faite au début du contrat de location, les contrats sont classifiés en contrats de location-financement.

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour les actifs de transport de gaz, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

## 2.11. Les stocks

### Evaluation

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Des dépréciations sur stocks sont actées, si nécessaire, pour tenir compte :  
§ soit de la valeur nette de réalisation,  
§ soit des pertes de valeur sur stocks suite à des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

De telles dépréciations des stocks sont comptabilisées en charge de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

### Stocks de gaz

Les mouvements de stocks de gaz sont évalués selon la méthode des prix moyens pondérés.

### Stocks de matières consommables et de fournitures

Les matières consommables et les fournitures sont inventoriées par application de la méthode des prix moyens pondérés.

### Commandes en cours d'exécution

Les travaux en cours pour compte de tiers sont valorisés à leur prix de revient en ce compris les coûts indirectement imputables.

Lorsque le résultat d'une commande en cours d'exécution peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de la commande à la date de clôture.

Une perte attendue sur la commande en cours d'exécution est immédiatement comptabilisée en charges.

### 2.12. Les coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation (immobilisations, stocks, immeubles de placements, ...) sont ajoutés au coût de cet actif, jusqu'à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu.

Le montant du coût de ces emprunts incorporable au coût de l'actif correspond au coût réel encouru sur ces emprunts, coût diminué de tout produit obtenu du placement temporaire de ces fonds empruntés.

### 2.13. Instruments financiers

#### Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie sous forme d'obligations ou de papier commercial, dont l'échéance est supérieure à 3 mois, sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ils figurent au bilan dans la rubrique 'autres actifs financiers' non courants ainsi que dans la rubrique 'placements de trésorerie' courants. Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées en compte de résultat.

Les autres placements de trésorerie sont valorisés au coût amorti.

#### Instruments dérivés

Le groupe Fluxys utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change ainsi qu'aux risques de taux d'intérêts.

#### Instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture

Certains instruments financiers dérivés, bien qu'ils couvrent de manière économique un risque déterminé, ne respectent pas les critères stricts pour l'application de la comptabilité de couverture suivant l'IAS 39 (Instruments financiers : comptabilisation et évaluation).

Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées directement en compte de résultat.

### **Instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture**

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, et qui répondent aux conditions y relatives, sont comptabilisées directement en capitaux propres pour autant qu'elles concernent la partie efficace de la couverture et que les variations de la juste valeur sont issues de variations de cours de change.

Les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres doivent être comptabilisé(e)s en résultat lors de la sortie du périmètre de l'activité à l'étranger.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées directement en capitaux propres du groupe. La partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat. Si la transaction prévue n'est plus probable, les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres sont comptabilisé(e)s en résultat.

### **2.14. La trésorerie et les équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs disponibles, les placements bancaires à court terme et les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur (maximum 3 mois).

Les équivalents de trésorerie détenus sous forme d'obligations ou de papier commercial sont classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées en compte de résultat.

La trésorerie et les autres équivalents de trésorerie sont valorisés au coût amorti.

### **2.15. Les créances commerciales et autres éléments d'actifs**

Les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont évalués à leur valeur nominale, diminuée des montants estimés non recouvrables.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont actualisés.

Les éléments visés dans ces rubriques font l'objet de dépréciations lorsque leur valeur comptable à la date de clôture de l'exercice est supérieure à leur valeur recouvrable.

### 2.16. Les provisions

Les provisions comptabilisées au passif du bilan sont celles qui répondent aux critères suivants :

- § le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et
- § il est probable (i.e. plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et
- § le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provisions correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, autrement dit, le montant que l'entreprise estime raisonnablement devoir payer pour éteindre l'obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date.

Cette estimation est basée, soit sur la demande introduite par un tiers, soit sur devis ou estimations détaillés. Pour l'ensemble des provisions comptabilisées, les dirigeants estiment la probabilité de sorties de ressources à plus de 50 %.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées. Le taux d'actualisation utilisé est un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ces passifs.

Tout risque encouru par le groupe ne répondant pas aux critères susmentionnés fait l'objet d'une description au niveau des passifs éventuels dans les Notes annexes.

### Avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe Fluxys ont mis en place des régimes de pensions complémentaires de type 'à prestations définies' ou de type 'à cotisations définies'. Les avantages de ces régimes reposent sur l'ancienneté de service et le salaire de l'employé.

### Le régime de pensions de type 'à

prestations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite.

### **Le régime de pensions de type 'à**

**cotisations définies'** permet à l'employé de bénéficier d'un capital constitué par des primes personnelles et par des primes patronales en fonction du salaire.

En cas de décès avant le départ en pension, ces régimes prévoient, en Belgique, des capitaux en faveur du conjoint survivant et des allocations aux orphelins.

### **Autres avantages du personnel**

Certaines sociétés du groupe octroient à leur personnel des avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté).

### **Evaluation**

Ces engagements sont évalués annuellement par un actuaire qualifié.

Les versements réguliers relatifs à ces régimes de pensions complémentaires sont comptabilisés en charge au moment où ils sont engagés.

### **Le régime de pensions de type 'à prestations définies'**

Les provisions pour pensions et autres engagements collectifs sont comptabilisées au bilan conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) en fonction de la méthode de la valeur actuelle des engagements attendus (PUCM - *Projected Unit Credit Method*).

### **Ecarts actuariels relatifs aux autres avantages du personnel**

Les écarts actuariels constatés sur l'estimation des engagements non couverts relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont enregistrés dans les provisions sans passer par le compte de résultat mais en impactant directement les capitaux propres.

Les écarts actuariels constatés sur l'estimation des engagements non couverts relatifs aux avantages à long terme du personnel sont comptabilisés dans les provisions par le biais du résultat financier.

### **Le régime de pensions de type 'à cotisations définies'**

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser les engagements liés aux 'régimes à cotisations définies' correspond à la méthode de la valeur intrinsèque. En Belgique, cette méthode consiste à calculer, pour chaque membre individuellement, les réserves minimum garanties (sur base d'un rendement annuel de 3,25 % sur les cotisations des employeurs et de 3,75 % sur les cotisations des salariés) et les cotisations cumulées sur base des taux de rendement effectif à la date de clôture des états financiers.

Un déficit apparaît lorsque réserves minimum garanties sont supérieures aux cotisations cumulées sur base des taux de rendement effectif à la date de clôture. Tout déficit issu de cette évaluation fait l'objet de la comptabilisation d'une provision destinée à en couvrir le risque.



En Belgique, le groupe ne retient pas un traitement comptable pour les 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', identique à celui utilisé pour les 'régimes à prestations définies' et ce, pour les raisons suivantes :

- Une application stricte de la méthode de la valeur actuelle des engagements attendus (PUCM - Projected Unit Credit Method) telle que prévue par la norme IAS 19 impliquerait d'utiliser une hypothèse sur l'évolution des taux garantis sur les contributions futures afin d'obtenir la meilleure estimation des engagements projetés. Il est difficile de retenir une hypothèse à ce niveau en tenant compte de l'incertitude liée à l'évolution future du taux de rendement minimum garanti applicable en Belgique et de la cohérence à maintenir avec les taux d'actualisation utilisés par ailleurs.
- L'utilisation de la méthode PUCM nécessiterait que les avantages octroyés puissent être déterminés sur une base projetée. Or, l'engagement du groupe en matière de 'régimes à cotisations définies' correspond au maximum entre, d'une part, les réserves minimum garanties et, d'autre part, les cotisations cumulées sur base des taux de rendement effectif à la date de clôture.

Le groupe utilise par conséquent une approche rétrospective par laquelle les engagements nets au titre de ces régimes 'à cotisations définies' sont évalués sur base de la méthode de la valeur intrinsèque.

## **2.17. Passifs portant intérêts**

Les passifs portant intérêts sont comptabilisés à concurrence du montant net obtenu. Après la comptabilisation initiale, les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est prise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

## **2.18. Les dettes commerciales**

Les dettes commerciales sont évaluées à leur valeur nominale.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les dettes commerciales sont actualisées.

## **2.19. Les avoirs, droits, dettes et engagements en devises étrangères**

### **Comptabilisation à la conclusion de l'opération**

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours du jour de l'opération.

### **Evaluation en fin d'exercice**

En fin d'exercice et conformément à l'IAS 21 (Effets des variations des cours des monnaies étrangères), les actifs et passifs monétaires ainsi que les droits et engagements sont valorisés au cours de clôture de l'exercice.

Cette revalorisation donne naissance à des écarts de conversion qui sont globalisés par devise et comptabilisés en résultat.

## 2.20. La comptabilisation des produits

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, lorsque ces produits sont acquis à l'entreprise et que leur juste valeur peut être déterminée de façon fiable.

Les revenus régulés perçus par le groupe peuvent générer un boni ou un mali par rapport à la marge équitable destinée à rémunérer les capitaux investis. Les bonis sont reportés et comptabilisés en tant que passif régulateur (dans les passifs portant intérêts, non courants ou courants), tandis que les revenus acquis correspondant à un mali sont repris en produits des activités ordinaires en contrepartie de la comptabilisation d'un actif régulateur (dans les prêts et créances non courants ou dans les clients et autres débiteurs courants).

## 2.21. Les impôts

Les impôts exigibles sont établis conformément aux règles fiscales locales et reposent sur le résultat de la société mère, des sociétés-filiales et des activités conjointes.

Les actifs et passifs d'impôt différé enregistrent respectivement les différences temporelles déductibles ou imposables entre les valeurs comptables et fiscales.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt applicables pour l'exercice au cours duquel il est attendu que l'actif sera réalisé ou le passif réglé, si de nouveaux taux sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que lorsqu'il est probable de réaliser des bénéfices imposables, sur lesquels les actifs d'impôt différé seront imputés.

## NOTE 3. PARTICIPATIONS

### 3.1. Périmètre de consolidation

En 2014, le périmètre de consolidation a évolué comme suit :

#### **Fluxys Europe :**

En septembre 2014, Fluxys Europe a acquis une participation complémentaire de 3 % dans la société Trans Adriatic Pipeline (TAP) pour un montant total de 15,6 M€, prêt d'actionnaire compris. Le pourcentage total détenu dans cette société en direct par Fluxys Europe s'élève dès lors à 19%. TAP est consolidée par la méthode de mise en équivalence suite à l'influence notable exercée par les deux administrateurs représentant le groupe Fluxys au sein du Conseil d'administration de la société.

### 3.2. Nature et étendue des intérêts détenus dans les partenariats

#### **Transitgas et TENP KG**

Transitgas est un partenariat dans lequel FluxSwiss exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

Transitgas est qualifiée d'activité conjointe pour les raisons suivantes :

Les activités de Transitgas ont essentiellement pour but de mettre la capacité de ses installations à disposition des coparticipants. Ces derniers ont ainsi droit à la quasi-totalité des avantages économiques découlant des actifs de l'opération. Ils encourent par ailleurs les obligations à l'égard des passifs relatifs à l'opération. En effet, les passifs contractés par Transitgas sont acquittés grâce aux flux de trésorerie reçus de la part des coparticipants via les redevances payées pour la capacité mise à disposition.

FluxSwiss détient 90% de la capacité des installations Transitgas. Ces dernières sont donc intégrées à concurrence de 90% dans les états financiers consolidés du groupe. Ce pourcentage d'intégration n'est pas basé sur la participation détenue dans cette société mais est basé sur les droits liés aux actifs et les obligations encourues par le groupe au titre des passifs. Cette méthode permet de mieux refléter les risques et avantages des coparticipants liés à la capacité réservée dans les installations.

TENP KG est un partenariat dans lequel Fluxys TENP exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

L'approche retenue dans le cadre de ce partenariat est en tout point identique, hormis le fait que cette activité conjointe est intégrée à concurrence de 64,25% dans les états financiers consolidés du groupe, conformément à la capacité réservée dans les installations.

### **3.3. Nature et étendue des restrictions liées aux actifs et passifs du groupe**

Des droits particuliers sont attribués à la part spécifique de l'Etat belge dans la société Fluxys Belgium, outre les droits communs attachés à toutes les autres actions. Ces droits particuliers sont exercés par le ministre fédéral en charge de l'Energie et peuvent être résumés comme suit :

- Le droit de s'opposer à toute cession, toute affectation à titre de sûreté ou tout changement de la destination des actifs stratégiques de Fluxys Belgium dont la liste est reprise en annexe à l'arrêté royal du 16 juin 1994, si le ministre fédéral en charge de l'Energie considère que cette opération porte atteinte aux intérêts nationaux dans le domaine de l'énergie.
- Le droit de nommer deux représentants du gouvernement fédéral ayant voix consultative au Conseil d'administration et au Comité stratégique de Fluxys Belgium.

- Le droit des représentants du gouvernement fédéral, dans un délai de quatre jours ouvrables, de prendre recours auprès du ministre fédéral en charge de l'Energie sur la base de critères objectifs, non discriminatoires et transparents, tels que définis dans l'arrêté royal du 5 décembre 2000, contre toute décision du Conseil d'administration ou avis du Comité stratégique de Fluxys Belgium (en ce compris le plan d'investissement et d'activités ainsi que le budget y afférent) qu'ils estiment contraire aux lignes directrices de la politique énergétique du pays, en ce compris les objectifs du gouvernement relatifs à l'approvisionnement énergétique du pays. Le recours est suspensif. Si le ministre fédéral en charge de l'Energie n'a pas annulé la décision concernée dans un délai de huit jours ouvrables après ce recours, celle-ci devient définitive.
- Un droit de vote spécial en cas de blocage au sein de l'Assemblée générale concernant une question touchant aux objectifs de la politique énergétique fédérale.

Par ailleurs, des dispositions sont prévues au niveau des GasBridge 1 et GasBridge 2 permettant une sortie de situations de blocage éventuel, dispositions qui prévoient une réallocation des actions entre les partenaires dans ces sociétés. En conséquence, Fluxys Europe détient le contrôle de GasBridge 1 tandis que GasBridge 2 est contrôlée par SNAM.

D'autres conventions d'actionnaires ont été conclues au sein de filiales du groupe Fluxys. Ces dernières prévoient des droits de préemption lors de la cession de titres par un actionnaire, ainsi que certaines majorités spéciales nécessaires à la décision en matières spécifiques. Ces dernières n'entament pas le contrôle exercé par le groupe sur ses filiales ou le contrôle conjoint sur les activités conjointes.

Il n'y a pas d'autres restrictions importantes qui pourraient limiter la faculté du groupe d'accéder ses actifs ou de les utiliser et de régler ses passifs. Notons toutefois que les actifs de Flux Re sont destinés à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. Le montant total de l'actif du bilan de Flux Re s'élève à 161,8 M€ au 31-12-2014 contre 153,5 M€ au 31-12.2013.

Certaines conventions de financement prévoient par ailleurs le maintien d'un niveau de trésorerie minimum dans les sociétés concernées et ce, pour un montant total de 37,3 M€ au 31 décembre 2014.

### 3.4. Informations relatives aux participations

#### Entreprises consolidées par la méthode de l'intégration globale

Nom de la filiale	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
FLUXYS BELGIUM SA	Avenue des Arts 31 B- 1040 Bruxelles	0402 954 628	89,97 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
FLUXYS LNG SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0426 047 853	89,97 %	Terminalling GNL	EUR	31 décembre
FLUX RE SA	Rue de Merl 74 L - 2146 Luxembourg	-	89,97 %	Société de réassurance	EUR	31 décembre
FLUXYS FINANCE SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0821 382 439	100,00 %	Services financiers	EUR	31 décembre
FINPIPE GIE	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0444 889 015	100,00 %	Location d'installations et services	EUR	31 décembre
FLUXYS EUROPE BV	Schouwburgplein 30/34 NL - 3012CL Rotterdam	-	100,00 %	Activités internation. et non-régulées en Belgique	EUR	31 décembre
HUBERATOR SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0466 874 361	95,00 %	Hub gazier	EUR	31 décembre
GMSL Ltd	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 2BH	-	100,00 %	Services	GBP	31 décembre
FLUXYS BBL BV	Schouwburgplein 30/34 NL - 3012CL Rotterdam	-	100,00 %	Transport de Gaz	EUR	31 décembre
FLUXYS DEUTSCHLAND GmbH	Elisabethstr. 11 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00 %	NEL	EUR	31 décembre
FLUXYS TENP GmbH	Elisabethstr. 11 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
FLUXSWISS SAGL	Via della Posta 2 CH - 6900 Lugano	-	50,20 %	Transport de gaz	CHF	31 décembre
GasBridge 1 BV	Westblaak 89 NL - 3012KG Rotterdam	-	50,00 %	Holding	EUR	31 décembre

**Activités conjointes intégrées sur base des droits liés aux actifs et des obligations encourues au titre des passifs**

Nom de la filiale	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
TENP KG	Ruhrallee 74 D - 45138 Essen	-	64,25 %	Location d'installations et services	EUR	31 décembre
Transitgas AG	Baumackerstrasse 46 CH - 8050 Zurich	-	45,18 %	Location d'installations et services	CHF	31 décembre
BBL Company VOF	Concourslaan 17 NL - 9700AE Groningen	-	20,00 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre
NEL (Nordeuropäische Erdgasleitung)	-	-	23,87 %	Transport de gaz	EUR	31 décembre

**Filiales avec intérêts minoritaires significatifs**

En milliers d'euros

	31-12-2014*	31-12-2014*	31-12-2013	31-12-2013
100 %	Fluxys Belgium	Swiss Group	Fluxys Belgium	Swiss Group
Actifs non courants	2.601.251	1.134.718	2.668.090	1.166.760
Actifs courants	795.226	123.645	408.466	131.562
Capitaux propres	888.009	428.575	934.680	412.657
Passifs non courants	1.935.171	732.208	1.974.451	837.212
Passifs courants	573.297	97.580	167.425	48.453
Produits opérationnels	613.223	184.692	641.454	193.517
Charges opérationnelles	-475.702	-92.456	-495.019	-84.239
Résultat financier net	-53.718	-26.863	-49.093	-29.782
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0
Charges d'impôt sur le résultat	-28.687	-14.030	-34.047	-17.675
Résultat net de la période	55.116	51.343	63.295	61.821

\* Chiffre sur base annuelle à 100 % sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés

\* Le dividende reçu de Fluxswiss s'élève en 2014 à 16.853 k€.

## Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence - Coentreprises

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
Gaz-Opale	Rue de l'Hermitte 30 Immeuble des 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	61,75 %	Services	EUR	31 décembre
TENP GmbH	Ruhrallee 74 D - 45138 Essen	-	50,00 %	Services	EUR	31 décembre



**Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence – Entreprises associées**

<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Siège</b>	<b>N° d'entreprise</b>	<b>% d'intérêt dans le capital</b>	<b>Activité principale</b>	<b>Devise</b>	<b>Date de clôture</b>
Dunkerque LNG SAS	Rue de l'Hermitte 30 Immeuble des 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	25,00 %	Terminalling GNL	EUR	31 décembre
Interconnector (UK) Ltd	Vine Street 41 UK - London EC3N 2AA	-	40,75 %	Transport de gaz	GBP	30 septembre
Interconnector Zeebrugge Terminal SCRL	Rue Guimard 4 B – 1040 Bruxelles	0454 318 009	25,5 %	Terminalling	EUR	30 septembre
Trans Adriatic Pipeline AG	Lindenstrasse 2 CH – 6340 Baar	-	19,00 %	Transport de Gaz	EUR	31 décembre
GasBridge 2 BV	Westblaak 89 NL – 3012KG Rotterdam	-	50,00 %	Holding	EUR	31 décembre

**Données des principales activités conjointes et entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence**

En milliers d'euros

	31-12-2014*	31-12-2014*	31-12-2014*	31-12-2014*	31-12-2014*	31-12-2014*
100 %	Transitgas	TENP KG	Dunkerque LNG	Trans Adriatic Pipeline AG	Interconnector (UK)**	GasBridge 2
Actifs non courants	787.200	230.659	958.008	498.436	1.179.827	114.195
Actifs courants	57.622	-2.284	205.684	40.710	77.098	13.036
Capitaux propres	420.965	36.227	796.960	337.564	697.509	127.200
Passifs non courants	366.573	183.615	1.171	182.676	480.904	0
Passifs courants	57.284	8.533	365.561	18.906	78.512	31
Produits opérationnels	85.128	38.566	1.369	1.338	221.718	0
Charges opérationnelles	-47.025	-24.221	-10.518	-941	-143.156	-94
Résultat financier net	-12.000	-5.659	-52	-18	-1.441	370
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	9.189
Charges d'impôt sur le résultat	-5.104	-2.076	3.148	-984	-16.600	0
Résultat net de la période	20.999	6.610	-6.053	-605	60.521	9.465

\* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes sur base annuelle à 100 %, à l'exception de Transitgas (90%) et TENP KG (64,25%), et sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés

\*\* Les autres éléments du résultat global s'élèvent à -1.151 k€ et le résultat global à 59.370 k€.

La contribution de cette société au résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 29.389 k€.

Le dividende reçu d'Interconnector (UK) s'élève à 63.271 k€.

Données des principales activités conjointes et entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence						En milliers d'euros
	31-12-2013*	31-12-2013*	31-12-2013*	31-12-2013*	31-12-2013*	31-12-2013*
100 %	Transitgas	TENP KG	Dunkerque LNG	Trans Adriatic Pipeline AG	Interconnector (UK)	GasBridge 2
Actifs non courants	797.722	229.541	666.182	-	1.204.333	115.402
Actifs courants	55.834	23.933	179.755	-	76.294	11.865
Capitaux propres	397.168	37.826	408.075	-	701.982	127.239
Passifs non courants	391.682	208.115	0	-	506.829	0
Passifs courants	64.706	7.533	437.862	-	71.816	28
Produits opérationnels	85.455	47.767	990	-	217.895	0
Charges opérationnelles	-44.028	-28.357	-14.476	-	-144.565	-72
Résultat financier net	-13.724	-6.252	0	-	-2.415	58
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	-	0	12.525
Charges d'impôt sur le résultat	-5.711	-2.219	4.642	-	11.736	0
Résultat net de la période	21.992	10.939	-8.844	-	82.651	12.511

\* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes sur base annuelle à 100 %, à l'exception de Transitgas (90%) et TENP KG (64,25%), et sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés

Principales entreprises non consolidées			
Nom de l'entreprise	Siège	% d'intérêt dans le capital	Activité principale
NetConnect Germany GmbH & Co. KG	Kaiserswerther Str. 115 D-40880 Ratingen	10,00 %	Développement d'une coopération dans la zone de marché
NetConnect Germany Management GmbH	Kaiserswerther Str. 115 D-40880 Ratingen	10,00 %	Développement d'une coopération dans la zone de marché
Prisma European Capacity Platform GmbH	Schillerstraße 4 D-04109 Leipzig	11,14 %	Plateforme de réservation de capacités de transport
C4Gas SAS	Rue de La Pépinière 24 F-75008 Paris	10,00 %	Portail d'achats

## NOTE 4. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Ventilation des produits des activités ordinaires en fonction de leur nature :

Produits des activités ordinaires		En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2014	31-12-2013 révisé	Ecart
Fluxys Belgium	4.1	552.025	545.910	6.115
Fluxys Europe et corporate	4.2	317.830	320.346	-2.516
<b>Total</b>		<b>869.855</b>	<b>866.256</b>	<b>3.599</b>

Les produits des activités ordinaires s'élevèrent en 2014 à 869.855 k€ contre 866.256 k€ en 2013.

**4.1.** Le segment 'Fluxys Belgium' comprend les services de transport, de stockage et de terminalling en Belgique soumis à la Loi Gaz.

Les produits de ces services doivent assurer un rendement suffisant sur les capitaux investis et couvrir les charges opérationnelles liées à ces services ainsi que les amortissements admis et la partie non amortie dans les tarifs de la *Regulated Asset Base* mise hors service. La récupération de cette dernière est toutefois limitée au montant des investissements de l'exercice.

Les produits de ce segment comprennent en outre des travaux et services pour tiers et la mise à disposition d'installations.

Les produits de ce segment augmentent de 6.115 k€ par rapport à l'exercice précédent.

Cette augmentation s'explique par une légère progression des capacités de transport vendues, par l'effet favorable des gains d'efficacité impactant les décomptes réglementaires et par l'impact moindre des décisions tarifaires relatives aux exercices précédents, effets sur les décomptes réglementaires partiellement compensés par la diminution des taux d'intérêts et donc de la marge régulée autorisée. De nouveaux contrats à long terme sont entrés en vigueur fin 2013 pour le transport de frontière à frontière sur l'axe Nord/Sud, ce qui s'est traduit par des ventes supplémentaires de capacités pour 2014. Dans le même temps, la vente de capacités à court terme a connu une baisse pour le transport de frontière à frontière.

**4.2.** Le segment 'Fluxys Europe' comprend les produits des activités hors Belgique et des activités en Belgique non soumises à régulation. Ils comprennent, entre autres, les revenus générés par les installations de transport en Suisse, en Allemagne et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL), par les services liés au Hub de Zeebrugge et par les services de suivi de flux gaziers pour compte de tiers.

L'évolution à la baisse du chiffre d'affaires de ce segment s'explique par la diminution des ventes interruptibles et à court terme en Suisse, effet atténué par la mise en service de NEL.

## NOTE 5. AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS

Autres produits opérationnels	En milliers d'euros		
	31-12-2014	31-12-2013 révisé	Ecarts
Autres produits opérationnels	21.685	26.351	-4.666

Les autres produits opérationnels sont composés principalement de récupérations diverses auprès des compagnies d'assurances et auprès d'autres débiteurs ainsi que des revenus de mises à disposition de biens et de personnes.

L'évolution des autres produits opérationnels, par rapport à l'exercice précédent, s'explique par les plus-values réalisées dans le cadre de la vente de gaz coussin provenant de l'installation de stockage de Loenhout, par la récupération de coûts liés au démantèlement de l'installation d'écrêtement des pointes à Dudzele et par le subside obtenu en 2013 en couverture de coûts d'études liés au projet de seconde jetée au Terminal GNL de Zeebrugge.

## NOTE 6. CHARGES OPÉRATIONNELLES

Charges opérationnelles hors dotations nettes aux amortissements, dépréciations de valeur et provisions		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	6.1	-7.915	-4.289
Biens et services divers	6.2	-178.642	-197.463
Frais de personnel	6.3	-135.602	-142.581
Autres charges opérationnelles	6.4	-26.614	-14.833
<b>Total des charges opérationnelles</b>		<b>-348.773</b>	<b>-359.166</b>
Dont coûts liés aux contrats de location simple		-13.706	-14.052

### 6.1. Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées

Cette rubrique enregistre principalement le coût du matériel de transport sorti de stock pour les projets d'entretien et de réparation et le coût des travaux pour tiers.

L'évolution de cette rubrique s'explique principalement par les efforts d'efficience réalisés en 2014 par le groupe, par la diminution des coûts de maintenance ainsi que par les indemnités définitives versées aux victimes privées de l'accident survenu à Ghislenghien en 2004, la majeure partie des victimes ayant été indemnisées en 2012.

### 6.2. Biens et services divers

Les biens et services divers sont composés des achats de matériel d'exploitation, des loyers et charges locatives (voir Note 32.5), des charges d'entretien et de réparation, des fournitures faites à l'entreprise, des rétributions de tiers, des redevances et contributions, des assurances non relatives au personnel, des frais de transport et de déplacements, des coûts de télécommunication, des frais d'annonces et d'information et enfin, des charges d'intérimaires et de personnel d'appoint.

Les émoluments versés à la société Deloitte, dans le cadre des mandats de commissaire au sein du groupe, s'élèvent à 436.914 €. En outre, cette société a également accompli d'autres missions pour un montant total de 95.218 €.

### 6.3. Frais de personnel

L'effectif moyen du groupe s'élève à 1.216 personnes en 2014 contre 1.262 en 2013. Exprimés en moyenne ETP (équivalents temps plein), ces chiffres deviennent respectivement 1.183,3 en 2014 contre 1.228,3 en 2013.

Les frais de personnel sont en diminution de 6.979 k€. Cette dernière s'explique par l'effet combiné d'une diminution de l'effectif moyen et des cotisations versées aux fonds de pension

par rapport à 2013, évolution liée aux besoins de financement de nos obligations en la matière.

Emploi				
	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>	<b>1.216</b>	<b>1.183,3</b>	<b>1.262</b>	<b>1.228,3</b>
<b>Fluxys</b>	<b>34</b>	<b>27,8</b>	<b>31</b>	<b>24,5</b>
Cadres	28	22,0	25	18,6
Statutaires	6	5,8	6	5,9
<b>Fluxys Belgium</b>	<b>987</b>	<b>961,2</b>	<b>1.036</b>	<b>1.010,9</b>
Cadres	301	295,3	319	313,5
Statutaires	686	665,9	717	697,4
<b>Fluxys LNG</b>	<b>38</b>	<b>38,7</b>	<b>41</b>	<b>40,7</b>
Cadres	2	2,4	2	2,0
Statutaires	36	36,3	39	38,7
<b>GMSL</b>	<b>79</b>	<b>79,0</b>	<b>71</b>	<b>71,0</b>
Cadres	10	10,0	4	4,0
Statutaires	69	69,0	67	67,0
<b>Flux Re</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>
<b>FluxSwiss</b>	<b>7</b>	<b>7,0</b>	<b>13</b>	<b>12,9</b>
<b>Fluxys TENP</b>	<b>11</b>	<b>10,1</b>	<b>10</b>	<b>9,7</b>
<b>Fluxys Deutschland</b>	<b>3</b>	<b>3,0</b>	<b>3</b>	<b>3,0</b>
<b>Transitgas</b>	<b>54</b>	<b>54,0</b>	<b>54</b>	<b>53,1</b>
<b>Tenp KG</b>	<b>2</b>	<b>2,0</b>	<b>2</b>	<b>2,0</b>

## Emploi

	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
<b>Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice</b>	<b>1.200</b>	<b>1.166,6</b>	<b>1.247</b>	<b>1.212,9</b>
<b>Fluxys</b>	<b>36</b>	<b>29,6</b>	<b>33</b>	<b>25,9</b>
Cadres	30	23,8	27	19,9
Statutaires	6	5,8	6	6,0
<b>Fluxys Belgium</b>	<b>969</b>	<b>942,9</b>	<b>1.018</b>	<b>992,6</b>
Cadres	294	288,7	310	304,7
Statutaires	675	654,2	708	687,9
<b>Fluxys LNG</b>	<b>38</b>	<b>37,8</b>	<b>40</b>	<b>40,0</b>
Cadres	3	3,0	2	2,0
Statutaires	35	34,8	38	38,0
<b>GMSL</b>	<b>79</b>	<b>79,0</b>	<b>74</b>	<b>74,0</b>
Cadres	10	10,0	4	4,0
Statutaires	69	69,0	70	70,0
<b>Flux Re</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>	<b>1</b>	<b>0,5</b>
<b>FluxSwiss</b>	<b>7</b>	<b>7,0</b>	<b>12</b>	<b>12,0</b>
<b>Fluxys TENP</b>	<b>11</b>	<b>10,8</b>	<b>10</b>	<b>9,8</b>
<b>Fluxys Deutschland</b>	<b>3</b>	<b>3,0</b>	<b>3</b>	<b>3,0</b>
<b>Transitgas</b>	<b>54</b>	<b>54,0</b>	<b>54</b>	<b>53,1</b>
<b>Tenp KG</b>	<b>2</b>	<b>2,0</b>	<b>2</b>	<b>2,0</b>

### 6.4. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles comprennent les précomptes immobiliers, les taxes locales ainsi que les moins-values sur cessions ou désaffectations d'immobilisations corporelles.

Ces dernières ont représenté une charge de 13.531 k€ en 2014, contre 3.443 k€ en 2013, augmentation liée au programme de mise hors service d'anciennes installations.



**Dotations nettes aux amortissements,  
dépréciations et provisions**

En milliers d'euros

	Notes	31-12-2014	31-12-2013 révisé
<b>Amortissements</b>	6.5	<b>-246.525</b>	<b>-234.555</b>
Immobilisations incorporelles		-49.200	-53.220
Immobilisations corporelles		-197.325	-181.335
<b>Dépréciations</b>		<b>-1.902</b>	<b>-1.535</b>
Sur stocks		-1.902	-1.535
Sur créances commerciales		0	0
<b>Provisions pour risques et charges</b>	6.6	<b>3.568</b>	<b>19.770</b>
<b>Total des dotations nettes aux amortissements, aux dépréciations de valeur et aux provisions</b>		<b>-244.859</b>	<b>-216.320</b>

**6.5. Amortissements**

Les immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises en Fluxys ont fait l'objet d'un amortissement conformément aux méthodes comptables, à savoir sur 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel en Belgique', entre 20 et 40 ans pour les portefeuilles de clients acquis et sur 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL'.

Les dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles augmentent suite aux mises en service durant 2013 de nouveaux investissements, notamment les installations 'NEL', la canalisation Ben-Ahin-Bras et les installations 'Open Rack Vaporizer' au Terminal de Zeebrugge.

## 6.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions relatives à l'environnement et à la reconstitution de sites ont été utilisées pour 0,9 M€ en 2014 contre 6,0 M€ en 2013. Elles avaient également fait l'objet, en 2013, d'une reprise non récurrente de 8,1 M€. Cette dernière était liée à la révision à la baisse du coût estimé du démantèlement de l'installation d'écrêtement des pointes à Dudzele.

Cette reprise n'avait pas eu d'impact sur le résultat de la période car elle était intégrée dans le décompte tarifaire de l'activité de stockage.

Le solde de l'évolution des utilisations de provisions concerne principalement les provisions pour avantages du personnel.

## NOTE 7. PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers		En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2014	31-12-2013 révisé	Ecart
Dividendes de sociétés non consolidées		44	74	-30
Produits financiers sur contrats de leasing	7.1	182	185	-3
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie à la juste valeur par le biais du compte de résultat		2.146	1.999	147
Autres intérêts	7.2	6.549	4.995	1.554
Autres produits financiers	7.3	2.229	0	2.229
<b>Total</b>		<b>11.150</b>	<b>7.253</b>	<b>3.897</b>

**7.1.** Les produits financiers sur contrats de leasing concernent les installations Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT – voir Note 17).

**7.2.** Les autres intérêts perçus par le groupe sont influencés par le dénouement favorable de dossiers fiscaux pour lesquels le groupe a bénéficié d'intérêts moratoires.

**7.3.** Les autres produits financiers enregistrent, en 2014, les différences de change réalisées sur nos investissements à l'étranger.

## NOTE 8. CHARGES FINANCIÈRES ET VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Charges financières		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Charges d'intérêts sur dettes	8.1	-93.668	-99.907
Désactualisation des provisions	8.2	-6.343	-684
Autres charges financières		-1.978	-1.363
<b>Total</b>		<b>-101.989</b>	<b>-101.954</b>

**8.1.** Les charges des dettes comprennent essentiellement les intérêts sur le contrat de location-financement RTR, sur les emprunts conclus auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), sur les emprunts obligataires, sur les emprunts bancaires, sur les emprunts en franc suisse, sur les passifs réglementaires ainsi que sur les financements à court et moyen terme mis en place afin de couvrir les besoins financiers du groupe.

Le remboursement de dettes explique la diminution des charges d'intérêts en 2014 par rapport à l'exercice précédent.

**8.2.** Les charges liées aux effets d'actualisation des provisions sont en augmentation. Le taux utilisé pour l'actualisation des engagements relatifs aux avantages du personnel (1,45 % en 2014 contre 3,05 % en 2013) explique la majeure partie de cette évolution. Cette évolution est analysée aux Notes 26 'Provisions' et 27 'Provisions pour avantages du personnel'.

Variation de la juste valeur des instruments financiers		En milliers d'euros	
	Note	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Utilisation et variation de la juste valeur des instruments financiers	8.3	-1.076	3.581
<b>Total</b>		<b>-1.076</b>	<b>3.581</b>

**8.3.** Cette rubrique enregistre le résultat lié à l'utilisation des instruments financiers.

L'évolution de ces derniers est détaillée en Note 33.

## **NOTE 9. RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE**

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 27.923 k€ en 2014 contre 39.935 k€ en 2013. Cette évolution s'explique principalement par l'effet non récurrent lié à la diminution du taux d'impôt qui impactait favorablement les impôts différés et le résultat de notre participation dans Interconnector (UK) Ltd en 2013.

## NOTE 10. CHARGES D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La ventilation des charges d'impôt s'établit comme suit :

Charges d'impôt sur le résultat		En milliers d'euros		
	Note	31-12-2014	31-12-2013 révisé	Ecart
Impôts exigibles	10.1	-70.799	-79.284	8.485
Impôts différés	10.2	17.491	17.648	-157
<b>Total</b>	<b>10.3</b>	<b>-53.308</b>	<b>-61.636</b>	<b>8.328</b>

La charge d'impôt sur le résultat s'élève à 53.308 k€ en 2014 contre 61.636 k€ en 2013.

Cette charge se décompose comme suit :

10.1. Charges d'impôt exigible		En milliers d'euros		
		31-12-2014	31-12-2013 révisé	Ecart
<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b>		<b>-74.495</b>	<b>-80.214</b>	<b>5.719</b>
Impôts et précomptes dus ou versés		-52.601	-55.167	2.566
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif		0	0	0
Suppléments d'impôts estimés portés au passif		-21.894	-25.047	3.153
<b>Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs</b>		<b>3.696</b>	<b>930</b>	<b>2.766</b>
<b>Total</b>		<b>-70.799</b>	<b>-79.284</b>	<b>8.485</b>

Les charges d'impôt exigible diminuent de 8.485 k€ par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique principalement par la diminution des résultats des activités régulées en Belgique et de ceux de Fluxswiss.

## 10.2. Impôts différés

En milliers d'euros

	31-12-2014	31-12-2013 révisé	Ecart
<b>Afférents à la naissance ou au renversement des différences temporelles</b>	<b>16.779</b>	<b>17.121</b>	<b>-342</b>
Ecarts issus de l'évaluation des immobilisations	24.776	22.380	2.396
Ecarts issus des provisions	-1.031	-889	-142
Autres écarts	-6.966	-4.370	-2.596
<b>Afférents aux variations des taux d'impôt ou à l'assujettissement à des impôts nouveaux</b>	<b>712</b>	<b>527</b>	<b>185</b>
<b>Afférents aux changements de méthodes comptables et aux erreurs fondamentales</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Afférents aux changements de statut fiscal d'une entreprise ou de ses actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>17.491</b>	<b>17.648</b>	<b>-157</b>

Les impôts différés sont principalement influencés par l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations incorporelles et corporelles. L'augmentation des désaffectations d'anciennes installations en 2014 explique l'évolution des impôts différés issus de l'évaluation des immobilisations.

Les utilisations et reprises de provisions en normes locales qui ne sont pas acceptées en IFRS expliquent l'évolution des écarts issus des provisions, évolution légèrement compensée par l'impact de la diminution du taux utilisé en 2014 pour l'actualisation des engagements relatifs aux avantages du personnel (voir Note 8.2.).

L'évolution de la rubrique 'Autres écarts' s'explique par le dénouement favorable de dossiers fiscaux liés à la taxation des passifs réglementaires en Allemagne.

**10.3. Rapprochement entre le taux d'impôt applicable et le taux d'impôt effectif moyen**

En milliers d'euros

	31-12-2014	31-12-2013 révisé	Ecart
<b>Charges d'impôt sur base du taux d'impôt applicable – Exercice</b>	<b>-64.812</b>	<b>-72.199</b>	<b>7.387</b>
<i>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</i>	218.603	252.347	-33.744
<i>Résultat des sociétés mises en équivalence (-)</i>	-27.923	-39.935	12.012
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>190.680</b>	<b>212.412</b>	<b>-21.732</b>
Taux d'impôt applicable	33,99%	33,99%	
<b>Impacts justifiant le passage vers le taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>7.808</b>	<b>9.633</b>	<b>-1.825</b>
Taux différents d'autres juridictions	12.648	16.174	-3.526
Revenus non taxables	308	-99	407
Frais non déductibles	-9.306	-10.358	1.052
Quote-part taxable de dividendes	679	414	265
Intérêts notionnels déductibles	3.288	3.428	-140
Autres	191	74	117
<b>Charges d'impôt sur base du taux d'impôt effectif moyen – Exercice</b>	<b>-57.004</b>	<b>-62.566</b>	<b>5.562</b>
Résultat avant impôts	190.680	212.412	-21.732
Taux d'impôt effectif moyen	29,90%	29,46%	0,44%
<b>Taxation de réserves immunisées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs</b>	<b>3.696</b>	<b>930</b>	<b>2.766</b>
<b>Total des impôts</b>	<b>-53.308</b>	<b>-61.636</b>	<b>8.328</b>

Le taux d'impôt effectif moyen de l'année 2014 s'élève à 29,90 % contre 29,46 % l'année précédente.



## NOTE 11. RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE

Résultat net de la période	En milliers d'euros		
	31-12-2014	31-12-2013 révisé	Ecart
Part des intérêts minoritaires	36.115	43.672	-7.557
Part du groupe	129.180	147.039	-17.859
<b>Total du résultat net de la période</b>	<b>165.295</b>	<b>190.711</b>	<b>-25.416</b>

Le résultat net consolidé s'élève en 2014 à 165.295 k€ contre 190.711 k€ en 2013.

L'évolution du résultat s'explique principalement par la diminution du résultat des activités régulées en Belgique et par celle de Fluxswiss. Les activités régulées en Belgique sont impactées négativement par la baisse du rendement régulé lié au niveau historiquement bas des taux des OLO.

## NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
<b>Valeurs comptables brutes</b>				
<b>Au 31-12-2012 révisé</b>	<b>48.395</b>	<b>146.402</b>	<b>5.193.100</b>	<b>381.145</b>
Investissements	825	316	156.761	3.227
Subsides	0	0	-557	0
Cessions et désaffectations	-1.729	-188	-17.010	-3.589
Transferts internes	9	6.682	-681	431
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	-45	0	-20.564	0
<b>Au 31-12-2013 révisé</b>	<b>47.455</b>	<b>153.212</b>	<b>5.311.049</b>	<b>381.214</b>
Investissements	7.265	682	28.933	2.067
Subsides	0	0	-20.100	0
Cessions et désaffectations	-324	-284	-30.259	-3.098
Transferts internes	2	0	3.498	387
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	25.478	0
<b>Au 31-12-2014</b>	<b>54.398</b>	<b>153.610</b>	<b>5.318.599</b>	<b>380.570</b>

En milliers d'euros

Terminal GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
<b>1.001.303</b>	<b>43.616</b>	<b>47.292</b>	<b>185.778</b>	<b>7.047.031</b>
8.412	927	4.686	14.432	189.586
0	0	0	0	-557
0	-22	-305	-1.044	-23.887
31.999	63	0	-38.503	0
0	0	0	0	0
0	0	-64	-40	-20.713
<b>1.041.714</b>	<b>44.584</b>	<b>51.609</b>	<b>160.623</b>	<b>7.191.460</b>
749	1.472	2.896	71.821	115.885
0	0	0	-2.579	-22.679
-204	0	-3.337	-5.032	-42.538
0	0	0	-3.887	0
0	0	0	0	0
0	43	107	39	25.667
<b>1.042.259</b>	<b>46.099</b>	<b>51.275</b>	<b>220.985</b>	<b>7.267.795</b>

## Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
<b>Au 31-12-2012 révisé</b>	<b>0</b>	<b>-76.137</b>	<b>-2.204.985</b>	<b>-171.548</b>
Amortissements actés	0	-5.039	-142.842	-10.950
Amortissements actés sur subsides obtenus	0	0	4.347	0
Cessions et désaffectations	0	162	14.349	1.909
Transferts internes	0	-137	137	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	5.902	0
<b>Au 31-12-2013 révisé</b>	<b>0</b>	<b>-81.151</b>	<b>-2.323.092</b>	<b>-180.589</b>
Amortissements actés	0	-5.136	-156.632	-11.010
Amortissements actés sur subsides obtenus	0	0	4.003	0
Cessions et désaffectations	0	0	19.058	1.721
Transferts internes	0	0	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecarts de conversion	0	0	-10.934	0
<b>Au 31-12-2014</b>	<b>0</b>	<b>-86.287</b>	<b>-2.467.597</b>	<b>-189.878</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2014</b>	<b>54.398</b>	<b>67.323</b>	<b>2.851.002</b>	<b>190.692</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2013 révisé</b>	<b>47.455</b>	<b>72.061</b>	<b>2.987.957</b>	<b>200.625</b>

En milliers d'euros

Terminal GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
<b>-661.944</b>	<b>-42.875</b>	<b>-31.998</b>	<b>0</b>	<b>-3.189.487</b>
-22.984	-97	-3.770	0	-185.682
0	0	0	0	4.347
0	1	132	0	16.553
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	61	0	5.963
<b>-684.928</b>	<b>-42.971</b>	<b>-35.575</b>	<b>0</b>	<b>-3.348.306</b>
-24.209	-191	-4.150	0	-201.328
0	0	0	0	4.003
6	0	3.335	0	24.120
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	-19	0	-10.953
<b>-709.131</b>	<b>-43.162</b>	<b>-36.409</b>	<b>0</b>	<b>-3.532.464</b>
<b>333.128</b>	<b>2.937</b>	<b>14.866</b>	<b>220.985</b>	<b>3.735.331</b>
<b>356.786</b>	<b>1.613</b>	<b>16.034</b>	<b>160.623</b>	<b>3.843.154</b>

## Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2014 dont :</b>	<b>54.398</b>	<b>67.323</b>	<b>2.851.002</b>	<b>190.692</b>
Immobilisations corporelles suivant modèle du coût	54.398	67.323	2.851.002	190.692
Immobilisations corporelles suivant modèle de réévaluation	0	0	0	0
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2014 des immobilisations détenues en location-financement</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>16.488</b>	<b>0</b>
<b>Informations complémentaires</b>				
Valeurs comptables nettes des immobilisations temporairement inutilisées	110	0	0	0

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées des installations de transport, de stockage à Loenhout et du Terminal GNL à Zeebrugge.

En 2014, le groupe Fluxys a procédé à des investissements à concurrence de 115,9 M€. Les principaux investissements réalisés concernent: les installations de transport (83,8 M€), les installations de stockage à Loenhout (3,1 M€) et les installations du Terminal GNL (27,2 M€), principalement pour la seconde jetée.

Dans le cadre des investissements en cours ou prévus, le groupe s'est engagé dans le cadre de

contrats *Engineering, Procurement and Construction*.

Durant l'exercice 2014, Fluxys Belgium a obtenu des subsides relatifs aux investissements 'Nord-Sud' pour un montant de 20,1 M€ et Fluxys LNG a perçu des subsides d'un montant de 2,6 M€ relatifs aux investissements dans la seconde jetée.

Les désaffectations actées durant la période concernent principalement des canalisations qui ont été remplacées ou mises hors service, des composantes d'installations arrivées en fin de vie ainsi que le gaz coussin à Loenhout.

En milliers d'euros

Terminal GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
<b>333.128</b>	<b>2.937</b>	<b>14.866</b>	<b>220.985</b>	<b>3.735.331</b>
333.128	2.937	14.866	220.985	3.735.331
0	0	0	0	0
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16.507</b>
0	0	0	0	110

Les amortissements actés durant la période s'élevèrent à 197,3 M€ et reflètent le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques liés à ces immobilisations corporelles.

Les immobilisations utilisées dans le cadre du marché régulé sont amorties sur les durées d'utilité reprises au point 8 des méthodes comptables (Note 2), sans tenir compte d'une valeur résiduelle, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

Les autres immobilisations sont amorties sur leurs durées prévues d'utilisation par le groupe, en fonction des contrats conclus ou potentiels et

d'hypothèses raisonnables de marché et ce, sur base du principe de rattachement des produits et des charges. Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour ces installations, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

Enfin, le groupe ne dispose, à la date de clôture, d'aucune immobilisation corporelle donnée en nantissement de dettes.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé corporel pourrait avoir subi une perte de valeur.

## NOTE 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles				En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients'	Total
<b>Valeurs comptables brutes</b>				
<b>Au 31-12-2012 révisé</b>	<b>44.929</b>	<b>244.600</b>	<b>565.809</b>	<b>855.338</b>
Investissements	8.031	0	0	8.031
Cessions et désaffectations	-61	0	0	-61
Ecart de conversion	0	0	-7.448	-7.448
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2013 révisé</b>	<b>52.899</b>	<b>244.600</b>	<b>558.361</b>	<b>855.860</b>
Investissements	2.564	0	0	2.564
Cessions et désaffectations	-10.873	0	0	-10.873
Ecart de conversion	0	0	9.236	9.236
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2014</b>	<b>44.590</b>	<b>244.600</b>	<b>567.597</b>	<b>856.787</b>



**Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles**

En milliers d'euros

	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients'	Total
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
<b>Au 31-12-2012 révisé</b>	<b>-27.905</b>	<b>-19.454</b>	<b>-59.964</b>	<b>-107.323</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-8.357	-8.765	-36.098	-53.220
Cessions et désaffectations	11	0	0	11
Ecart de conversion	0	0	642	642
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2013 révisé</b>	<b>-36.251</b>	<b>-28.219</b>	<b>-95.420</b>	<b>-159.890</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-6.982	-8.765	-33.453	-49.200
Cessions et désaffectations	10.873	0	0	10.873
Ecart de conversion	0	0	-1.855	-1.855
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Au 31-12-2014</b>	<b>-32.360</b>	<b>-36.984</b>	<b>-130.728</b>	<b>-200.072</b>

## Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros

	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients'	Total
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2014</b>	<b>12.230</b>	<b>207.616</b>	<b>436.869</b>	<b>656.715</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31-12-2013 révisé</b>	<b>16.648</b>	<b>216.381</b>	<b>462.941</b>	<b>695.970</b>

Les immobilisations incorporelles comprennent la valeur nette comptable des logiciels d'application et des droits d'émission, la valeur pour le groupe Fluxys de la nomination de Fluxys Belgium et de Fluxys LNG en tant que gestionnaires uniques de réseau ainsi que la valeur de portefeuilles de clients acquis.

Les logiciels d'application repris en immobilisations incorporelles sont ceux qui sont développés ou acquis par le groupe et qui présentent un caractère d'investissement. Ces logiciels sont amortis linéairement. Les principaux investissements réalisés durant l'exercice correspondent aux développements de logiciels dans le cadre de la gestion des flux gaziers, des actifs et des outils administratifs y relatifs.

Les regroupements d'entreprises en Fluxys ont été réalisés par l'application de la méthode de l'acquisition. Dans le cadre de la mise à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris, le groupe a comptabilisé des actifs incorporels correspondant à la valeur, pour le groupe, de la nomination de Fluxys Belgium en tant que gestionnaire unique du réseau de transport de

gaz naturel et d'installation de stockage et de celle de Fluxys LNG en tant que gestionnaire unique d'installation de GNL. Fluxys a par ailleurs comptabilisé la valeur des portefeuilles de clients relatifs aux sociétés FluxSwiss, Fluxys TENP, GMSL et Huberator. Les durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations sont décrites dans les méthodes comptables (voir Note 2.7).

Les installations de transport de gaz en Belgique sont incluses dans le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre. Ainsi, le groupe Fluxys Belgium a reçu, pour 2014, des droits d'émission à titre gratuit de 112.399 tonnes de CO<sub>2</sub> pour les sites de compression, de stockage et d'activités de terminalling. La valeur des droits non utilisés de l'exercice 2014 s'élève à 508 k€ et correspond à 75.205 tonnes de CO<sub>2</sub>. Conformément à la méthode comptable reprise à la Note 2, les droits reçus et non utilisés figurent à valeur nulle dans les actifs incorporels.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé incorporel pourrait avoir subi une perte de valeur.

## NOTE 14. GOODWILL

Goodwill	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Goodwill Fluxys Belgium SA	1.924	1.924
<b>Total</b>	<b>1.924</b>	<b>1.924</b>

Le goodwill enregistré dans les états financiers du groupe est issu de l'opération de regroupement d'entreprises réalisée en septembre 2010, date à laquelle Publigaz a apporté sa participation en Fluxys Belgium SA à Fluxys.

Le montant de 1.924 k€ correspond à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises par rapport à la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables en date du 10 septembre 2010. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie 'activités régulées en Belgique' pour le test de dépréciation de valeur.

## NOTE 15. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE

Au 31 décembre 2014, le groupe Fluxys dispose des participations suivantes qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence :

§ TENP GMBH (50 %),  
 § Dunkerque LNG (25 %),  
 § Gaz-Opale (61,75 %),  
 § Interconnector (UK) (40,75 %),  
 § Interconnector Zeebrugge Terminal (25,5 %),  
 § GasBridge 2 (50 %),  
 § TAP (19%).

Mouvements des participations mises en équivalence	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
<b>Participations mises en équivalence à l'ouverture</b>	<b>393.580</b>	<b>276.669</b>
Investissements et transferts	64.247	75.724
Quote-part dans le résultat net global *	26.569	39.240
Dividendes versés	-45.580	-54.065
Variations de périmètre	0	26
Ecart de conversion	18.902	-9.508
Augmentations de capital	95.444	65.494
<b>Participations mises en équivalence à la clôture</b>	<b>553.162</b>	<b>393.580</b>

\* Voir Note 3.4 pour la contribution au résultat d'Interconnector (UK).

En septembre 2014, Fluxys Europe a acquis une participation complémentaire de 3 % dans la société TAP (Trans Adriatic Pipeline). Le pourcentage total détenu dans cette société s'élève dès lors à 19%. TAP est consolidée par la méthode de mise en équivalence suite à l'influence notable exercée par le groupe depuis l'acquisition de ces 3% complémentaires. Les investissements réalisés en 2014 ainsi que le transfert des investissements réalisés en 2013 (voir Note 16) sont repris dans la rubrique 'Investissements et transferts'.

Les investissements réalisés en 2013 correspondaient essentiellement à l'acquisition de 10% complémentaires dans Interconnector (UK).

Les augmentations de capital correspondent, en 2014 tout comme en 2013, à la conversion en capital du compte courant du groupe vis-à-vis de Dunkerque LNG.

## NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Autres actifs financiers		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Actions évaluées au coût	16.1	554	41.463
Titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat	16.2/33	17.538	6.795
Autres actifs financiers à la juste valeur	16.3/33	12.440	16.370
Autres actifs financiers au coût	16.4	749	745
<b>Total</b>		<b>31.281</b>	<b>65.373</b>

16.1. Mouvements des autres actifs financiers - Actions évaluées au coût		En milliers d'euros	
		31-12-2014	31-12-2013 révisé
<b>A l'ouverture</b>		<b>41.463</b>	<b>570</b>
Valeur brute		41.463	570
Montants non appelés		0	0
Cumul des pertes de valeur		0	0
Acquisitions		0	40.907
Cessions		0	-14
Variation du % d'intégration		0	0
Acquis par voie de regroupement d'entreprises		0	0
Augmentations de capital		0	0
Variation de périmètre et transferts		-40.909	0
Pertes de valeur		0	0
<b>A la clôture</b>		<b>554</b>	<b>41.463</b>
Valeur brute		554	41.463
Montants non appelés		0	0
Cumul des pertes de valeur		0	0

**16.1.** En septembre 2014, Fluxys Europe a acquis une participation complémentaire de 3 % dans la société TAP (Trans Adriatic Pipeline). Le pourcentage total détenu dans cette société s'élève dès lors à 19%. TAP est consolidée par la méthode de mise en équivalence suite à l'influence notable exercée par le groupe depuis l'acquisition de ces 3% complémentaires. Les investissements réalisés en 2013 ont dès lors été transférés vers les participations mises en équivalence (voir Note 15).

Les autres participations détenues concernent principalement NetConnect Germany GmbH & Co KG et Prisma European Capacity Platform GmbH.

Ces actions de sociétés, qui exercent des activités qui intéressent le groupe Fluxys, sont détenues dans l'intention de les maintenir à long terme sans toutefois pouvoir y exercer un contrôle ou une influence notable. Ces actions n'étant pas cotées sur un marché actif, elles sont valorisées au coût d'acquisition.

**16.2.** Les titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat concernent les placements de trésorerie sous forme d'obligations ou de papier commercial ayant une échéance supérieure à un an. Ils sont principalement issus de Flux Re dont la trésorerie est destinée à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. L'échéance de ces placements se situe entre 2016 et 2019.

**16.3.** Les autres actifs financiers à la juste valeur concernent principalement les instruments financiers conclus en vue de couvrir le risque encouru par le groupe au niveau des devises CHF et GBP. La majeure partie de ces instruments sont qualifiés d'instruments de couverture. Les autres apportent une couverture naturelle au risque encouru par la société concernée (voir Note 33).

**16.4.** Les actifs repris au niveau de cette rubrique correspondent aux cautionnements versés par le groupe dans le cadre de l'exercice de ses activités.

La diminution enregistrée en 2013 correspond principalement au remboursement du cautionnement versé à ICE-Endex en 2012 afin d'avoir accès à la bourse de gaz, cautionnement remplacé par une garantie bancaire.

## 16.4. Mouvements des autres actifs financiers - Autres actifs au coût

En milliers d'euros

	31-12-2014	31-12-2013 révisé
<b>A l'ouverture</b>	<b>745</b>	<b>4.667</b>
Valeur brute	745	4.667
Cumul des pertes de valeur	0	0
Additions	25	21
Remboursements	-21	-3.943
Acquis par voie de regroupement d'entreprises	0	0
Autres	0	0
<b>A la clôture</b>	<b>749</b>	<b>745</b>
Valeur brute	749	745
Cumul des pertes de valeur	0	0

## NOTE 17. CRÉANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

Créances de location-financement	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Créances non courantes	16.641	19.975
Créances courantes	3.334	2.874
<b>Total</b>	<b>19.975</b>	<b>22.849</b>

Les créances de location-financement enregistrent le contrat relatif à l'Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT) : en application de l'IAS 17, ce contrat de leasing relatif au terminal IZT conclu avec IZT SCRL est qualifié de leasing financier.

La durée minimale de cette convention qui a débuté en 1998 est de 20 ans, date à laquelle une option d'achat peut être levée par le preneur en leasing. Un taux d'intérêt variable (base : Euribor) est appliqué sur cette créance.

Echéancier des créances de location-financement au 31-12-2014				En milliers d'euros
	A 1 an au maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créances de location-financement IZT	3.334	16.641	0	19.975
<b>Total</b>	<b>3.334</b>	<b>16.641</b>	<b>0</b>	<b>19.975</b>
<b>Créances de location-financement :</b>				
Valeur actuelle des paiements minimaux au taux de marché	3.478	16.870	0	20.348
Total des paiements minimaux (A)	3.478	16.870	0	20.348
Intérêts (B)	144	229	0	373
Total des créances de location-financement (A-B)	3.334	16.641	0	19.975



## Echéancier des créances de location-financement au 31-12-2013 révisé

En milliers d'euros

	A 1 an au maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créances de location-financement IZT	2.874	19.975	0	22.849
<b>Total</b>	<b>2.874</b>	<b>19.975</b>	<b>0</b>	<b>22.849</b>
<b>Créances de location-financement :</b>				
Valeur actuelle des paiements minimaux au taux de marché	3.068	20.590	0	23.658
Total des paiements minimaux (A)	3.068	20.590	0	23.658
Intérêts (B)	194	615	0	809
Total des créances de location-financement (A-B)	2.874	19.975	0	22.849

La valeur totale des paiements minimaux correspond à la meilleure estimation, à la date de clôture, des redevances de leasing à recevoir, qu'elles soient relatives au capital à recevoir (créances de location-financement),

aux intérêts à encaisser (intérêts) ou à l'option d'achat (créances de location-financement). Ces paiements sont ensuite actualisés au taux de marché pour former la valeur actuelle des paiements minimaux.

## NOTE 18. PRÊTS ET CRÉANCES NON COURANTS

Prêts et créances non courants		En milliers d'euros	
	Note	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Actifs réglementaires	18.1	23.167	32.172
Appels de fonds et autres	18.2	96.636	121.602
<b>Total</b>		<b>119.803</b>	<b>153.774</b>

**18.1.** Cette rubrique enregistre la créance réglementaire née en 2010 suite à la mise à l'arrêt de l'installation d'écrêtement des pointes à Dudzele ainsi que celle relative aux installations NEL totalement mises en service en novembre 2013.

**18.2.** Dunkerque LNG et TAP effectuent des appels de fonds aux actionnaires dans le cadre de leur projet de construction respectif.

Echéancier des prêts et créances non courants au 31-12-2014				En milliers d'euros	
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
Actifs réglementaires	23.167	0	23.167		
Appels de fonds Dunkerque LNG	61.926	0	61.926		
Appels de fonds TAP	34.710	0	34.710		
<b>Total</b>	<b>119.803</b>	<b>0</b>	<b>119.803</b>		

Echéancier des prêts et créances non courants au 31-12-2013 révisé				En milliers d'euros	
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
Actifs réglementaires	32.172	0	32.172		
Appels de fonds Dunkerque LNG	98.552	0	98.552		
Appels de fonds TAP	21.988	0	21.988		
Autres créances	1.062	0	1.062		
<b>Total</b>	<b>153.774</b>	<b>0</b>	<b>153.774</b>		

## NOTE 19. STOCKS

Valeur comptable des stocks	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
<b>Stocks de fournitures</b>	<b>23.139</b>	<b>34.967</b>
Valeur comptable brute	31.808	41.734
Dépréciations de valeur	-8.669	-6.767
<b>Stocks de marchandises</b>	<b>9.579</b>	<b>13.949</b>
Valeur comptable brute	9.579	13.949
Dépréciations de valeur	0	0
<b>Commandes en cours d'exécution</b>	<b>30</b>	<b>491</b>
Valeur comptable brute	30	491
Dépréciations de valeur	0	0
<b>Total</b>	<b>32.748</b>	<b>49.407</b>

Les stocks de matériel relatif au réseau de transport diminuent suite à l'affectation de matériel, durant 2014, à des projets d'investissement. Une dépréciation de valeur complémentaire a été comptabilisée en fin d'exercice sur le matériel dont les perspectives d'utilisation à moyen terme sont faibles.

Impact des mouvements de stocks sur le résultat	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Constitutions ou utilisations de stocks	-14.757	-2.845
Dépréciations de valeur	-1.902	-1.535
<b>Total</b>	<b>-16.659</b>	<b>-4.380</b>

## NOTE 20. ACTIFS D'IMPÔT EXIGIBLE

Actifs d'impôt exigible	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Impôts et taxes à récupérer	14.514	11.204
<b>Total</b>	<b>14.514</b>	<b>11.204</b>

Les impôts et taxes à récupérer enregistrent une augmentation, principalement suite aux montants à récupérer liés au dénouement favorable de dossiers fiscaux liés à la taxation des passifs réglementaires en Allemagne et des intérêts moratoires y associés.

## NOTE 21. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Clients et autres débiteurs	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2014	31-12-2013 révisé
Créances commerciales brutes		92.946	88.076
Dépréciations de valeur		-2.707	-2.688
Créances commerciales nettes	21.1	<b>90.239</b>	<b>85.388</b>
Autres débiteurs	21.2	39.170	22.059
<b>Total</b>		<b>129.409</b>	<b>107.447</b>

**21.1.** Compte tenu des délais de paiement accordés aux clients, d'une politique de suivi rigoureux de ses créances commerciales et d'une évaluation systématique de la capacité

financière de ses contreparties, le groupe Fluxys limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration (voir Note 33).

Les créances commerciales se décomposent comme suit par ancienneté de solde :

Créances commerciales nettes par ancienneté de solde	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Créances non échues	87.574	82.850
Créances échues < 3 mois	2.637	2.538
Créances échues 3 - 6 mois	14	0
Créances échues > 6 mois	14	0
Créances litigieuses ou douteuses	0	0
<b>Total</b>	<b>90.239</b>	<b>85.388</b>

Les créances litigieuses ou douteuses concernent essentiellement les créances ouvertes sur des utilisateurs du réseau. Ces créances ont fait l'objet de dépréciations de valeur à concurrence de 100 %.

**21.2.** Les autres débiteurs enregistrent des créances diverses telles que les précomptes et TVA à récupérer. Cette rubrique enregistre également au 31-12-2014 le solde des subsides à recevoir dans le cadre des investissements Nord/Sud pour un montant de 20,1 M€ (voir Note 12). Ce montant a été encaissé en janvier 2015.

## NOTE 22. PLACEMENTS, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les placements correspondent aux placements sous forme d'obligations, de papier commercial et de dépôts bancaires à plus de trois mois et maximum un an.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent principalement aux placements sous forme de papier commercial dont l'échéance au moment de l'acquisition est de 3 mois maximum, aux dépôts à terme auprès d'établissements de crédit, aux comptes courants bancaires et aux avoirs en caisse.

Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
<b>Placements à court terme</b>	<b>503.069</b>	<b>194.176</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>232.881</b>	<b>183.851</b>
Equivalents de trésorerie	47.545	18.365
Comptes à court terme	132.705	120.524
Soldes bancaires	52.591	44.937
Argent en caisse	40	25
<b>Total</b>	<b>735.950</b>	<b>378.027</b>

L'émission de l'emprunt obligataire privé (voir Note 25.1) d'un montant nominal de 350 M€ explique le niveau temporairement élevé des placements et de la trésorerie du groupe à fin décembre 2014.

La quote-part de la trésorerie dont l'usage est conditionné par des conventions de financement s'élève à 37,3 M€ au 31 décembre 2014.

## NOTE 23. AUTRES ACTIFS COURANTS

Autres actifs courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Produits acquis		2.075	1.421
Charges à reporter	23.1	14.441	17.700
Autres actifs courants	23.2	1.546	1.140
<b>Total</b>		<b>18.062</b>	<b>20.261</b>

Les autres actifs courants sont principalement constitués par des charges payées d'avance pour 14.441 k€ (assurances, loyers, ...) et, pour le solde, par divers produits acquis à encaisser.

**23.1** La diminution des charges à reporter est liée au volume de factures reçues en décembre et relatives à l'exercice suivant.

**23.2** Les autres actifs courants comprennent la quote-part à court terme des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements du groupe en matière de retraites (voir Note 27).

## NOTE 24. CAPITAUX PROPRES

Publigaz a constitué la société anonyme Fluxys le 12 juillet 2010 dans laquelle elle a apporté sa participation (89,97 %) dans Fluxys Belgium SA le 10 septembre 2010.

Le 30 mars 2011, la Caisse de dépôt et placement du Québec a pris une participation dans le capital de Fluxys SA, à concurrence de 10 %, par le biais d'une augmentation de capital de 150,0 M€.

Le 28 novembre 2011, Fluxys a procédé à une seconde augmentation de capital de 300,0 M€.

En 2012 et 2013, Fluxys a procédé à des augmentations de capital pour un montant total de 145,5 M€, dont 34,7 M€ non appelés. Ces dernières ont permis à la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) d'entrer dans le capital de Fluxys tout comme le personnel et le management du groupe.

Au 31 décembre 2014, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

§ 77,74 % : Publigaz

§ 19,97 % : Caisse de dépôt et placement du Québec

§ 2,14 % : SFPI

§ 0,15 % : Personnel et management

Ces augmentations de capital cadrent dans l'objectif fixé par le groupe de maintenir un ratio de solvabilité d'au moins un tiers de capitaux propres.

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 310.756 k€, représentant principalement les 10,03 % que les minoritaires détiennent dans Fluxys Belgium SA et ses filiales (88.861 k€) ainsi que les 49,8 % et les 5,0 % que les minoritaires détiennent respectivement dans les sociétés FluxSwiss (213.430 k€) et Huberator.



## Annexe relative aux actions de la société mère

	Actions ordinaires	Actions préférentielles	Total
<b>I. Mouvements du nombre d'actions</b>			
1. Nombre d'actions, solde d'ouverture	86.665.939	0	<b>86.665.939</b>
2. Nombre d'actions émises			
3. Nombre d'actions ordinaires annulées ou réduites (-)			
4. Nombre d'actions préférentielles remboursées, converties ou réduites (-)			
5. Autre augmentation (diminution)			
6. Nombre d'actions, solde de clôture	86.665.939	0	<b>86.665.939</b>
<b>II. Autres informations</b>			
1. Valeur nominale des actions	Sans mention de valeur nominale		
2. Nombre d'actions en possession de l'entreprise elle-même	0	0	<b>0</b>
3. Acomptes sur dividendes payés pendant l'exercice	0	0	<b>0</b>

## NOTE 25. PASSIFS PORTANT INTÉRÊTS

Passifs portant intérêts non courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Contrats de location-financement		0	47
Emprunts obligataires	25.1	975.117	979.773
Autres emprunts	25.2	965.995	1.165.718
Autres dettes	25.3	408.118	387.737
Partenariats	25.4	57.160	49.005
<b>Total</b>		<b>2.406.390</b>	<b>2.582.280</b>
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

Passifs portant intérêts courants		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Contrats de location-financement		47	63
Emprunts obligataires	25.1	349.985	0
Autres emprunts	25.2	155.114	96.853
Autres dettes	25.3	75.591	41.294
<b>Total</b>		<b>580.737</b>	<b>138.210</b>
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

**25.1.** Fluxys Belgium a émis en décembre 2009 et en avril 2012 des emprunts obligataires pour un montant nominal total de 700 M€. Les obligations offrent un coupon annuel brut de respectivement 4,125 % et 4,25 % et tombent à échéance en 2015 et 2018. En juin 2011, Fluxys Finance a placé un emprunt obligataire d'un montant nominal de 300 M€. Les obligations ont une durée de six ans et offrent un taux d'intérêts de 4,577 %.

Afin de refinancer l'emprunt obligataire qui vient à échéance en 2015, Fluxys Belgium a procédé avec succès à un placement privé d'obligations, en fin novembre 2014, pour une valeur nominale totale de 350 M€. Ce placement privé est divisé en deux tranches :

- une tranche de 250 M€ sur 15 ans dont le prix est fixé à 2,802 % et venant à échéance en novembre 2029 et
- une tranche de 100 M€ sur 20 ans dont le prix est fixé à 3,29 % et venant à échéance en novembre 2034.

**25.2.** Les autres emprunts enregistrent, au 31-12-2014 :

- Un emprunt sur 10 ans de 25,5 M€ au taux fixe de 4,747 % contracté en août 2007 auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour le financement des travaux de renforcement des capacités du Terminal GNL à Zeebrugge.
- Un emprunt sur 25 ans de 386,0 M€ à taux fixe contracté en décembre 2008 auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour le financement des investissements de développement du réseau de transport de gaz.
- Des emprunts levés par FluxSwiss et Transitgas dont le solde s'élève à 538,1 M€ au 31-12-2014. Des interest rate swaps ont été conclus pour convertir le taux d'intérêt variable de certains emprunts en taux d'intérêt fixe.
- Des emprunts levés par TENP KG dont le solde s'élève à 115,6 M€ au 31-12-2014. Des interest rate swaps ont été conclus pour convertir le taux d'intérêt variable de ces emprunts en taux d'intérêt fixe.

- Des emprunts à court terme et des prorata d'intérêts pour le solde.

**25.3.** Les passifs réglementaires repris en 'Autres dettes' enregistrent les écarts positifs entre les tarifs régulés facturés et les tarifs régulés acquis. La quote-part reprise en passifs non courants correspond aux passifs réglementaires à utiliser dans plus d'un an tandis que le passif courant reprend la quote-part à utiliser dans l'année. Ces montants portent intérêt.

**25.4.** Ces montants correspondent aux capitaux apportés dans les activités conjointes Transitgas et TENP KG par les coparticipants. Ils sont issus du fait que les pourcentages d'intégration de ces activités conjointes ne sont pas basés sur les participations détenues dans ces sociétés mais sont basés sur les droits liés aux actifs et les obligations au titre des passifs encourues par le groupe, conformément aux capacités réservées dans les installations.

## Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2014

En milliers d'euros

	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	47	0	0	47
Emprunts obligataires	349.985	628.844	346.273	1.325.102
Autres emprunts	155.114	543.390	422.605	1.121.109
Autres dettes	75.591	237.088	171.030	483.709
Partenariats		57.160	0	57.160
<b>Total</b>	<b>580.737</b>	<b>1.466.482</b>	<b>939.908</b>	<b>2.987.127</b>

## Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2013 révisé

En milliers d'euros

	A un an maximum	Plus 1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location-financement	63	47	0	110
Emprunts obligataires	0	979.773	0	979.773
Autres emprunts	96.853	647.840	517.878	1.262.571
Autres dettes	41.294	387.737	0	429.031
Partenariats		49.005		49.005
<b>Total</b>	<b>138.210</b>	<b>2.064.402</b>	<b>517.878</b>	<b>2.720.490</b>

## NOTE 26. PROVISIONS

### 26.1. Provisions (hors provisions pour avantages du personnel)

Provisions (hors provisions pour avantages du personnel)			En milliers d'euros
	Contentieux et sinistres	Environnement et reconstitution de sites	Total hors avantages du personnel
<b>Provisions au 31-12-2013 révisé</b>	<b>4.883</b>	<b>14.883</b>	<b>19.766</b>
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises			
Dotations	36	1.410	1.446
Utilisations	-1.495	-919	-2.414
Excédents	-1.048		-1.048
Charges liées à l'actualisation		415	415
Ecart de conversion		172	172
<b>Provisions au 31-12-2014, dont :</b>	<b>2.376</b>	<b>15.961</b>	<b>18.337</b>
Provisions non courantes	2.376	8.016	10.392
Provisions courantes	0	7.945	7.945

Les utilisations et reprises de la période concernent principalement la remise en état de sites en cours de fermeture et les indemnités aux victimes de l'accident de Ghislenghien.

## 26.2. Provisions pour avantages du personnel

Provisions pour avantages du personnel	En milliers d'euros
<b>Provisions au 31-12-2013 révisé</b>	<b>54.378</b>
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	0
Dotations	6.431
Utilisations	-7.983
Excédents	0
Charges liées à l'actualisation	5.348
Ecarts actuariels comptabilisés en résultat (primes d'ancienneté)	4.772
Rendement attendu	-4.192
Ecarts actuariels comptabilisés directement en capitaux propres	13.899
Reclassement à l'actif	-827
Ecarts de conversion	7
<b>Provisions au 31-12-2014, dont :</b>	<b>71.833</b>
Provisions non courantes	67.721
Provisions courantes	4.112

Les provisions liées aux avantages du personnel non préfinancés sont en augmentation, principalement suite à la diminution du taux d'actualisation utilisé en 2014 (1,45 %) en comparaison à 2013 (3,05 %). Les régimes de retraite à prestations définies présentent des excédents d'actifs de couverture par rapport à

la dette actuarielle relative aux engagements estimés du groupe au 31-12-2014. Leur montant a dès lors été transféré à l'actif du bilan au niveau des rubriques 'Autres actifs non courants' et 'Autres actifs courants'. Ces provisions sont détaillées en Note 27.

### 26.3. Mouvements dans le compte de résultat et échéanciers des provisions

Les mouvements des provisions dans le compte de résultat se ventilent comme suit :

Impact				En milliers d'euros
	Dotations	Utilisations et reprises	Total	
Résultat opérationnel	7.877	-11.445	-3.568	
Résultat financier	10.535	-4.192	6.343	
<b>Total</b>	<b>18.412</b>	<b>-15.637</b>	<b>2.775</b>	

Echéancier des provisions au 31-12-2014					En milliers d'euros
	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Contentieux et sinistres	0	0	2.376	2.376	
Environnement et reconstitution de sites	7.945	39	7.977	15.961	
<b>Sous-total</b>	<b>7.945</b>	<b>39</b>	<b>10.353</b>	<b>18.337</b>	
Avantages du personnel	4.112	20.766	46.955	71.833	
<b>Total</b>	<b>12.057</b>	<b>20.805</b>	<b>57.308</b>	<b>90.170</b>	

Echéancier des provisions au 31-12-2013 révisé					En milliers d'euros
	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Contentieux et sinistres	2.543	0	2.340	4.883	
Environnement et reconstitution de sites	5.466	1.976	7.441	14.883	
<b>Sous-total</b>	<b>8.009</b>	<b>1.976</b>	<b>9.781</b>	<b>19.766</b>	
Avantages du personnel	3.550	17.983	32.845	54.378	
<b>Total</b>	<b>11.559</b>	<b>19.959</b>	<b>42.626</b>	<b>74.144</b>	

## Taux d'actualisation

Il est à noter que les provisions à long terme font l'objet d'une actualisation systématique sur base de taux qui ont évolué comme suit en fonction de l'horizon :

Taux d'actualisation		
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
De 1 à 5 ans	0,45%	1,25%
De 6 à 10 ans	0,81%	2,42%
Au-delà de 10 ans	1,45%	3,05%

### Provisions pour contentieux et sinistres

Ces provisions couvrent des décaissements éventuels dans le cadre de litiges qui concernent notamment la construction du Terminal GNL à Zeebrugge (1983).

L'estimation des provisions est basée, soit sur le montant des réclamations introduites, soit sur base du montant estimé du risque encouru.

### Provisions pour environnement et reconstitution de sites

Ces provisions couvrent essentiellement des dépenses de démantèlement, de protection, d'assainissement et de remise en état de sites en cours de fermeture.

En Belgique, ces provisions s'inscrivent dans le cadre législatif environnemental régional et dans le cadre de la Loi Gaz. La mise en œuvre de ces travaux nécessite des plans d'action et de multiples études en collaboration avec les différents niveaux de pouvoirs et les institutions créées à cet effet.



## NOTE 27. PROVISIONS POUR AVANTAGES DU PERSONNEL

### Description des principaux régimes de retraite et des autres avantages

En Belgique, des conventions collectives régissent les droits du personnel des sociétés du secteur de l'Electricité et du Gaz.

### Régimes de retraite à prestations définies

Ces conventions, applicables au personnel 'barémisé' engagé avant le 1er juin 2002 et au personnel 'cadres' engagé avant le 1er mai 1999, permettent aux affiliés de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite. Il s'agit de régimes à prestations définies.

Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les plans de pensions sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs. Les cotisations des employeurs sont déterminées annuellement sur la base d'une expertise actuarielle. Elle a pour but de vérifier que les obligations légales en matière de financement minimum soient remplies et que le financement à long terme des prestations soit assuré.

### Autres avantages du personnel à long terme

Le groupe Fluxys accorde également d'autres avantages de retraites, des régimes de prépension, d'autres avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté). Ces avantages ne font pas tous l'objet de préfinancements.

### Situation de financement des avantages du personnel à prestations définies

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2014	2013 révisé	2014	2013 révisé
Valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies	-145.587	-131.867	-61.051	-44.752
Juste valeur des actifs des plans	153.358	141.621	0	0
<b>Situation de financement des plans</b>	<b>7.771</b>	<b>9.754</b>	<b>-61.051</b>	<b>-44.752</b>
Impact sur le financement minimum exigé/effet du plafonnement des actifs	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Situation nette au titre des prestations définies</b>	<b>7.771</b>	<b>9.754</b>	<b>-61.051</b>	<b>-44.752</b>
Dont actifs	18.553	19.380	0	0
Dont passifs	-10.782	-9.626	-61.051	-44.752

\* Les pensions englobent également les obligations de préretraite et départ anticipé non préfinancées.

\*\* La rubrique 'Autres' comprend les primes d'ancienneté ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi (remboursements de frais médicaux et réductions tarifaires).

### Mouvements de la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2014	2013 révisé	2014	2013 révisé
<b>Au début de la période</b>	<b>-131.867</b>	<b>-141.433</b>	<b>-44.752</b>	<b>-43.363</b>
Coût des services rendus	-3.938	-4.668	-1.828	-1.627
Coût de préretraite	-738	330	0	0
Charge (-) / produit (+) financier	-3.843	-3.753	-1.505	-1.266
Cotisations des participants	-343	-297	0	0
Changement dans les hypothèses démographiques	4.141	-980	-4.221	-2.907
Changement dans les hypothèses financières	-17.916	3.607	-11.201	916
Changements liés à l'expérience	2.556	6.850	673	1.738
Coût des services passés	0	-463	0	0
Prestations payées	6.453	9.948	1.783	1.757
Autres	-92	-1.008	0	0
<b>A la fin de la période</b>	<b>-145.587</b>	<b>-131.867</b>	<b>-61.051</b>	<b>-44.752</b>

### Mouvements de la juste valeur des actifs des plans

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2014	2013 révisé	2014	2013 révisé
<b>Au début de la période</b>	<b>141.621</b>	<b>133.380</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Revenus d'intérêts	4.192	3.660	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	7.297	287	0	0
Cotisations versées par l'employeur	6.273	12.287	1.783	1.757
Cotisations versées par les participants	343	355	0	0
Prestations servies	-6.453	-9.948	-1.783	-1.757
Autres	85	1.600	0	0
<b>A la fin de la période</b>	<b>153.358</b>	<b>141.621</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Rendement réel des actifs des plans</b>	<b>11.489</b>	<b>3.947</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Coût des prestations définies comptabilisées en résultat

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2014	2013 révisé	2014	2013 révisé
<b>Coût</b>				
Coût des services rendus	-3.938	-4.965	-1.828	-1.627
Coût de retraite anticipée	-738	330	0	0
Coût des services passés	0	-463	0	0
Gains/(pertes) sur les autres avantages à long terme	0	0	-4.772	356
<b>Intérêt net sur le passif / (actif) net au titre des prestations définies</b>				
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations définies	-3.843	-3.753	-1.505	-1.266
Revenu d'intérêts sur les actifs des plans	4.192	3.660	0	0
<b>Coût des prestations définies comptabilisées en résultat</b>	<b>-4.327</b>	<b>-5.191</b>	<b>-8.105</b>	<b>-2.537</b>

### Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2014	2013 révisé	2014	2013 révisé
Changement dans les hypothèses démographiques	4.141	-980	-4.221	-2.907
Changement dans les hypothèses financières	-17.916	4.211	-6.429	561
Changements liés à l'expérience	2.556	6.850	673	1.738
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	7.297	287	0	0
<b>Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>-3.922</b>	<b>10.368</b>	<b>-9.977</b>	<b>-608</b>

### Répartition de l'obligation au titre des prestations définies selon le type de participants aux plans

En milliers d'euros	2014	2013 révisé
Participants actifs	-169.682	-146.580
Participants non-actifs avec avantages différés	-2.946	-2.626
Retraités et bénéficiaires	-34.010	-27.413
<b>Total</b>	<b>-206.638</b>	<b>-176.619</b>

### Répartition de l'obligation au titre des prestations définies selon le type de prestations

En milliers d'euros	2014	2013 révisé
Prestations de retraite et de décès	-145.587	-131.866
Autres avantages postérieurs à l'emploi (frais médicaux et réductions tarifaires)	-38.453	-27.831
Primes d'ancienneté	-22.598	-16.922
<b>Total</b>	<b>-206.638</b>	<b>-176.619</b>

### Principales hypothèses actuarielles utilisées

	2014	2013 révisé
Taux d'actualisation	1,45%	3,05%
Augmentation attendue du salaire moyen *	2,00%	2,00%
Inflation attendue	1,75%	2,00%
Augmentation attendue des dépenses de santé	2,75%	3,00%
Augmentation attendue des avantages tarifaires *	1,75%	2,00%
Age moyen attendu de la retraite	62	62
Tables de mortalité	MR/FR ajustée sur la base de l'expérience passée	
Espérance de vie exprimée en années :		
Pour une personne âgée de 65 ans à la date de clôture	22	22

\* Hors inflation

## Description des principaux risques actuariels

Le groupe est exposé, dans le cadre de ses plans de pension à prestations définies, aux risques liés aux hypothèses actuarielles prises en matière d'investissements, de taux d'intérêts, d'espérance de vie et d'évolution salariale.

La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité.

Chaque année, le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations en matière de financement des engagements de retraite et les exigences de financement minimal est comparé au rendement attendu des actifs de couverture. Ce dernier est obtenu à partir du taux sans risque observé sur les marchés financiers à la date de clôture, des primes de risque pour chaque catégorie d'actifs dans le portefeuille et de leur volatilité correspondante. Si le rendement attendu est inférieur au taux d'actualisation, ce dernier est réduit.

Les hypothèses relatives aux augmentations salariales, à l'inflation, aux mouvements du personnel et à l'âge moyen attendu de la retraite sont définies sur base de statistiques historiques de la société. Les tables de mortalité utilisées sont celles correspondant à l'expérience observée dans le véhicule de financement.

Les régimes de retraite à prestations définies présentent des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements estimés du groupe au 31-12-2014. Leur montant a dès lors été transféré à l'actif du bilan au niveau des rubriques 'Autres actifs non courants' et 'Autres actifs courants'. Ces excédents seront récupérés progressivement grâce à une diminution des cotisations futures à verser.

La juste valeur des actifs de couverture est répartie suivant les catégories principales suivantes :

	2014	2013 révisé
<b>Participations cotées en bourse</b>	<b>82,29%</b>	<b>79,41%</b>
Actions - zone Euro	16,33%	15,63%
Actions - hors zone Euro	13,40%	11,65%
Obligations d'état - zone Euro	4,84%	3,91%
Autres obligations - zone Euro	38,25%	43,18%
Autres obligations - hors zone Euro	9,47%	5,04%
<b>Participations non-cotées en bourse</b>	<b>17,71%</b>	<b>20,59%</b>
Biens immobiliers	4,18%	4,73%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,83%	1,64%
Autres	12,70%	14,22%
<b>Total (en %)</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total (en milliers d'euros)</b>	<b>153.358</b>	<b>141.621</b>

#### Analyses de sensibilité

Impact sur l'obligation au titre des prestations définies	En milliers d'euros
	Augmentation (-) / Diminution (+)
Augmentation du taux d'actualisation (0,5 %)	12.267
Augmentation moyenne des salaires - Hors inflation (0,5 %)	-11.660
Augmentation du taux d'inflation (0,25 %)	-5.312
Augmentation des prestations de soins de santé (1 %)	-4.951
Augmentation des avantages tarifaires (0,5 %)	-1.660
Augmentation de l'espérance de vie des retraités (1 an)	-1.560

### Durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies

	2014	2013 révisé
Durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies	12	10

La durée moyenne des obligations au titre des prestations définies est d'environ 12 ans. Ces plans sont fermés, ce qui explique la durée relativement courte.

### Estimation des contributions à verser pour les régimes à prestations définies

	En milliers d'euros
Contribution attendue en 2015 (en Belgique)	6.170

### Régimes de retraite à cotisations définies

En Belgique, le personnel 'barémisé' engagé à partir du 1er juin 2002, le personnel 'cadres' engagé à partir du 1er mai 1999 ainsi que les membres de la direction bénéficient de régimes à cotisations définies. D'autres sociétés du groupe octroient également ce type d'avantages à certaines catégories de leur personnel.

Les plans de pension sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs, ces dernières correspondant à un multiple des cotisations des salariés. Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les actifs des fonds de pension sont alloués entre les différentes catégories de risques suivantes :

- Low risk : obligations de la zone euro et/ou obligations de haute qualité.
- Medium risk : diversification des risques entre obligations, obligations convertibles, immobilier et instruments de fonds propres.
- High risk : instruments de fonds propres, immobilier, ...
- Dynamic Asset Allocation : adaptation rapide de la structure du portefeuille lors d'événements spécifiques afin de limiter les pertes dans les périodes de stress.

La législation belge requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, à savoir un rendement annuel moyen sur la carrière d'au moins 3,25 % sur les cotisations des employeurs et d'au moins 3,75 % sur les cotisations des salariés.



La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser cet engagement correspond à la méthode de la valeur intrinsèque (voir Note 2.16). Cette méthode consiste à calculer, pour chaque membre individuellement, les réserves minimum garanties (sur base d'un rendement annuel de 3,25 % sur les cotisations des employeurs et de 3,75 % sur les cotisations des salariés) et les cotisations cumulées sur base des taux de rendement effectif à la date de clôture des états financiers.

Un déficit apparaît lorsque les réserves minimum garanties sont supérieures aux cotisations cumulées sur base des taux de rendement effectif à la date de clôture.

### Description des principaux risques

Les régimes de retraite à cotisations définies exposent l'employeur au risque de rendement minimum des actifs de fonds de pension qui n'offrent pas un rendement garanti.

En Belgique, les cotisations des salariés sont versées dans des compagnies d'assurances qui assurent un rendement minimum de 3,25 % majoré de participations financières. La diminution actuelle des taux d'intérêts conduit les assureurs à demander une diminution du taux de rendement garanti, diminution qui pourrait augmenter le risque encouru par l'employeur en la matière.

### Analyse quantitative

Etant donné que les rendements réels au 31-12-2014 sont supérieurs aux taux minimum garantis, aucune provision n'a été constituée.

### Estimation des contributions à verser pour les régimes à contributions définies

	En milliers d'euros
Contribution payée en 2014 (en Belgique)	3.335
Contribution attendue en 2015 (en Belgique)	3.289

Les cotisations à verser pour les régimes à contributions définies sont fonction de l'évolution de la masse salariale de la population concernée.

## NOTE 28. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Passifs d'impôt différé comptabilisés au bilan	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Evaluation des immobilisations	583.991	603.496
Produits à recevoir	4.565	5.092
Juste valeur des instruments financiers	-396	3.894
Provisions pour avantages du personnel ou non acceptées	26.377	30.133
Autres différences normatives	13.926	10.709
<b>Total</b>	<b>628.463</b>	<b>653.324</b>

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

La première source importante d'impôts différés est l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles. Cet écart provient de la comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles à leur juste valeur dans le cadre des opérations de regroupements d'entreprises (IFRS 3).

Les provisions actées conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) et les provisions comptabilisées en normes locales mais non acceptées en IFRS constituent l'autre source importante d'impôts différés.

Enfin, la valorisation à la juste valeur des instruments financiers génère également la comptabilisation d'impôts différés. Les instruments financiers concernés sont les *interest rate swaps* et les opérations à terme en devises. Nous renvoyons le lecteur à la Note sur les instruments financiers pour plus d'informations à ce sujet.

Tous les actifs et passifs d'impôt différé sont reconnus hormis les latences d'impôts différés calculées sur les résultats reportés des filiales. Ces latences d'impôts différés sont estimées à 10 k€ d'impôts différés passifs pour Fluxys LNG.

Mouvement de la période		En milliers d'euros
	Notes	Impôts différés
<b>Total des impôts différés au 31-12-2013 révisé</b>		<b>653.324</b>
Charges d'impôt différé - Compte de résultat	10.3	-17.491
Charges d'impôt différé - Autres éléments du résultat global		-10.712
Regroupements d'entreprises		0
Ecart de conversion		3.298
Autres		44
<b>Total des impôts différés au 31-12-2014</b>		<b>628.463</b>

## NOTE 29. PASSIFS D'IMPÔT EXIGIBLE

Passifs d'impôt exigible	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Impôts et taxes à payer	25.155	42.837
<b>Total</b>	<b>25.155</b>	<b>42.837</b>

Les passifs d'impôt exigible enregistrent les impôts et taxes à payer.

La diminution de cette rubrique s'explique principalement par les enrôlements reçus et payés par FluxSwiss.

A noter que les actifs et les passifs d'impôt exigible sont comptabilisés séparément par entité juridique.

## NOTE 30. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS COURANTS

Fournisseurs et autres créditeurs courants	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Fournisseurs	55.428	50.426
Dettes sociales et salariales	26.282	28.861
Autres créditeurs	20.230	2.014
<b>Total</b>	<b>101.940</b>	<b>81.301</b>

Depuis 2014, Fluxys Belgium est en charge de la facturation des cotisations fédérales et de les verser à la CREG, ce qui explique l'évolution des autres créditeurs.

## NOTE 31. AUTRES PASSIFS COURANTS

Autres passifs courants	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013 révisé
Produits à reporter	4.411	2.950
Charges à imputer et montants à rembourser	10.171	1.238
<b>Total</b>	<b>14.582</b>	<b>4.188</b>

Les autres passifs courants reprennent des revenus à reporter à la période suivante et des charges courues mais non échues à payer.

Les montants à rembourser enregistrent en 2014 un montant reçu à reverser début 2015 dans le cadre des opérations de couverture.

## NOTE 32. ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS - DROITS ET ENGAGEMENTS DU GROUPE

### 32.1. LES LITIGES

#### Litiges relatifs à l'activité pétrole

En vertu d'une convention signée le 09-11-1979, l'Etat belge a chargé la SA Fluxys Belgium (anciennement Distrigaz) d'une mission de négociation d'achat de pétrole brut avec le Royaume d'Arabie Saoudite. La SA Fluxys Belgium a accepté cette mission moyennant l'octroi par l'Etat belge de sa garantie en couverture des coûts, des pertes et de tous les risques inhérents à la mission précitée.

Dans le cadre de la décision de l'arrêt de cette activité pétrole, des recours ont été introduits à l'encontre de l'Etat belge et de la SA Fluxys Belgium.

Le risque encouru par la SA Fluxys Belgium est couvert par la garantie de l'Etat belge (arrêté royal du 03-02-1981 - Moniteur belge du 17-02-1981) et conformément à la convention passée le 09-11-1979 entre l'Etat belge et la SA Fluxys Belgium et à la lettre du 30-12-1983 des ministres des Finances et des Affaires Economiques.

#### Autres litiges

- Charges d'impôt sur le résultat : Des avis de rectification relatifs à l'exercice d'imposition 2005 ont été envoyés par l'administration fiscale. Les enrôlements y relatifs ont été reçus pour un montant total de 527 k€ et ont fait l'objet d'un paiement à échéance. Ils sont toutefois contestés par les différentes sociétés concernées du groupe et n'ont pas fait l'objet d'une prise en charge dans le résultat.

Le groupe s'attend à un dénouement positif en 2015, les autres années concernées ayant été remboursées en 2014.

- Recours envers Transitgas : Les installations de transport 'Transitgas' ont été fermées durant la période de juillet à décembre 2010. Un recours a été introduit en la matière pour un montant de 250 M€ par la société SPEIA envers ENI, Stogit et Transitgas. Transitgas considère ce recours contre elle non fondé et le conteste. Une première décision de justice a été rendue en faveur de Transitgas et, entretemps, la société SPEIA a été mise en redressement judiciaire. Le curateur n'a jusqu'à ce jour pas manifesté l'intention de poursuivre la procédure.
- Ghislenghien : Comme annoncé dès 2011, Fluxys Belgium a entrepris, en accord avec les assureurs et les autres parties responsables, de procéder à l'indemnisation définitive des victimes privées de l'accident survenu à Ghislenghien en 2004. Bien que la majeure partie des victimes ont été indemnisées en 2012, certains dossiers ont été clôturés durant l'année et d'autres le seront dans les mois à venir. Fluxys Belgium procède à une évaluation de ces dossiers au fur et à mesure de leur évolution. Aucune évaluation fiable ne peut être réalisée à ce stade. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée au 31-12-2014.
- Claim relatif à l'investissement 'Open Rack Vaporizer' : Un claim pour compensation de travaux complémentaires a été introduit par un fournisseur dans le cadre de l'investissement 'Open Rack Vaporizer' réalisé par Fluxys LNG.

Cette dernière conteste ce claim et un expert a été désigné afin d'évaluer le dossier. Aucune évaluation fiable ne peut être réalisée à ce stade du dossier. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée au 31-12-2014.

- Autres recours : d'autres recours dans le cadre de l'exploitation de nos installations sont en cours mais leur impact potentiel n'est pas matériel.

### **32.2. BIENS ET VALEURS DÉTENUS POUR COMPTE DE TIERS, EN LEUR NOM, MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION**

Dans le cadre de ses activités, le groupe détient du gaz appartenant à ses clients au niveau du site de stockage à Loenhout, dans les canalisations ainsi que dans les réservoirs du Terminal GNL à Zeebrugge.

### **32.3. GARANTIES REÇUES**

Des cautionnements bancaires en faveur du groupe comprennent, d'une part, des garanties reçues des entrepreneurs à titre de garantie de bonne fin des travaux qu'ils exécutent et, d'autre part, des garanties bancaires reçues des clients.

### **32.4. GARANTIES CONSTITUÉES PAR DES TIERS POUR COMPTE DE L'ENTREPRISE**

Les garanties locatives constituées en faveur des propriétaires des biens situés en Belgique et loués par le groupe s'élèvent à 411 k€ au 31-12-2014.

D'autres garanties ont été constituées en Belgique pour un montant de 2.136 k€ au 31-12-2014.

### 32.5. BAUX À LONG TERME ET CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION

Pour les besoins de ses activités, Fluxys Belgium a signé des baux de location à long terme dont les paiements minimaux futurs s'élèvent à 528 k€ au 31-12-2014.

Le groupe Fluxys dispose également de conventions de mise à disposition de sites par des tiers (en ce compris des concessions domaniales) sur lesquels des installations sont érigées. Ces contrats viennent à échéance entre 2017 et 2112.

Echéancier des paiements minimaux futurs relatifs à la location en vertu de contrats de location simple non résiliables	En milliers d'euros	
	Au 31-12-2014	Au 31-12-2013
A maximum 1 an	528	428
Plus 1 an à maximum 5 ans	0	0
Plus de 5 ans	0	0
<b>Total</b>	<b>528</b>	<b>428</b>

### 32.6. ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DE L'INTERCONNECTOR ZEEBRUGGE TERMINAL (IZT)

Le contrat de leasing IZT prévoit une option d'achat pour le preneur du contrat en date du 01-10-2018 pour un montant de 4.593 k€. Dans le cadre de cette opération, des droits de superficie ont été octroyés.

### 32.7. ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DES CONTRATS DE LEASING TRANSITGAS ET TENP

Dans le cadre des conventions de leasing Transitgas et TENP, FluxSwiss et Fluxys TENP se sont engagées à payer les redevances dues pour la mise à disposition de respectivement 90% et 64,25% des capacités de ces installations. L'échéance de ces conventions est 2021, avec faculté de prolongation.

### **32.8. ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DES CONTRATS 'CAPACITY SUBSCRIPTION AGREEMENT'**

Les contrats de souscription de capacité conclus avec les utilisateurs du Terminal GNL à Zeebrugge (*Capacity Subscription Agreements* ou CSA) prévoient la mise à disposition de 1.271 fenêtres d'accostage (*slots*) de 2015 à 2027.

### **32.9. ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS ET ENGAGEMENTS ENVERS LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT (BEI)**

Le groupe Fluxys a conclu des financements qui prévoient des clauses contractuelles (*financial covenants*) satisfaites par le groupe au 31-12-2014.

Certaines conventions de financement prévoient le maintien d'un niveau de trésorerie minimum dans les sociétés concernées et ce, pour un montant total de 37,3 M€ au 31 décembre 2014. Une garantie a été fournie dans le cadre de financements suite au litige SPEIA (voir Note 32.1).

Enfin, le groupe a octroyé une garantie à la BEI dans le cadre de la participation en Interconnector (UK) Ltd.

### **32.10. ENGAGEMENTS DANS LE CADRE DE PROJETS EN COURS DE CONSTRUCTION**

Le groupe Fluxys détient des participations dans les sociétés Dunkerque LNG et TAP. Le groupe fournit progressivement les fonds nécessaires au financement de ces investissements en cours de construction, soit sous forme de capitaux propres, soit sous forme de prêts d'actionnaire.

### **32.11. AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS**

D'autres engagements ont été donnés ou reçus par le groupe Fluxys mais leur impact potentiel n'est pas matériel.



## NOTE 33. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Principes de la gestion des risques financiers

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le groupe Fluxys est exposé aux risques de crédit et de contrepartie, de liquidité et d'intérêt, de change et de marché affectant ses actifs et passifs.

L'organisation administrative, le contrôle de gestion et les rapports financiers assurent en permanence le suivi et la gestion des risques.

Le groupe peut utiliser des instruments financiers exclusivement à des fins de couverture et non à des fins spéculatives ou de négociation. Toutes les interventions et les opérations que le groupe réalise visent à rencontrer ses besoins de liquidité et aucune opération ne peut être motivée uniquement par la recherche d'un profit spéculatif.

### Politique de gestion de trésorerie

La trésorerie du groupe Fluxys est gérée dans le cadre d'une politique générale qui a fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration.

L'objectif de cette politique est d'optimiser les positions de trésorerie au sein du groupe, par un recyclage interne permettant d'assurer notamment le financement des projets du groupe. Ces opérations se font sur base d'une rémunération conforme aux conditions de marché.

En cas de besoin, le groupe peut emprunter à court, moyen ou long terme pour répondre à ses besoins de trésorerie.

Les excédents de trésorerie sont affectés en priorité aux besoins opérationnels et aux projets de développement des sociétés du groupe Fluxys. Les placements font l'objet d'un suivi permanent et d'une analyse de risques au cas par cas.

Le solde des excédents de trésorerie est placé, soit auprès d'institutions financières de premier plan, soit sous forme d'instruments financiers émis par des sociétés bénéficiant de notations de haut niveau, soit enfin dans des instruments financiers d'émetteurs dont l'actionariat est majoritairement public ou qui bénéficient de la garantie d'un Etat européen. Ces placements externes font l'objet d'une mise en concurrence tant au niveau des offres que des produits ainsi que d'une diversification suffisante afin d'éviter la concentration des risques de contrepartie.

Au 31-12-2014, les placements courants et non courants, la trésorerie et les équivalents s'élevaient à 753.488 k€ contre 384.822 k€ au 31-12-2013. L'émission de l'emprunt obligataire privé (voir Note 25.1) d'un montant nominal de 350 M€ explique le niveau temporairement élevé des placements et de la trésorerie du groupe à fin décembre 2014.

Certaines conventions de financement prévoient le maintien d'un niveau de trésorerie minimum dans les sociétés concernées et ce, pour un montant total de 37,3 M€ au 31 décembre 2014, contre 36,0 M€ au 31 décembre 2013.

### Risque de crédit et de contrepartie

Le groupe évalue systématiquement la capacité financière de ses contreparties et applique une politique de suivi rigoureux de ses créances. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques liés aux contreparties, le groupe soumet préalablement ses clients ou fournisseurs potentiels à une analyse financière détaillée (liquidité, solvabilité, rentabilité, réputation et risques). Il utilise des sources d'information internes et externes telles que des analyses officielles par des sociétés spécialisées (Moody's, Standard & Poor's et Fitch). Ces dernières évaluent les entreprises en fonction du risque et leur accordent une notation standardisée (*rating*). Le groupe fait également appel à des bases de données contenant des informations générales, financières et de marché pour compléter son information sur le client ou le fournisseur potentiel.

En outre, le groupe peut utiliser la faculté, dont il dispose pour la plupart de ses activités, de demander à ses contreparties, sur base contractuelle, une garantie, soit sous forme bancaire, soit sous forme d'un dépôt en numéraire. Par ces moyens, le groupe limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration.

Au niveau de la concentration, il est à noter que trois clients contribuent aux produits des activités ordinaires pour un total de 61 %.

### Risque de change

La devise fonctionnelle du groupe est l'euro.

Dans le cadre de notre politique, toutes les positions en devises doivent par principe être couvertes. Des positions résiduelles peuvent être ouvertes pendant de courtes périodes à condition qu'il s'agisse des principales devises.

Le groupe est exposé aux risques de change CHF/EUR en raison, principalement, de sa participation en FluxSwiss. Cet investissement net dans une activité en Suisse a fait l'objet d'une couverture au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

Les prêts intragroupes à notre filiale en Suisse sont couverts, soit via des *cross currency interest rate swaps*, soit via des contrats de change à terme. Ces instruments correspondent à une couverture naturelle du risque encouru par le groupe au niveau du change CHF/EUR. La variation de valeur de ces derniers instruments est comptabilisée en résultat de la période.

Le groupe est exposé aux risques de change GBP/EUR en raison, principalement, de sa participation en Interconnector (UK) Ltd. Cet investissement net dans une activité au Royaume-Uni a fait l'objet d'une couverture au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

La juste valeur des instruments de couverture 'CHF' et 'GBP' est reprise à l'actif du bilan sous les rubriques 'autres actifs financiers' pour un montant de 10.335 k€ au 31-12-2014 contre 11.236 k€ au 31-12-2013 et au passif du bilan sous les rubriques 'autres passifs financiers' pour un montant de 5.164 k€ au 31-12-2014 contre 156 k€ au 31-12-2013. Les montants notionnels couverts s'élèvent au 31-12-2014 respectivement à 154,8 MCHF et 92,9 MGBP contre 159,1 MCHF et 122,1 MGBP en 2013 tandis que les échéances se situent de 2015 à 2026.

### **Analyse de sensibilité :**

Hors instruments de couverture, une variation de 10 % du cours du CHF aurait un impact de 12,9 M€ sur les capitaux propres tandis qu'une variation de 10 % du cours de la GBP aurait un impact de 11,9 M€ sur les capitaux propres de l'exercice. Ces impacts sont déterminés sur base des montants notionnels couverts.

### **Risque de taux d'intérêt**

L'endettement du groupe s'élève à 2.987.127 k€ au 31-12-2014 contre 2.720.490 k€ au 31-12-2013. Il est composé principalement d'emprunts dont la maturité se situe entre 2015 et 2034 (voir Note 25).

Les emprunts souscrits par FluxSwiss, Transitgas et TENP KG sont financés à taux variables à court terme.

Afin de gérer l'exposition à ce risque, les sociétés disposent de contrats de swaps de taux d'intérêts destinés à échanger ce taux variable contre un taux fixe. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres, pour autant qu'elle concerne la partie efficace de la couverture. Notons que les taux d'intérêts à payer sur les dettes en Suisse ont un taux plancher de 0 % qui n'est pas reflété dans la couverture IRS.

La juste valeur de ces instruments financiers à fin 2014 est reprise au passif du bilan sous la rubrique 'autres passifs financiers' et s'élève à 23.112 k€ au 31-12-2014 contre 7.399 k€ au 31-12-2013. Le montant notionnel couvert s'élève à 623,7 MCHF et 93,2 MEUR au 31-12-2014 tandis que les échéances se situent de 2015 à 2021.

En outre, les passifs portant intérêts comprennent des passifs à utiliser conformément au cadre réglementaire. Ces derniers portent intérêts. Le groupe n'encourt pas de risques de taux d'intérêt à ce niveau.

#### **Analyse de sensibilité :**

Hors instruments de couverture, une variation de 100 points de base des taux d'intérêts sur les financements aurait un impact en 2014 sur les capitaux propres du groupe de 2,0 M€ contre 2,1 M€ en 2013 pour FluxSwiss; de 2,2 M€ en 2014 contre 2,7 M€ en 2013 pour Transitgas et de 0,6 M€ en 2014 contre 0,9 M€ en 2013 pour TENP KG.

#### **Risque de liquidité**

La gestion du risque de liquidité est essentielle dès lors que la maximisation de la liquidité et l'utilisation de la trésorerie au sein du groupe Fluxys constituent un objectif majeur. Le montant et l'horizon des placements couvrent dans la mesure du possible l'échéancier des besoins de trésorerie en tenant compte des aléas de l'exploitation.

Le groupe Fluxys a conclu des financements qui prévoient des clauses contractuelles (*financial covenants*) satisfaites par le groupe au 31-12-2014. Ces clauses contractuelles prévoient un niveau minimum de capitaux propres, des ratios de type 'cash flow par rapport aux intérêts à payer' et 'cash flow par rapport à l'endettement net'.

La maturité des passifs portant intérêts est fournie en Note 25.

#### **Facilités de trésorerie**

Le groupe dispose de facilités de trésorerie pour un montant de 612,5 M€ au 31-12-2014, contre 667,0 M€ au 31-12-2013.

### 33.1 Synthèse des instruments financiers à la date de clôture

En milliers d'euros

31-12-2014	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
<b>I. Actifs non courants</b>				
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 3	3*	10.335	10.335	2
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 2	2*	2.105	2.105	2
Titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat	2	17.538	17.538	1 & 2
Autres actifs financiers	1	1.303	1.303	2
Créances de location-financement	1	16.641	16.641	2
Prêts et créances	1	119.803	119.803	2
<b>II. Actifs courants</b>				
Autres actifs financiers courants – Instruments dérivés	3*	0	0	2
Créances de location-financement	1	3.334	3.334	2
Clients et autres débiteurs	1	129.409	129.409	2
Placements de trésorerie	1 & 2	503.069	503.069	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 & 2	232.881	232.881	1 & 2
<b>Total des instruments financiers à l'actif</b>		<b>1.036.418</b>	<b>1.036.418</b>	
<b>I. Passifs non courants</b>				
Passifs portant intérêts	1	2.406.390	2.453.240	2
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	26.104	26.104	2
<b>II. Passifs courants</b>				
Passifs portant intérêts	1	580.737	579.644	2
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	2.172	2.172	2
Fournisseurs et autres créditeurs	1	101.940	101.940	2
<b>Total des instruments financiers au passif</b>		<b>3.117.343</b>	<b>3.163.100</b>	

\* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 33.3.

\*\* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 33.5.

#### Les catégories correspondent aux instruments financiers suivants:

1. Actifs financiers (y compris prêts et créances) ou passifs financiers au coût amorti.
2. Actifs ou passifs à la juste valeur par le compte de résultat.
3. Actifs ou passifs à la juste valeur par les capitaux propres.

## 33.2 Synthèse des instruments financiers à la date de clôture

En milliers d'euros

31-12-2013 révisé	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
<b>I. Actifs non courants</b>				
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 3	3*	12.920	12.920	2
Autres actifs financiers – Instruments dérivés de catégorie 2	2*	3.450	3.450	2
Titres de placement à la juste valeur par le compte de résultat	2	6.795	6.795	1 & 2
Autres actifs financiers	1	42.208	42.208	2
Créances de location-financement	1	19.975	19.975	2
Prêts et créances	1	153.774	153.774	2
<b>II. Actifs courants</b>				
Autres actifs financiers courants – Instruments dérivés	3*	525	525	2
Créances de location-financement	1	2.874	2.874	2
Clients et autres débiteurs	1	107.447	107.447	2
Placements de trésorerie	1 & 2	194.176	194.176	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 & 2	183.851	183.851	1 & 2
<b>Total des instruments financiers à l'actif</b>		<b>727.995</b>	<b>727.995</b>	
<b>I. Passifs non courants</b>				
Passifs portant intérêts	1	2.582.280	2.633.037	2
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	7.229	7.229	2
<b>II. Passifs courants</b>				
Passifs portant intérêts	1	138.210	138.210	2
Autres passifs financiers – Instruments dérivés	3**	326	326	2
Fournisseurs et autres créditeurs	1	81.301	81.301	2
<b>Total des instruments financiers au passif</b>		<b>2.809.346</b>	<b>2.860.103</b>	

\* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 33.3.

\*\* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 33.5.

33.3 Détail de la juste valeur des instruments dérivés de l'actif		En milliers d'euros	
Instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture	Au 31-12-2014	Au 31-12-2013 révisé	
Foreign exchange swaps et forwards - Couverture d'investissements nets à l'étranger	10.335	11.236	
Interest rate swaps - Couverture des flux de trésorerie	0	2.209	
<b>Total instruments qualifiés d'instruments de couverture dont :</b>	<b>10.335</b>	<b>13.445</b>	
Non-courants	10.335	12.920	
Courants	0	525	
<hr/>			
Instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture	Au 31-12-2014	Au 31-12-2013 révisé	
Cross currency interest rate swaps	2.105	3.450	
<b>Total instruments non qualifiés d'instruments de couverture dont :</b>	<b>2.105</b>	<b>3.450</b>	
Non-courants	2.105	3.450	
Courants	0	0	
<hr/>			
<b>Total des instruments dérivés de l'actif dont :</b>	<b>12.440</b>	<b>16.895</b>	
Non-courants	12.440	16.370	
Courants	0	525	

33.4 Echéancier des instruments dérivés de l'actif		En milliers d'euros	
	Au 31-12-2014	Au 31-12-2013 révisé	
A 1 an au maximum	0	525	
Plus d' 1 an à maximum 5 ans	10.335	6.009	
Plus de 5 ans	2.105	10.361	
<b>Total</b>	<b>12.440</b>	<b>16.895</b>	

**33.5 Détail de la juste valeur des instruments dérivés du passif**

En milliers d'euros

<b>Instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture</b>	<b>Au 31-12-2014</b>	<b>Au 31-12-2013 révisé</b>
Foreign exchange swaps - Couverture d'investissements nets à l'étranger	5.164	156
Interest rate swaps - Couverture des flux de trésorerie	23.112	7.277
<b>Total instruments qualifiés d'instruments de couverture dont :</b>	<b>28.276</b>	<b>7.433</b>
Non-courants	26.104	7.107
Courants	2.172	326
<b>Instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture</b>	<b>Au 31-12-2014</b>	<b>Au 31-12-2013 révisé</b>
Interest rate swaps	0	122
<b>Total instruments non qualifiés d'instruments de couverture dont :</b>	<b>0</b>	<b>122</b>
Non-courants	0	122
Courants	0	0
<b>Total des instruments dérivés du passif dont :</b>	<b>28.276</b>	<b>7.555</b>
Non-courants	26.104	7.229
Courants	2.172	326

**33.6 Echancier des instruments dérivés du passif**

En milliers d'euros

	<b>Au 31-12-2014</b>	<b>Au 31-12-2013 révisé</b>
A 1 an au maximum	2.172	326
Plus d' 1 an à maximum 5 ans	0	122
Plus de 5 ans	26.104	7.107
<b>Total</b>	<b>28.276</b>	<b>7.555</b>



L'ensemble des instruments financiers du groupe relèvent des niveaux 1 et 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Leur évaluation à la juste valeur est établie sur une base récurrente.

Le niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la juste valeur est basée sur des prix cotés. Ils sont principalement composés d'obligations.

Le niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les autres actifs et passifs financiers dont la juste valeur est basée sur des autres données qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 sont les suivantes :

- Les rubriques 'passifs portant intérêts' incluent les emprunts obligataires à taux fixe dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- Les rubriques 'autres actifs financiers' et 'autres passifs financiers' incluent les instruments dérivés dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- La juste valeur des autres actifs et passifs financiers de niveau 2 est sensiblement la même que leur valeur comptable :
  - o soit parce qu'ils ont une échéance à court terme (tels que les créances et dettes commerciales),
  - o soit parce qu'ils portent intérêts au taux du marché à la date de clôture des états financiers.

### **NOTE 34. PARTIES LIÉES**

Le groupe Fluxys est contrôlé par la société Publigaz.

En 2014, le groupe Fluxys a réalisé des transactions avec des entreprises mises en équivalence, à savoir Interconnector (UK), Interconnector Zeebrugge Terminal, Dunkerque LNG, Gaz-Opale et Gasbridge 2.

Les autres parties liées reprennent les transactions avec Publigaz, SNAM (partenaire en Gasbridge1) et Global Infrastructure Partners (partenaire en FluxSwiss) ainsi que les relations avec les administrateurs et les membres de la management team, cette dernière étant chargée entre autres de la gestion de l'entreprise et des décisions concernant les investissements.

## Parties liées

En milliers d'euros

	31-12-2014				31-12-2013 révisé			
	Parte- nariats	Entre- prises associées	Autres parties liées	Total	Co- entre- prises	Entre- prises associées	Autres parties liées	Total
<b>I. Actif avec les parties liées</b>	<b>160</b>	<b>117.025</b>	<b>0</b>	<b>117.185</b>	<b>161</b>	<b>121.401</b>	<b>21.988</b>	<b>143.550</b>
<b>1. Autres actifs financiers</b>	<b>0</b>	<b>96.999</b>	<b>0</b>	<b>96.999</b>	<b>0</b>	<b>98.552</b>	<b>21.988</b>	<b>120.540</b>
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0	0	0	0	0
1.2 Prêts	0	96.999	0	96.999	0	98.552	21.988	120.540
<b>2. Autres actifs non courants</b>	<b>0</b>	<b>16.641</b>	<b>0</b>	<b>16.641</b>	<b>0</b>	<b>19.975</b>	<b>0</b>	<b>19.975</b>
2.1. Contrats de location-financement	0	16.641	0	16.641	0	19.975	0	19.975
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>3. Clients et autres débiteurs</b>	<b>160</b>	<b>3.385</b>	<b>0</b>	<b>3.545</b>	<b>161</b>	<b>2.874</b>	<b>0</b>	<b>3.035</b>
3.1. Clients	160	51	0	211	161	0	0	161
3.2. Contrats de location-financement	0	3.334	0	3.334	0	2.874	0	2.874
3.3. Autres débiteurs	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>4. Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>5. Autres actifs courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>II. Passifs avec les parties liées</b>	<b>43.157</b>	<b>6.502</b>	<b>32.266</b>	<b>81.925</b>	<b>43.339</b>	<b>5.450</b>	<b>35.317</b>	<b>84.106</b>
<b>1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)</b>	<b>43.157</b>	<b>0</b>	<b>32.266</b>	<b>75.423</b>	<b>43.339</b>	<b>0</b>	<b>35.317</b>	<b>78.656</b>
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0	0	0	0	0
1.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0	0	0	0
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0	0	0	0	0
1.4. Autres emprunts	43.157	0	32.266	75.423	43.339	0	35.317	78.656
<b>2. Fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>0</b>	<b>6.502</b>	<b>0</b>	<b>6.502</b>	<b>0</b>	<b>5.450</b>	<b>0</b>	<b>5.450</b>
2.1. Fournisseurs	0	0	0	0	0	0	0	0
2.2. Autres créditeurs	0	6.502	0	6.502	0	5.450	0	5.450
<b>3. Autres passifs courants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

	31-12-2014				31-12-2013 révisé			
	Parte- nariats	Entre- prises associ- ées	Autres parties liées	Total	Co- entre- prises	Entre- prises associées	Autres parties liées	Total
<b>III. Transactions entre parties liées</b>								
<b>1. Ventes d'immobilisations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2. Achats d'immobilisations ( - )</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées</b>	<b>693</b>	<b>1.778</b>	<b>79</b>	<b>2.550</b>	<b>635</b>	<b>87</b>	<b>35</b>	<b>757</b>
<b>4. Prestations de services reçues ( - )</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>5. Résultat financier</b>	<b>3.359</b>	<b>2.020</b>	<b>-1.903</b>	<b>3.476</b>	<b>4.398</b>	<b>1.776</b>	<b>-2.323</b>	<b>3.851</b>
<b>6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs</b>			<b>2.415</b>	<b>2.415</b>			<b>2.273</b>	<b>2.273</b>
dont avantages à court terme			2.031	2.031			1.897	1.897
dont avantages postérieurs à l'emploi			384	384			376	376

## NOTE 35. INFORMATIONS SECTORIELLES

### Secteurs opérationnels

Le groupe Fluxys suit ses activités selon les secteurs opérationnels suivants :

- Segment 'Belgium' comprenant les activités régulées en Belgique et les activités complémentaires à celles-ci,
- Segment 'Europe' comprenant les activités hors Belgique et les activités en Belgique non soumises à la régulation.

Ces segments sont la base pour l'établissement de l'information sectorielle.

Le segment 'Belgium' comprend l'ensemble des services soumis à la Loi Gaz en Belgique, à savoir le transport, le stockage à Loenhout ainsi que les activités de terminalling de GNL à Zeebrugge. D'autres activités ayant un lien avec ces services sont incluses dans ce segment, bien que non soumises à la Loi Gaz. Elles concernent principalement la participation dans les terminaux IZT et ZPT<sup>4</sup>, la mise à disposition d'installations ou de personnes ainsi que des travaux pour tiers.

Le segment 'Europe' comprend les revenus générés par les installations de transport en Allemagne, en Suisse et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL), les activités liées à la gestion du hub de Zeebrugge, les services de dispatching de gaz et les ventes de solutions logicielles.

La colonne 'Non alloué' comprend les activités de gouvernance et de gestion financière du groupe Fluxys.

### Convention comptable relative aux transactions entre secteurs opérationnels

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont valorisées, soit au tarif régulé en vigueur, soit sur base du prix contractuel conforme aux conditions de marché.

### Informations relatives aux principaux clients

Les principaux clients du groupe sont les utilisateurs des services de transport, de stockage et du terminal GNL de Zeebrugge.

---

<sup>4</sup> Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT) et Zeepipe Terminal (ZPT)

## Compte de résultat sectoriel au 31-12-2014

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires					
Ventes et prestations aux clients externes	552.025	317.740	90		869.855
Transactions avec d'autres secteurs	2.932	15	7.948	-10.895	0
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	40.393	8.894	0		49.287
Autres produits opérationnels	17.881	5.777	1.971	-3.944	21.685
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-4.232	-3.683	0	0	-7.915
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-40.395	-24.205	0		-64.600
Biens et services divers	-138.563	-36.908	-16.115	12.944	-178.642
Frais de personnel	-117.428	-13.477	-4.697	0	-135.602
Autres charges opérationnelles	-20.190	-6.422	-2	0	-26.614
Dotations nettes aux amortissements	-156.031	-90.449	-45	0	-246.525
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	3.030	-1.371	14	1.895	3.568
Dotations nettes aux dépréciations de valeurs	-1.902	0	0	0	-1.902
<b>Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>137.520</b>	<b>155.911</b>	<b>-10.836</b>	<b>0</b>	<b>282.595</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	27.923	0		27.923
<b>Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt</b>	<b>137.520</b>	<b>183.834</b>	<b>-10.836</b>	<b>0</b>	<b>310.518</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers					-1.076
Produits financiers					11.150
Charges financières					-101.989
<b>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</b>					<b>218.603</b>
Charges d'impôt sur le résultat					-53.308
<b>Résultat net de la période</b>					<b>165.295</b>

## Bilan sectoriel au 31-12-2014

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Total
Immobilisations corporelles	2.293.712	1.441.619	0	3.735.331
Immobilisations incorporelles	219.553	437.162	0	656.715
Goodwill	1.924	0	0	1.924
Participations mises en équivalence	0	553.162	0	553.162
Stocks	29.848	2.900	0	32.748
Créances de location-financement	19.975	0	0	19.975
Créances commerciales nettes	70.108	20.131	0	90.239
Autres actifs			975.787	975.787
				<b>6.065.881</b>
Passifs portants intérêts	1.956.215	1.030.912		2.987.127
Autres passifs financiers	0	28.276		28.276
Autres passifs			3.050.478	3.050.478
				<b>6.065.881</b>

## Compte de résultat sectoriel au 31-12-2013 révisé

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires					
Ventes et prestations aux clients externes	544.457	321.366	433	0	866.256
Transactions avec d'autres secteurs	3.592	1.145	6.486	-11.223	0
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	72.025	5.996	0		78.021
Autres produits opérationnels	21.380	5.370	3.407	-3.806	26.351
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-2.801	-1.488	0	0	-4.289
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-72.027	-19.583	0		-91.610
Biens et services divers	-152.179	-47.394	-12.919	15.029	-197.463
Frais de personnel	-125.341	-13.202	-4.038	0	-142.581
Autres charges opérationnelles	-9.882	-4.949	-2	0	-14.833
Dotations nettes aux amortissements	-150.986	-83.569	0	0	-234.555
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	19.732	-19	57	0	19.770
Dotations nettes aux dépréciations de valeurs	-1.535	0	0	0	-1.535
<b>Résultat opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>146.435</b>	<b>163.673</b>	<b>-6.576</b>	<b>0</b>	<b>303.532</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	39.935	0		39.935
<b>Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt</b>	<b>146.435</b>	<b>203.608</b>	<b>-6.576</b>	<b>0</b>	<b>343.467</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers					3.581
Produits financiers					7.253
Charges financières					-101.954
<b>Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies</b>					<b>252.347</b>
Charges d'impôt sur le résultat					-61.636
<b>Résultat net de la période</b>					<b>190.711</b>



## Bilan sectoriel au 31-12-2013 révisé

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Total
Immobilisations corporelles	2.377.315	1.465.839	0	3.843.154
Immobilisations incorporelles	232.553	463.417	0	695.970
Goodwill	1.924	0	0	1.924
Participations mises en équivalence	0	393.580	0	393.580
Stocks	46.741	2.666	0	49.407
Créances de location-financement	22.849	0	0	22.849
Créances commerciales nettes	61.195	24.193	0	85.388
Autres actifs			669.463	669.463
				<b>5.761.735</b>
Passifs portants intérêts	1.588.084	1.132.406	0	2.720.490
Autres passifs financiers	122	7.433	0	7.555
Autres passifs			3.033.690	3.033.690
				<b>5.761.735</b>

### **NOTE 36. RÉMUNÉRATION AUX ADMINISTRATEURS ET AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS**

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration de Fluxys SA est composé de maximum 12 membres, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non, nommés pour six ans au plus par l'Assemblée générale des actionnaires.

Le groupe Fluxys n'a octroyé aucun prêt aux administrateurs; les administrateurs n'ont en outre effectué aucune transaction inhabituelle avec le groupe.

Nous renvoyons le lecteur au rapport annuel ainsi qu'à la Note 34 pour plus d'informations à ce sujet.

### **NOTE 37. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

#### **Contrats à long terme pour des services de transbordement de GNL à Zeebrugge**

Début 2015, Fluxys LNG a sondé l'intérêt que portait le marché à des services de transbordement au Terminal GNL de Zeebrugge. Ces services permettent de décharger de grandes cargaisons de GNL dans un réservoir de stockage à Zeebrugge avant de les recharger sur un méthanier. L'intégralité de l'offre de transbordement, portant sur 214 droits d'amarrage par an et sur 180.000 m<sup>3</sup> de capacités de stockage de GNL, a été réservée par Yamal LNG pour 20 ans.

Yamal LNG construit actuellement un terminal de production de GNL et la première installation de liquéfaction entrera en service en 2017. Les services de transbordement réservés auprès de Fluxys LNG feront partie intégrante de la chaîne logistique destinée à acheminer tout au long de l'année du GNL depuis Yamal vers les pays d'Asie-Pacifique, y compris en hiver lorsque la navigation dans l'océan Arctique est impraticable le long de la route maritime du Nord.

Fluxys proposera un premier paquet de services, à savoir des transferts de navire à navire, dès que l'extension de la capacité de compression au Terminal GNL sera terminée. La capacité de stockage supplémentaire pourra être proposée une fois qu'aura pris fin la construction d'un cinquième réservoir de stockage et de ses installations connexes dont la mise en service est prévue en 2019.

### **Processus de vente alignés Fluxys Belgium – IUK**

En janvier 2015, Interconnector (UK) Limited (IUK) et Fluxys Belgium ont lancé des processus de vente alignés pour les utilisateurs de réseau souhaitant transporter du gaz pour une durée maximale de 12 ans dans la canalisation Interconnector ainsi que dans le réseau limitrophe belge, aux Pays-Bas, en Allemagne et en France. Cette initiative conjointe constitue une opportunité pour les utilisateurs de réseau d'adapter leur portefeuille de capacités transfrontalières pour répondre au mieux à leurs besoins à partir d'octobre 2018. Le processus de vente aligné prend fin en mai 2015.

### **Fluxys et Enagás s'entendent pour acheter Swedegas**

Le 23 mars 2015, Fluxys Europe et Enagás ont convenu de racheter ensemble la société Swedegas, qui est le propriétaire et l'opérateur de tout le réseau de transport de gaz naturel haute pression en Suède, à EQT Infrastructure Limited.

A cette fin, Enagás et Fluxys Europe investiront chacune environ 100 millions € de capitaux propres et auront par ailleurs recours à un financement auprès de tiers à des conditions avantageuses. Ensemble, elles établiront une joint venture pour gérer Swedegas, ce qui permettra de développer les intérêts en commun et de dégager des synergies entre Enagás, Fluxys et Swedegas.

Swedegas est certifiée gestionnaire de réseau de transport par le régulateur suédois (EI). L'entreprise gère quelques 600 km de canalisations servant au transport de gaz naturel sous haute pression ainsi que le site de stockage souterrain de Skallen près d'Halmstad. Swedegas projette aussi de construire un terminal à Gothenburg (40% Swedegas) pour le soutage et l'utilisation du GNL à petite échelle. L'Union européenne a repris ce projet de terminal parmi les projets d'intérêt commun dans le domaine de l'énergie. Tous les actifs de Swedegas se trouvent en Suède, un pays qui bénéficie d'une notation AAA de Standard & Poor's et d'un cadre réglementaire stable, lequel a été approuvé en octobre 2014 pour les quatre prochaines années (2015-2018).

## 4. Rapport du commissaire

### Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2014

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les états financiers consolidés, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2014, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

#### Rapport sur les états financiers consolidés – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Fluxys SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'actif mentionné dans le bilan consolidé s'élève à 6.065.881 (000) EUR et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 129.180 (000) EUR.

#### *Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des états financiers consolidés*

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous avons obtenu des préposés du groupe et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Opinion sans réserve*

A notre avis, les états financiers consolidés de Fluxys SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Anvers, le 17 avril 2015

**Le commissaire**

---

**DELOITTE Reviseurs d'Entreprises**

SC s.f.d. SCRL

Représentée par Jurgen Kesselaers







### III. COMPTES ANNUELS STATUTAIRES DE FLUXYS SA EN NORMES BELGES



Etant donné que Fluxys SA est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur comptable, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière de la société. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun, en application de l'article 105 du Code des sociétés, de ne publier qu'une version abrégée des comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2014.

Le commissaire a émis un rapport sans réserve sur les comptes annuels statutaires de Fluxys SA.

Ces documents ont été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique.

Ils sont gratuitement disponibles sur simple demande à l'adresse suivante :  
Fluxys SA  
Département Communication  
Avenue des Arts 31, 1040 Bruxelles

## 1. Bilan

Actif	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>1.830.606</b>	<b>1.830.676</b>
Frais d'établissement	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	857	30
Immobilisations financières	1.829.749	1.830.646
<b>Actifs circulants</b>	<b>282.866</b>	<b>275.476</b>
Créances à plus d'un an	0	0
Stocks et commandes en cours d'exécution	0	0
Créances à un an au plus	44.980	21.888
Placements de trésorerie	0	0
Valeurs disponibles	237.883	253.581
Comptes de régularisation	3	7
<b>Total</b>	<b>2.113.472</b>	<b>2.106.152</b>

Passif	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013
<b>Capitaux propres</b>	<b>1.980.188</b>	<b>1.981.903</b>
Capital	1.698.597	1.698.597
Primes d'émission	80.876	80.876
Plus-values de réévaluation	0	0
Réserves	39.515	33.320
Bénéfice reporté	161.119	169.110
Subsides en capital	81	0
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>42</b>	<b>28</b>
Provisions pour risques et charges	0	28
Impôts différés	42	0
<b>Dettes</b>	<b>133.242</b>	<b>124.221</b>
Dettes à plus d'un an	0	0
Dettes à un an au plus	133.242	124.221
Comptes de régularisation	0	0
<b>Total</b>	<b>2.113.472</b>	<b>2.106.152</b>

## 2. Compte de résultats

Compte de résultats	En milliers d'euros	
	31-12-2014	31-12-2013
Ventes et prestations	10.052	10.129
Coût des ventes et des prestations	19.002	14.787
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-8.950</b>	<b>-4.658</b>
Produits financiers	133.242	132.293
Charges financières	29	24
<b>Résultat financier</b>	<b>133.213</b>	<b>132.269</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>124.263</b>	<b>127.611</b>
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	897	897
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-897</b>	<b>-897</b>
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>123.366</b>	<b>126.714</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>-515</b>	<b>761</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>123.883</b>	<b>125.953</b>
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Bénéfice de l'exercice à affecter</b>	<b>123.883</b>	<b>125.953</b>

### 3. Affectation et prélèvements

Affectation et prélèvements	En milliers d'euros	
	<b>31-12-2014</b>	<b>31-12-2013</b>
<b>Bénéfice à affecter</b>	<b>292.993</b>	<b>295.063</b>
Bénéfice de l'exercice à affecter	123.883	125.953
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	169.110	169.110
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sur les réserves	0	0
<b>Affectations aux capitaux propres</b>	<b>6.195</b>	<b>6.298</b>
A la réserve légale	6.195	6.298
Aux autres réserves	0	0
<b>Résultat à reporter</b>	<b>161.119</b>	<b>169.110</b>
Bénéfice à reporter	161.119	169.110
<b>Bénéfice à distribuer</b>	<b>125.679</b>	<b>119.655</b>
Rémunération du capital	125.679	119.655

## 4. Etat du capital au terme de l'exercice

Etat du capital au terme de l'exercice	En milliers d'euros
	<b>31-12-2014</b>
<b>Capital souscrit</b>	
Au terme de l'exercice précédent	1.733.319
Au terme de l'exercice	1.733.319
<b>Représentation du capital</b>	
Actions nominatives	86.665.939
Actions dématérialisées	0
Actions au porteur	0
	0
<b>Structure de l'actionariat</b>	

<b>Actionnaires</b>	<b>Type</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>%</b>
Publigaz	Actions sans mention de valeur nominale	67.374.919	77,74 %
Caisse de dépôt et placement du Québec	Actions sans mention de valeur nominale	17.305.412	19,97 %
Société Fédérale de Participations et d'Investissement	Actions sans mention de valeur nominale	1.851.852	2,14 %
Membres du personnel et du management	Actions sans mention de valeur nominale	133.756	0,15 %

## 5. Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat	En milliers d'euros
	<b>31-12-2014</b>
<b>Détail de la rubrique 670/3</b>	
<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b>	<b>57</b>
Impôts et précomptes dus ou versés	0
Excédents d'impôts estimés	0
Suppléments d'impôts estimés	57
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b>	<b>180</b>
Suppléments d'impôts dus ou versés	180
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	0
<b>Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé</b>	
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>123.366</b>
<b>Éléments fiscaux :</b>	<b>-126.604</b>
Revenus définitivement taxés	-122.418
Dépenses non admises	197
Réduction de valeur sur immobilisations financières	89
Intérêts notionnels	-4.472
<b>Total</b>	<b>-3.238</b>



## 6. Bilan Social

### 1. Etat des personnes occupées

#### A. Travailleurs inscrits au registre du personnel

1a. Au cours de l'exercice			
	Total	Hommes	Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>			
Temps plein	24,9	15,6	9,3
Temps partiel	9,0	6,8	2,2
Total en équivalents temps plein (ETP)	27,8	17,9	9,9
<b>Nombre effectif d'heures prestées</b>			
Temps plein	38.619	24.776	13.843
Temps partiel	4.628	3.804	824
Total	43.247	28.580	14.667
<b>Frais de personnel</b>			
Temps plein	3.768.287	2.815.592	952.695
Temps partiel	708.536	586.794	121.742
Total	4.476.823	3.402.386	1.074.437
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	<b>27.746</b>	<b>18.807</b>	<b>8.939</b>
1b. Au cours de l'exercice précédent			
	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs en équivalents temps plein	24,6	15,9	8,7
Nombre effectif d'heures prestées	36.253	24.303	11.950
Frais de personnel	3.941.005	3.113.394	827.611
Montant des avantages accordés en sus du salaire	16.847	13.309	3.538

## 2. A la date de clôture de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
<b>a.</b> Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	26	10	29,6
<b>b.</b> Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	26	10	29,6
Contrat à durée déterminée	0	0	0,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
<b>c.</b> Par sexe et niveau d'études			
Hommes	17	7	19,4
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	1	0	1,0
De niveau supérieur non universitaire	3	0	3,0
De niveau universitaire	13	7	15,4
Femmes	9	3	10,2
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	0	0	0,0
De niveau supérieur non universitaire	3	2	3,9
De niveau universitaire	6	1	6,3
<b>d.</b> Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	21	9	23,8
Employés	5	1	5,8
Ouvriers	0	0	0,0
Autres	0	0	0,0

\* *équivalents temps plein*

## B. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	0,2	0,0
Nombre effectif d'heures prestées	321	0,0
Frais pour l'entreprise	10.695	0,0

## 2. Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
<b>Entrées</b>			
<b>a.</b> Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	4	3	5,9
<b>b.</b> Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	4	3	5,9
Contrat à durée déterminée	0	0	0,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
<b>Sorties</b>			
<b>a.</b> Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	2	2	3,1
<b>b.</b> Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	2	2	3,1
Contrat à durée déterminée	0	0	0,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
<b>c.</b> Par motif de fin de contrat			
Pension	1	0	1,0
Prépension	0	0	0,0
Licenciement	0	1	0,3
Autre motif	1	1	1,8
Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0,0

\* *équivalents temps plein*

### 3. Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>		
Nombre de travailleurs concernés	16	6
Nombre d'heures de formation suivies	511,00	225,00
Coût net pour l'entreprise	83.739,00	30.292,00
Dont coût brut directement lié aux formations	83.739,00	30.292,00
Dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0,00	0,00
Dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	0,00	0,00
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>		
Nombre de travailleurs concernés	16	5
Nombre d'heures de formation suivies	308	110
Coût net pour l'entreprise	36.652	8.725
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>		
Nombre de travailleurs concernés	0,0	0,0
Nombre d'heures de formation suivies	0,0	0,0
Coût net pour l'entreprise	0,0	0,0



**Questions relatives à des données financières ou comptables**

**José Ghekière**

Tél 32 2 282 73 39

Fax 32 2 230 75 43

[jose.ghekiere@fluxys.com](mailto:jose.ghekiere@fluxys.com)

**Contacts avec la presse**

**Rudy Van Beurden**

Tél 32 2 282 72 30

Fax 32 2 230 79 43

[rudy.vanbeurden@fluxys.com](mailto:rudy.vanbeurden@fluxys.com)

Ce rapport financier annuel est également disponible en néerlandais et en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, contactez le département Communication :

Tél 32 2 282 77 32

Fax 32 2 230 79 43

[communication@fluxys.com](mailto:communication@fluxys.com)



---

**Fluxys SA**

**Siège social** – Avenue des Arts 31 – B-1040 Bruxelles  
**Tél** 32 2 282 72 11 – **Fax** 32 2 230 02 39 – [www.fluxys.com](http://www.fluxys.com)  
**TVA** BE 0827.783.746 **RPM** Bruxelles – D/2015/12.604/6

---